

AUTUN (Saône-et-Loire)

Rue de Gaillon, raccordement de l'Ehpad de la Croix Blanche au réseau de Chauffage urbain

La rue D7 et son trottoir, en bordure de l'îlot VII-13



Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Yannick LABAUNE

Numéro d'arrêté préfectoral : 2024/97

Code opération patriarce : 044307

Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2024.2

Juillet 2024

Autun: **Service Archéologique de la Ville d'Autun**



Service
Archéologique
Ville
Autun



Direction
des **Services**
Techniques
de l'Autunois


Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN (Saône-et-Loire)
Rue de Gaillon, raccordement de l'Ehpad de la Croix Blanche au réseau de Chauffage urbain

La rue D7 et son trottoir, en bordure de l'îlot VII-13

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Yannick LABAUNE

avec la collaboration de:

Antoine BELOT (service archéologique de la Ville d'Autun)
Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)
Kevin CHARRIER (Inrap)
Candice GILLERON (stagiaire au service archéologique de la Ville d'Autun)
Caroline LACHICHE (Inrap)
Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)
Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2024/97
Code opération patriarche : 044307
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2024.2

Juillet 2024
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Service
Archéologique
Ville
Autun



Sommaire

FICHE SIGNALÉTIQUE.....	7
GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION.....	9
I. Environnement archéologique.....	11
II. Mode opératoire de l'intervention	15
II.1. Stratégie d'intervention	15
II.2. Méthode d'enregistrement des données et études spécialisées	16
III. Observations chrono-stratigraphiques et phasages des occupations par espaces	21
III.1. Espace 1, trottoir à portique du <i>decumanus</i> D7 bordant l'îlot VII-13	21
III.1.1. Phase 1 (fig. 11)	21
III.1.2. Phase 2 (fig. 15)	22
III.1.3. Phase 3 (fig. 18)	24
III.1.4. Phase 4 (fig. 22)	26
III.1.5. Phase 5	29
III.1.6. Essai de datation absolue des phases reconnues dans l'espace 1	29
III.2. Espace 2, façade d'îlot VII-13 et zone des ateliers-boutiques	31
III.2.1. Phase 1 (fig. 29)	31
III.2.2. Phase 2 (fig. 32)	31
III.2.3. Phase 3 (fig. 36)	31
III.2.4. Phase 4 (fig. 37)	38
III.2.5. Phase 5 (fig. 40)	40
III.2.6. Phase 6 (fig. 42)	40
III.2.7. Essai de datation absolue des phases reconnues dans l'espace 2	40
III.3. Espace 3, cœur de l'îlot VII-13	43
IV. Synthèse et mise en perspective des vestiges dans leur environnement archéologique proche	44
IV.1. Le <i>decumanus</i> D7 et son trottoir (espace 1)	44
IV.1.1. Les aménagements du haut-Empire	44
IV.1.2. Les aménagements de l'Antiquité tardive	47
IV.2. L'îlot VII-13	47
IV.2.1. La façade d'îlot VII-13 et l'espace occupé par les « ateliers-boutiques » bordant la rue D7 (espace 2)	47
IV.2.2. L'intérieur de l'îlot VII-13 (espace 3)	50
IV. 3. Conclusion	50
Bibliographie sommaire.....	51

Table des illustrations.....	52
Annexes.....	56
1.1 Les Unités Stratigraphiques.....	57
1.2 Les maçonneries	63
1.3 Les faits / structures	64
Annexe 2. Etudes spécialisées	65
2.1. La vaisselle céramique (S. Mouton-Venault, Inrap).....	65
2.2. La vaisselle en verre, élément remarquable (Y. Labaune).....	67
2.3. La numismatique (Y. Labaune, d'après K. Charrier, Inrap).....	69
2.4. Le « petit mobilier », éléments remarquables (Y. Labaune)	71
2.5. Les ossements d'animaux (C. Lachiche, Inrap)	75
Annexe 3. Inventaires.....	83
Annexe 4. Listing des points topographiques.....	91
Annexe 5. La documentation administrative	95

Données administratives, techniques et scientifiques

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – Service Archéologique de la Ville d'Autun et Musée Rolin : 2024.2
Numéro de site – DRAC : néant
Région : Bourgogne-Franche-Comté
Département : Saône-et-Loire
Commune : Autun
Lieu-dit / adresse actuelle : rue de Gaillon, Ehpac de la Croix Blanche
Cadastre : AD, parcelle 124 et domaine public
Propriétaire au moment du diagnostic : Ville d'Autun
Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant
Aménageur : Ville d'Autun
Coordonnées moyennes Lambert 93 : x = 799185,296; y = 6651683,728

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Numéro de l'arrêté préfectoral – SRA : 2024/97 du 12 février 2024
Responsable scientifique : Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)
Opération : diagnostic archéologique
Code opération Patriarche : 044307
Réalisée en phase terrain par : Antoine BELOT (service archéologique de la ville d'Autun) ; Tristan DESSOLIN (service archéologique de la ville d'Autun) ; Candice GILLERON (stagiaire, service archéologique de la ville d'Autun) ; Yannick LABAUNE (service archéologique de la ville d'Autun)
Phase terrain : 25 mars - 5 avril 2024
Raison de l'intervention : raccordement de l'Ehpac rue de la Croix Blanche au réseau de chauffage urbain via une tranchée d'environ 60 m
Superficie de la tranchée observée : 65 m²
Taux d'ouverture par rapport à la superficie totale à diagnostiquer : 100 %

LES RÉSULTATS

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 1
Nombre de pages : 104
Nombre de figures : 55
Rédaction : Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)
Cartographie : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)
Photogrammétrie : Antoine BELOT (service archéologique de la Ville d'Autun)
DAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)
PAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)
Etudes spécialisées :
Identification monnaie : Kevin CHARRIER (Inrap)
Identification instrumentum, vaisselle en verre : Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)
Expertise vaisselle céramique antique : Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)
Expertise faune : Caroline LACHICHE (Inrap)

Substrat atteint

Puissance stratigraphique antique (à l'endroit où elle est la mieux conservée) : 0,80 m

Mots clés : *decumanus*, trottoir, portique, ilot

Sur la chronologie : époque augusto-tibérienne, Haut-Empire, Antiquité tardive (IV^e - première moitié V^e s.)

Sur la nature des vestiges immobiliers : trottoir, stylobate, aqueduc

Sur la nature des vestiges mobiliers : vaisselle céramique, vaisselle en verre, instrumentum, monnaie, ossements animaux, industrie osseuse

Problématique de la recherche et principaux résultats :

La nature et la chronologie d'occupation de l'ilot VII-13, qui n'avait pas bénéficié d'observations sérieuses jusqu'à présent, n'ont malheureusement pas pu être précisées significativement au cours de cette opération. En effet, le diagnostic a montré que les horizons archéologiques ont été profondément impactés, voire intégralement tronqués jusqu'au substrat, aux abords de l'Ehpad de la Croix-Blanche lors des travaux de construction des années 1970.

Tout juste peut-on dire qu'il s'agit probablement d'un îlot d'habitat, occupé dès l'époque augusto-tibérienne, mais sa date d'abandon est impossible à préciser. Pour l'instant aucun indice objectif ne permet de caractériser le niveau social de cet habitat présumé.

En revanche, l'apport de l'opération se révèle intéressant sur la bordure d'ilot et cela à plusieurs niveaux.

- La présence d'une auberge, type d'infrastructure pour l'instant inédite à Autun, et d'un atelier de travail de la corne est envisagée en bordure de la rue D7 à la fin du I^{er} ou début du II^e siècle ap. J.-C.
- Un petit aqueduc maçonné St. 1 acheminant de l'eau claire depuis l'espace public à l'intérieur de l'ilot est en fonction à la fin du II^e et au début du III^e siècle, à un moment où le mur de façade de l'ilot VII-13 est reconstruit.
- Enfin les indices à notre disposition suggèrent un réaménagement plutôt conséquent du trottoir durant l'Antiquité tardive et une poursuite de l'occupation au IV^e et au début du V^e siècle, qui n'est pas sans rappeler un ensemble d'occupations tardo-antiques mises en évidence en dehors de l'enceinte du *castrum*, en façade des ilots situés dans le secteur de la porte Saint-André.

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : rebouchage des tranchées de diagnostic

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne-Franche-Comté le 25 juillet 2024.

Lieu de dépôt provisoire du mobilier : Centre d'Archéologie et du Patrimoine A. Rebourg – Autun

GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Responsable scientifique :

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Topographie :

Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Photogrammétrie :

Antoine BELOT (service archéologique de la Ville d'Autun)

Post-fouille :**Lavage mobilier, inventaire, conditionnement :**

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Rédaction, identification *instrumentum*, vaisselle en verre :

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Topographie, DAO, PAO : Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)

Identification monnaie : Kevin CHARRIER (Inrap)

Expertise vaisselle céramique antique : Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)

Expertise faune : Caroline LACHICHE (Inrap)

Terrassements :

Entreprise Jean-Philippe REOLON

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH - conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

Résultats

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

Les travaux de raccordement de la chaufferie de l'EHPAD de la Croix Blanche au réseau de chauffage urbain d'Autun ont nécessité le creusement d'un linéaire de tranchée d'une soixantaine de mètres, depuis la chaufferie de l'Ehpad jusqu'au réseau de chaleur qui passe sous la rue de Gaillon, soit dans un secteur situé en périphérie orientale de l'espace urbain, à proximité de la porte Saint-André (**fig. 1**). Compte tenu de la sensibilité archéologique du secteur et de la nature des travaux envisagés, les services de l'Etat ont prescrit un diagnostic archéologique qui a été mené sous la forme d'un suivi des travaux de terrassement. L'intervention archéologique a été réalisée entre le 25 mars et le 5 avril 2024 et intégrée au planning général des travaux.

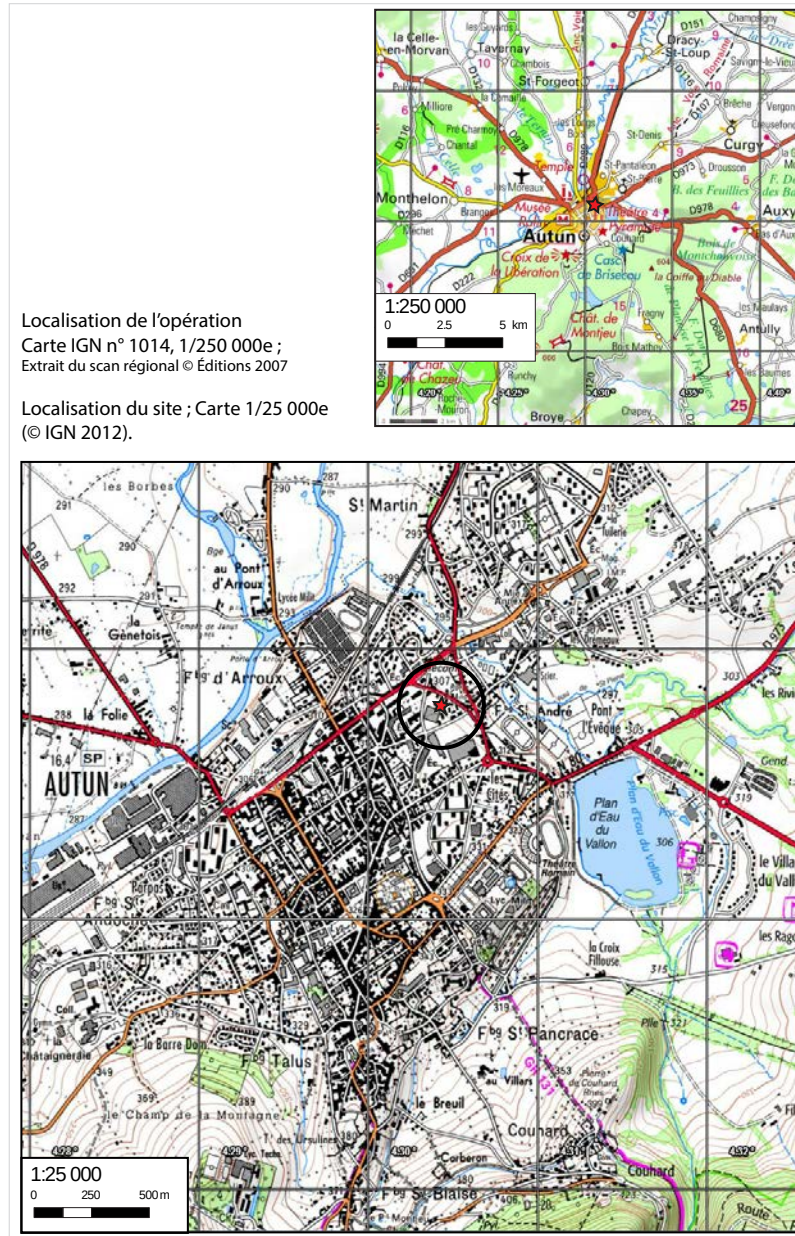
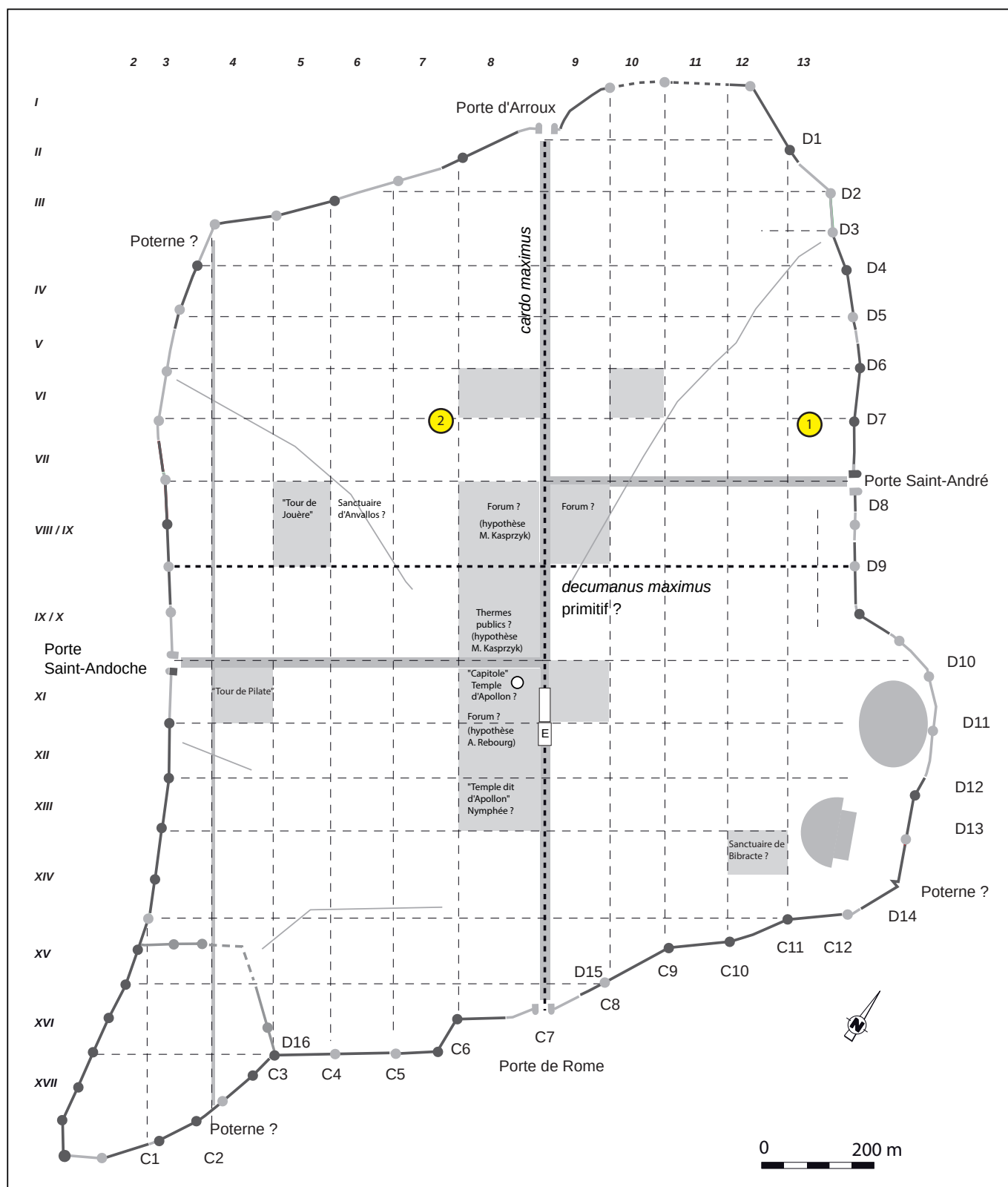


Fig. 1. Localisation de l'opération sur la carte IGN.
DAO Y. Labaune

I. Environnement archéologique

Les terrassements qui ont fait l'objet de ce suivi archéologique se développent depuis la bordure méridionale du *decumanus* D7 (**fig. 2 n° 1**) et se poursuivent à l'intérieur de l'îlot VIII-IX 13.

Une seule opération a permis de reconnaître par le passé les vestiges du *decumanus* D7, un suivi de terrassement à l'occasion de travaux d'installation de chauffage urbain, rue du 22^e BMNA (**Chardon-Picault, Fauchier, Venault 1998**, pl. VII, n° 32). Seul le radier de fondation de la chaussée, d'une largeur de 9,40 m, limité par les murs stylobates des portiques de bords de rue avait été observé (**fig. 2 n° 2**).



III-5 : numérotation d'îlot
C4 : cardo secondaire n° 4
D4 : decumanus secondaire n° 4

■ Ilôt public, terme usuel
du monument
et nature si elle est
connue ou pressentie

- Enceinte et tour attestée (archives, élévation)
- Enceinte et tour restituée
- Enceinte réduite et tour attestée (archives, élévation)
- - - Enceinte réduite restituée
- Canalisation antérieure à la voirie (égout, aqueduc...)

- - - Rue "exceptionnelle" (bande de roulement d'env. 13 m, trottoirs compris emprise d'env. 20 m)
- - - Rue "classique" (bande de roulement d'env. 8 m)
- Rue menant à une ou deux portes monumentales
- Rue menant à deux poternes probables
- Place publique (*platea*)
- E Escalier monumental

Tracé enceinte, d'après l'étude d'Armelle Fort (2007) ; tracé voirie et numérotation des rues d'après l'étude de Yannick Labaune et Michel Kasprzyk (2008) ; numérotation des îlots Alain Rebourg modifiée par Yannick Labaune et Michel Kasprzyk (2008). DAO : Yannick Labaune, SAVA 2009.

Seule une intervention archéologique succincte menée dans les années 1972 et une observation au tout début du XX^e siècle ont pour l'instant touché l'îlot VII 13 :

En 1972, lors de travaux de construction des bâtiments situés immédiatement au sud-est de l'Ehpad (le « Village de la Croix-Blanche »), à quelques dizaines de mètres de notre tranchée, A. Demongeot a pu observer quelques maçonneries antiques, non datées (**Compte-rendu des séances, MSE, LII, 2, 1972, p. 115-116**) (**fig. 3, n° 1**).

Au 13 (?), rue du Gaillon, en 1908, on a retrouvé 6 sépultures en inhumation, sans mobilier. Selon les observateurs de l'époque, elles pourraient être médiévales ou modernes. Cette hypothèse paraît vraisemblable en raison de la proximité de l'ancienne église paroissiale Saint-André qui était installée dans la tour de flanquement nord de la porte Saint-André (**Compte-rendu des séances, MSE, XXXVI, 1908, p. 318**) (**fig. 3, n° 2**).

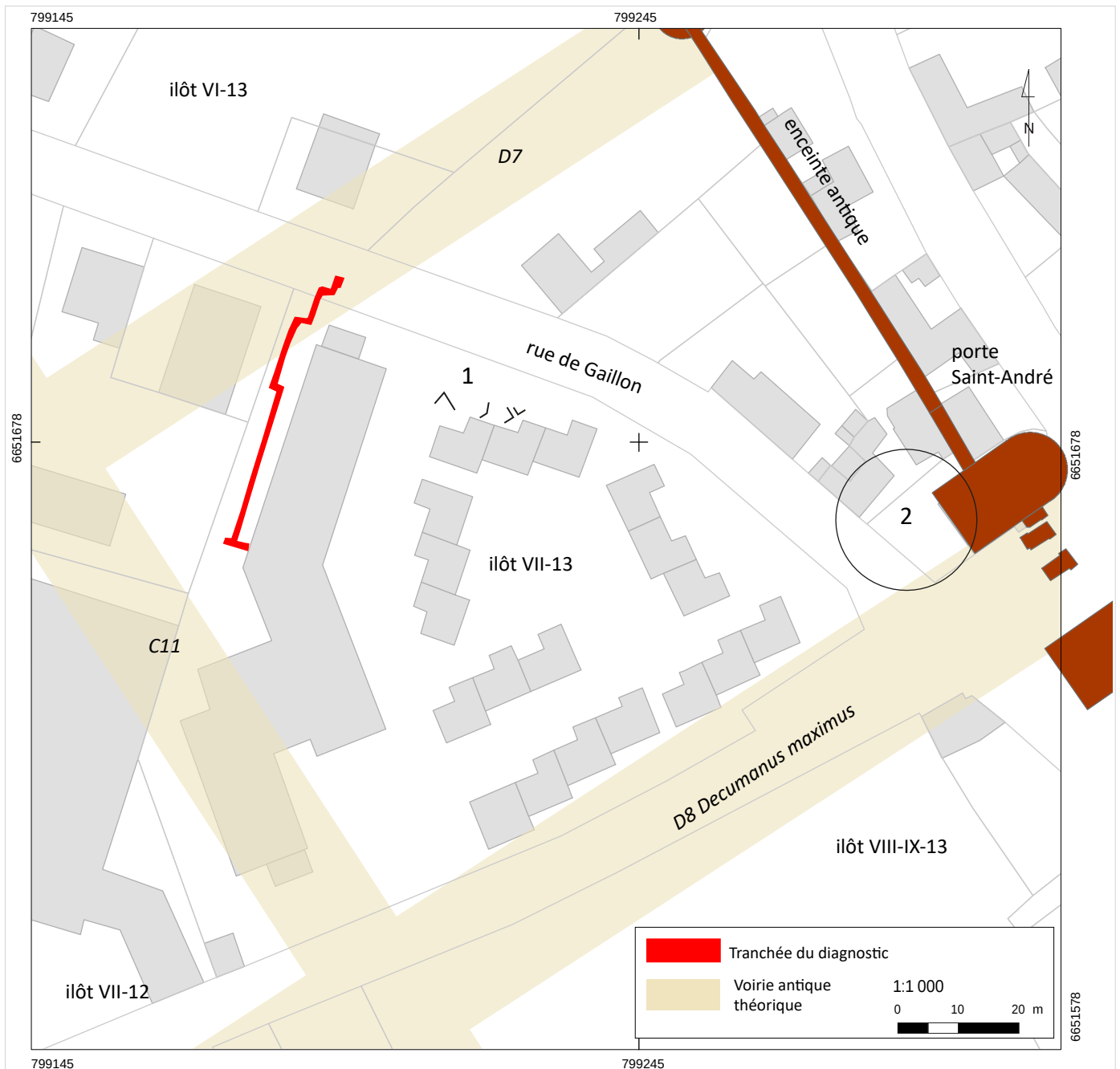


Fig. 3. Contexte archéologique immédiat de l'intervention. 1 : maçonneries antiques (surveillance A. Demongeot, 1972) ; 2 : inhumations (découverte fortuite, 1908).

Ech. 1:1000, DAO A. Tisserand.

Fig. 2 (ci-contre). Localisation de notre opération menée en bordure méridionale de la rue D7 (n° 1) et du seul tronçon de la rue D7 observé par le passé dans le cadre d'une opération archéologique (n° 2).

DAO Y. Labaune

L'observation des campagnes de photographie aérienne de l'IGN montre que le bâtiment de l'Ehpad de la Croix-Blanche concerné par notre intervention n'était pas encore construit en janvier 1970 (**fig. 4**), mais est présent sur un cliché du 5 septembre 1974 (**fig. 5**). Sa construction qui peut donc être calée entre janvier 1970 et septembre 1974, n'a manifestement pas été accompagnée à l'époque d'observations archéologiques. Il s'implante dans une zone vierge d'occupations, du moins significatives, à l'époque médiévale et moderne, certainement en grande partie dévolue au maraîchage depuis le Moyen-Age.



Fig. 4. Extrait du cliché IGN de janvier 1970 montrant que les bâtiments de l'Ehpad de la Croix-Blanche n'étaient pas encore construits à cette époque, et la parcelle vierge de toutes constructions. Y. Labaune, d'après l'IGN.

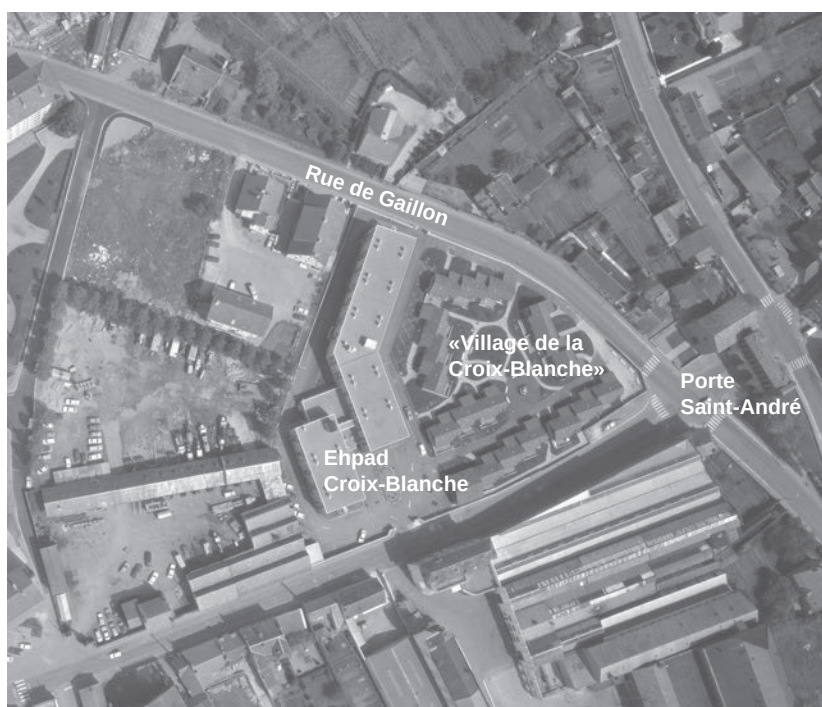


Fig. 5. Extrait du cliché IGN du 5 septembre 1974 montrant que les bâtiments de l'Ehpad de la Croix-Blanche et du « village de la Croix-Blanche » sont construits à cette époque. Y. Labaune, d'après l'IGN.

II. Mode opératoire de l'intervention

II.1. Stratégie d'intervention

Les travaux de raccordement de la chaufferie de l'EHPAD de la Croix Blanche au réseau de chauffage urbain d'Autun ont nécessité le creusement d'un linéaire de tranchée d'une soixantaine de mètres, depuis la chaufferie de l'Ehpad (**fig. 6**) jusqu'au réseau de chaleur qui passe sous la rue de Gaillon (**fig. 7**). Le diagnostic archéologique a été mené sous la forme d'un suivi de ces travaux de terrassement réalisés par l'entreprise Réolon, missionnée par la société Dalkia-groupe EDF. L'intervention archéologique a donc été réalisée en deux temps entre le 25 mars et le 5 avril 2024 et intégrée au planning général des travaux.



Fig. 6. Vue générale de la tranchée ayant fait l'objet d'un suivi archéologique, à l'endroit où la stratigraphie antique était la mieux conservée.

Cliché Y. Labaune



Fig. 7. Vue générale de la tranchée et du raccordement au réseau de chaleur situé rue de Gaillon.

Cliché Y. Labaune

Dans un premier temps, les 25 et 26 mars, le creusement de la tranchée de raccordement a été réalisé en co-activité, par l'aménageur et sous le contrôle archéologique de l'équipe du SAVA, au moyen d'une pelle mécanique de 15 tonnes équipé d'un godet lisse d'une largeur d'un mètre jusqu'à l'apparition des vestiges archéologiques en place.

Dans un second temps, entre le 27 mars et le 5 avril, l'équipe du SAVA a pu intervenir avant la pose des réseaux de chaleur planifiée à partir du 8 avril, fouiller les vestiges mis au jour jusqu'à la côte projet et les documenter.

II.2. Méthode d'enregistrement des données et études spécialisées

D'un point de vue spatial, 3 espaces, 56 unités stratigraphiques, 6 maçonneries et un fait / structure ont été individualisées.

Les espaces sont décrits dans le corps du texte : l'espace 1 correspond au trottoir bordant le *decumanus* D7 et la façade de l'îlot VII-7 ; l'espace 2 correspond à l'espace des ateliers-boutiques bordant l'îlot VII-7 et ouvrant sur la rue D7 ; l'espace 3 correspond aux aménagements situés en coeur d'îlot VII-7 (**fig. 8**).

Le contour de la tranchée a été relevé au tachéomètre. Les vestiges conservés ont fait l'objet d'un relevé photogrammétrique généré au moyen du logiciel Agisoft photoscan. L'acquisition a été réalisée en début d'intervention après un nettoyage minutieux de l'ensemble des vestiges, puis en fin d'intervention, une fois réalisée la fouille ciblée des vestiges remarquables.

Les orthophotographies produites à cette occasion ont été géoréférencées puis imprimées au 1/20^e durant la phase terrain. Les fonds de plan ainsi obtenus ont permis de dessiner sur site le plan des vestiges sur un papier calque superposé au plan (**fig. 9**).

Le relevé des coupes stratigraphiques significatives a été obtenu par le même procédé (**fig. 10**). La description stratigraphique qui va suivre s'appuie sur ces coupes de référence, en complément des plans.

La description complète des US, des maçonneries et du fait / structure est quant à elle fournie dans l'annexe 1.

Les études spécialisées et expertises (vaisselle céramique, vaisselle en verre, numismatique, « petit mobilier », ossements d'animaux) sont fournies dans l'annexe 2.

Le mobilier archéologique (lavé et conditionné), les clichés de fouilles et la documentation primaire ont été inventoriés de manière détaillée, suivant les normes émises par le SRA et transmises par courrier en date du 18 décembre 2006. On soulignera que tous les relevés réalisés (plans, coupes) ont été mis au net et sont présentés dans ce rapport. Chaque structure découverte a bénéficié d'une couverture photographique (clichés numériques). Ces inventaires sont fournis dans l'annexe 3.

Les relevés topographiques ont été assurés par Angélique Tisserand. L'inventaire des points topographiés et leurs coordonnées est fourni dans l'annexe 4.

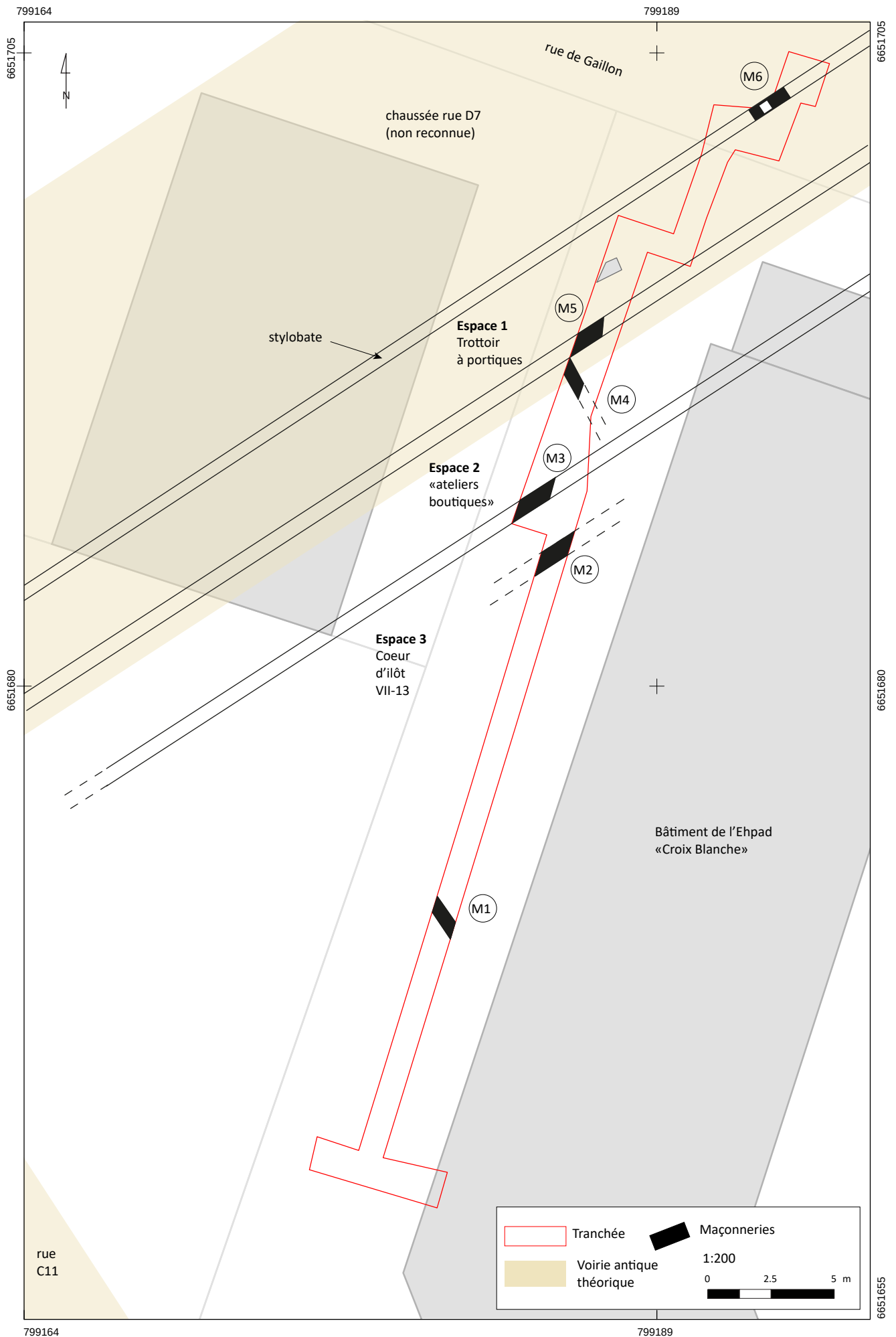
La documentation administrative relative à l'opération (arrêté de prescription, attribution et nomination, projet d'intervention) est fournie dans l'annexe 5.

La phase de « post-fouille » a été réalisée au SAVA sur une durée d'une dizaine de jours ouvrés, la rédaction du rapport a été close le 17 juillet 2024, une fois les études spécialisées rendues (faune : rendu le 28 juin 2024, vaisselle céramique : rendu le 04 juillet 2024).

Fig. 8 (ci-contre). Plan général de l'intervention, report des maçonneries antiques et des espaces concernés.

Ech. 1:200, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN



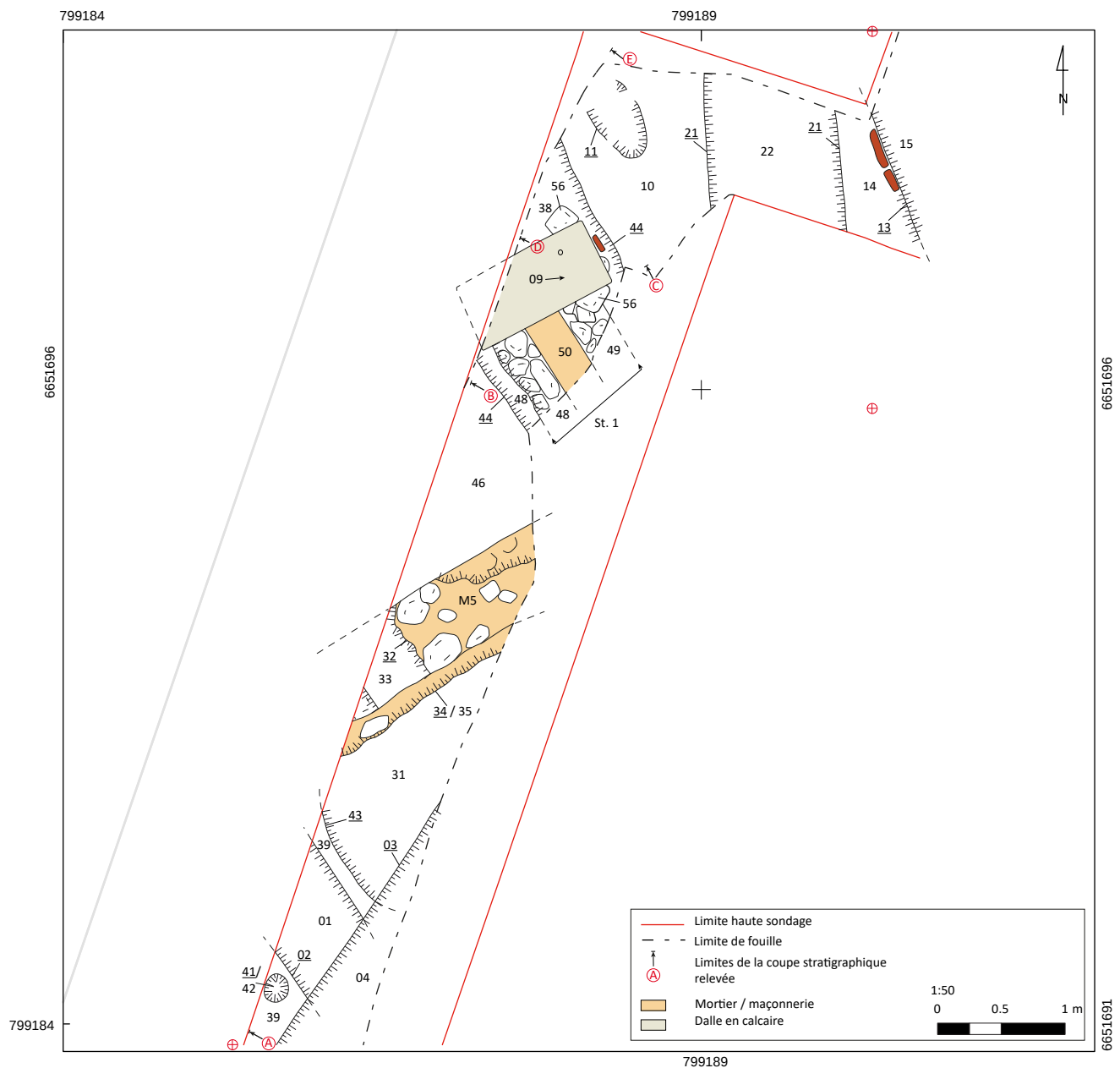


Fig. 9. Plan du secteur avec stratigraphie antique bien conservée qui a focalisé l'attention de cette opération, réalisé en fin d'intervention.

Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après orthophotographie A. Belot et interprétation Y. Labaune.

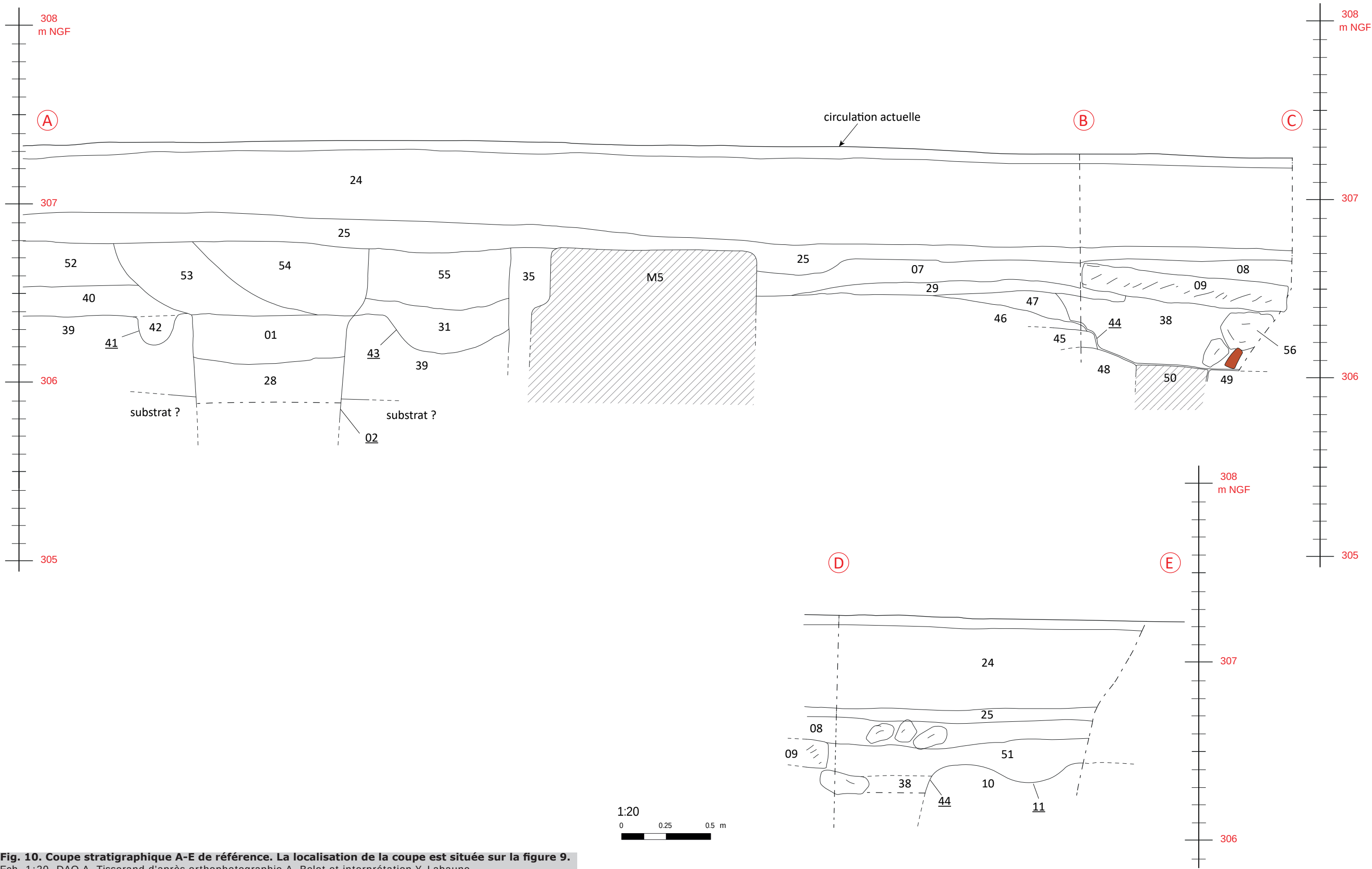


Fig. 10. Coupe stratigraphique A-E de référence. La localisation de la coupe est située sur la figure 9.
Ech. 1:20, DAO A. Tisserand d'après orthophotographie A. Belot et interprétation Y. Labaune.

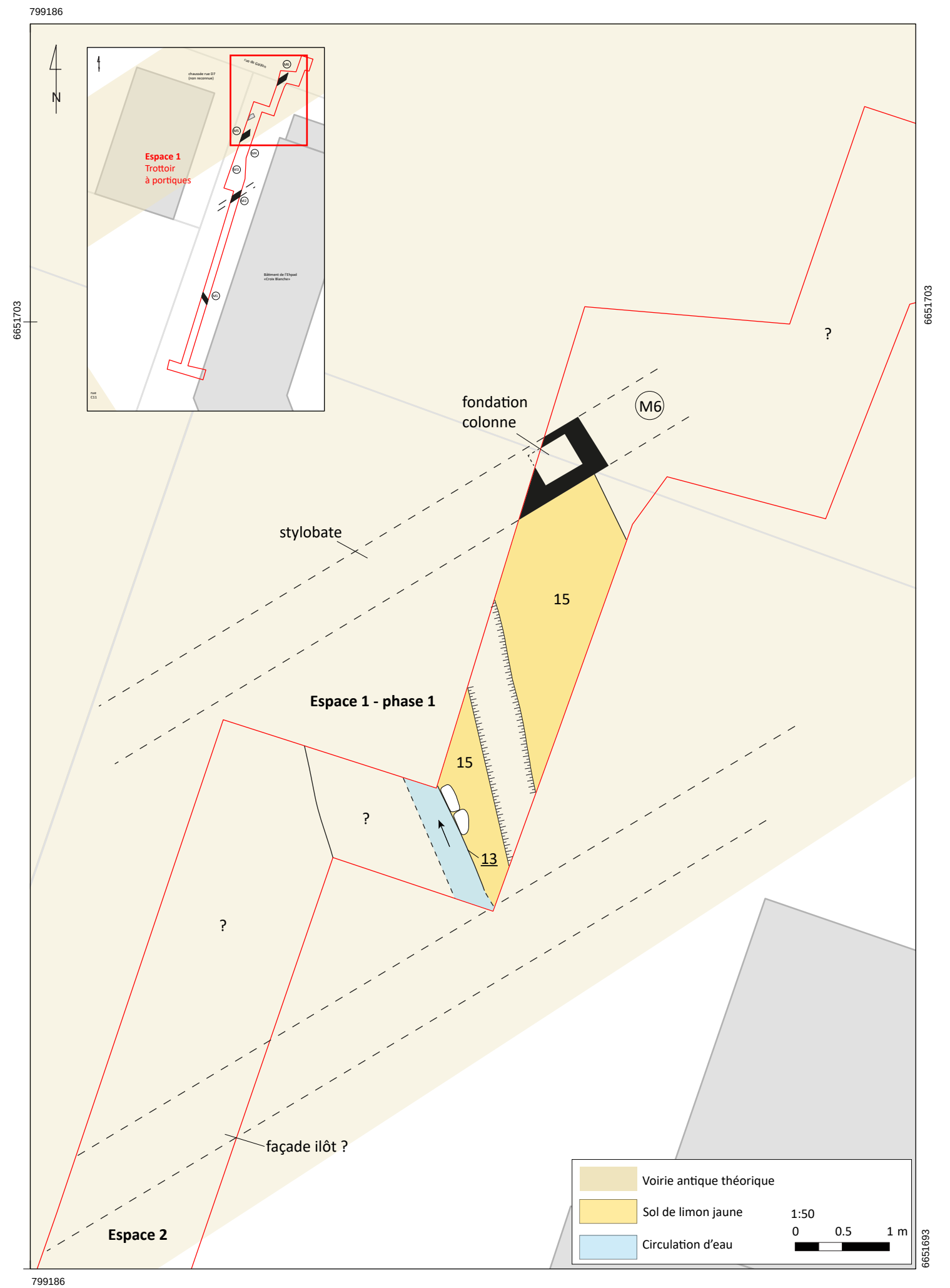


Fig. 11. Plan synthétique de l'espace 1, phase 1.
Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.

III. Observations chrono-stratigraphiques et phasages des occupations par espaces

III.1. Espace 1, trottoir à portique du *decumanus* D7 bordant l'îlot VII-13

Cet espace (**fig. 8**) possède une stratigraphie bien mieux conservée que celle des espaces 2 et 3, compte tenu de sa position en bordure de la rue actuelle de Gaillon et de son relatif éloignement des opérations de terrassement massif liés à la construction de l'Ehpad dans les années 1970. La puissance stratigraphique pour l'Antiquité est supérieure à 0,70 m. Quatre phases d'occupation antiques peuvent être distinguées (phases 1 à 4) suivies directement d'une phase contemporaine de la construction de l'Ehpad (phase 5).

III.1.1. Phase 1 (**fig. 11**)

Le substrat et les niveaux primitifs de mise en place du trottoir et de la voirie n'ont pas pu être appréhendés au cours de cette opération. L'horizon stratigraphique le plus ancien qui a été atteint est un système micro-stratifié composé d'une succession de fins sols limoneux indurés jaunes, assez fragiles, d'assiette parfaitement plane, alternant avec des couches d'occupation brunes (15) (**fig. 12**). Le toit du sol 15 apparaît vers 306,20 m NGF, il a été dégagé en plan et la stratigraphie située sous 306,20 m NGF n'a pas pu être observée. Une canalisation de type drain contemporaine de ce sol 15 a été partiellement reconnue (**13**) : il s'agit d'une structure fossoyée perpendiculaire à l'axe du trottoir, d'une dizaine de centimètres de profondeur, dont la paroi orientale est renforcée au moyen de fragments de *tegulae* plantés de chant (**fig. 13**). Il s'agit certainement d'un canal d'évacuation des eaux de pluie et/ou des eaux usées depuis la façade d'îlot en direction du caniveau de bord de rue, cas de figure fréquemment rencontré à Autun.



Fig. 12. Espace 1, phase 1. Le système de sols de circulation fins et limoneux 15 du trottoir dégagé en plan. L'alternance sols limoneux jaunes et couches d'occupation brunes est visible dans la coupe à gauche du cliché.

Cliché A. Belot.



Fig. 13. Espace 1, phase 1. Vue zénithale du drain 13 et de son aménagement en fragments de *tegulae*.

Cliché A. Belot.

La couche 15 arrive au contact du mur M6, une solide maçonnerie large de 0,65 m construite avec des blocs de granite équarris, liés à un mortier sableux jaune très compact de couleur beige qui intègre un bloc de grès parallélépipédique (0,40 x 0,40 x 0,20 m). Il s'agit dans son état primitif d'un mur bahut intégrant la fondation d'une colonne sous la forme de ce bloc de grès, dont la face supérieure culmine à 306,20 m NGF (**fig. 14**) soit la même altitude que le système de sols 15. M6 peut être interprété comme stylobate lié au portique de bord de rue longeant la façade de l'îlot VII-13 et être contemporain du système de sols micro-stratifié 15.



Fig. 14. Espace 1, phase 1. Au premier plan le mur bahut M6 et l'une de ses fondations de colonne sous la forme d'un bloc de grès de grand appareil. Au second plan, le système de sols de circulation 15 qui arrive au contact de M6.

Cliché Y. Labaune.

III.1.2. Phase 2 (fig. 15)

Dans un second temps, on observe un rehaussement progressif d'une trentaine de centimètres du niveau de circulation du trottoir grâce à la mise en place d'une succession de sols de nature différente de ceux rencontrés pour la phase 1. Il s'agit désormais de sols très solides, composés de cailloux, de fragments de TCA centimétriques voire de blocs compactés dans une matrice sableuse (29, 45, 46, 47) (**fig. 16**) qui culminent à 306,50 m NGF. Ces sols semblent venir buter contre la maçonnerie M5 qui marque la façade de l'îlot VII-13. Au cours de cette phase, une seconde structure hydraulique perpendiculaire à l'axe du trottoir, St. 1, a été reconnue. Contrairement au drain 13, un simple fossé, il s'agit d'une structure construite d'une largeur totale de l'ordre de 0,80 m. Elle est composée de deux piédroits maçonnés (48 et 49) larges d'environ 0,25 m

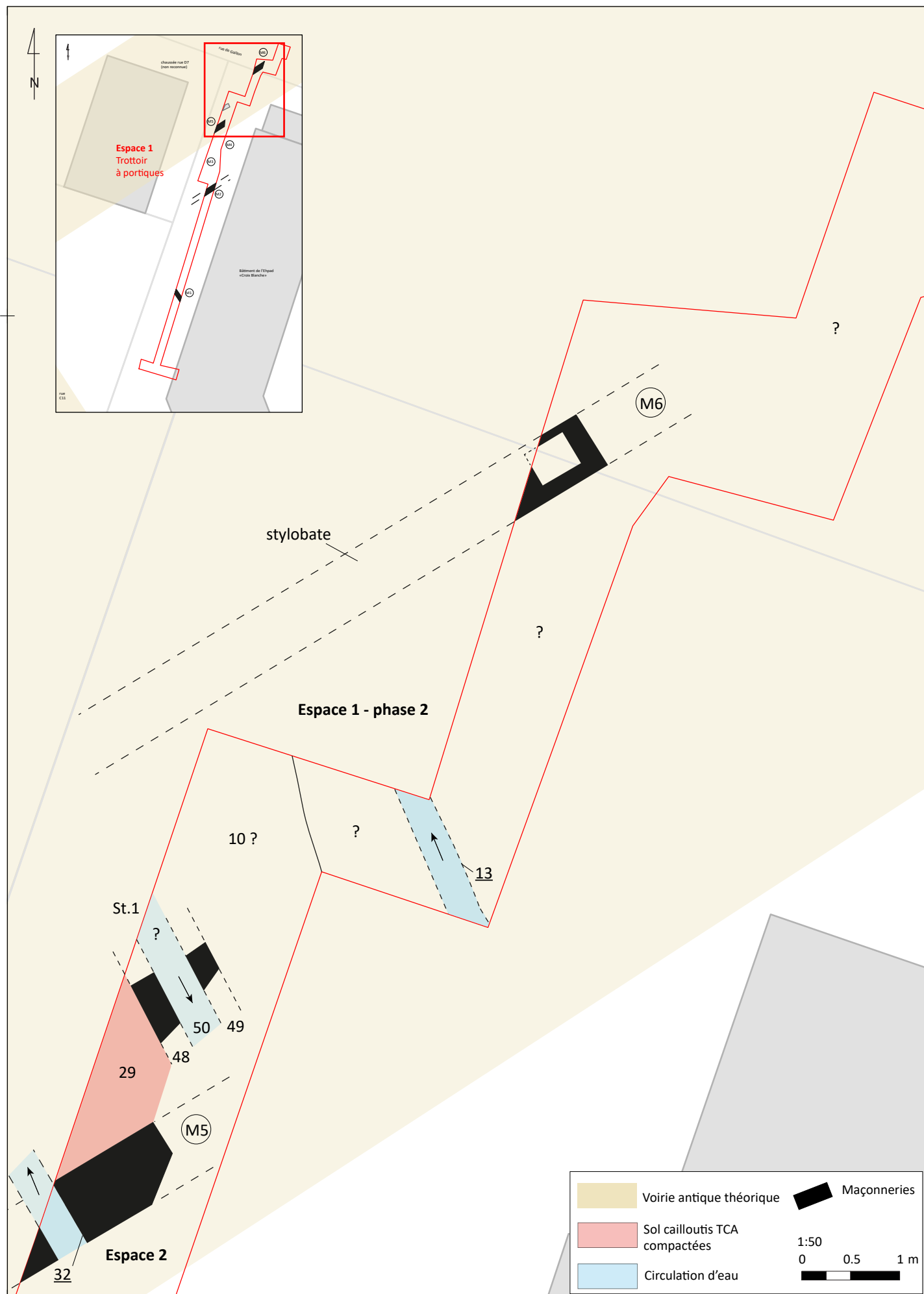
Fig. 15 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 1, phase 2.
Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

799186

6651703

6651703



799186

6651693



Fig. 16. Espace 1, phase 2. Vue zénithale du sol de circulation 29. Il arrive au contact de M5 (à gauche du cliché). La fosse d'implantation lors de la phase 4 du tambour de colonne 06 visible sur ce cliché recoupe clairement le sol 29. Cliché Tristan Dessolin.

aménagés au moyen de blocs de grès liés au mortier. Ces piédroits délimitent un canal dont la largeur utile est de 0,30 m. Le fond de la conduite (50), qui culmine vers 306,05 m NGF, est tapissé d'un enduit hydraulique en béton de tuileau qui couvraient initialement semble-t-il les parois intérieures et les piédroits 48 et 49 (**fig. 17**). La hauteur précise de cette canalisation, ainsi que la nature de sa couverture, restent inconnues car St. 1 a été tronquée jusqu'au fil d'eau par la tranchée d'épierrement 44. Il est toutefois possible d'extrapoler une hauteur maximum de l'ordre de 0,45 m en imaginant qu'elle affleurerait au niveau du sol 29. Elle était peut-être couverte initialement de grandes dalles de grès analogues à la dalle 09 qui sera réutilisée lors de la phase 3. Les caractéristiques de cette canalisation St. 1, le soin porté à sa construction mais aussi la présence d'enduit hydraulique en béton de tuileau sur le fond et possiblement les piédroits de cette structure, que l'on ne retrouve habituellement pas sur les canalisations d'évacuation des eaux usées, permettent peut-être d'y voir un système d'adduction alimentant l'îlot VII-13 en eau claire.



Fig. 17. Espace 1, phase 2. Vue zénithale de l'aqueduc St. 1. Au centre du cliché le fil d'eau de la canalisation 50 tapissé de béton de tuileau, de part et d'autre les piédroits 48 et 49 arasés au niveau de leurs fondations. Cliché Yannick Labaune.

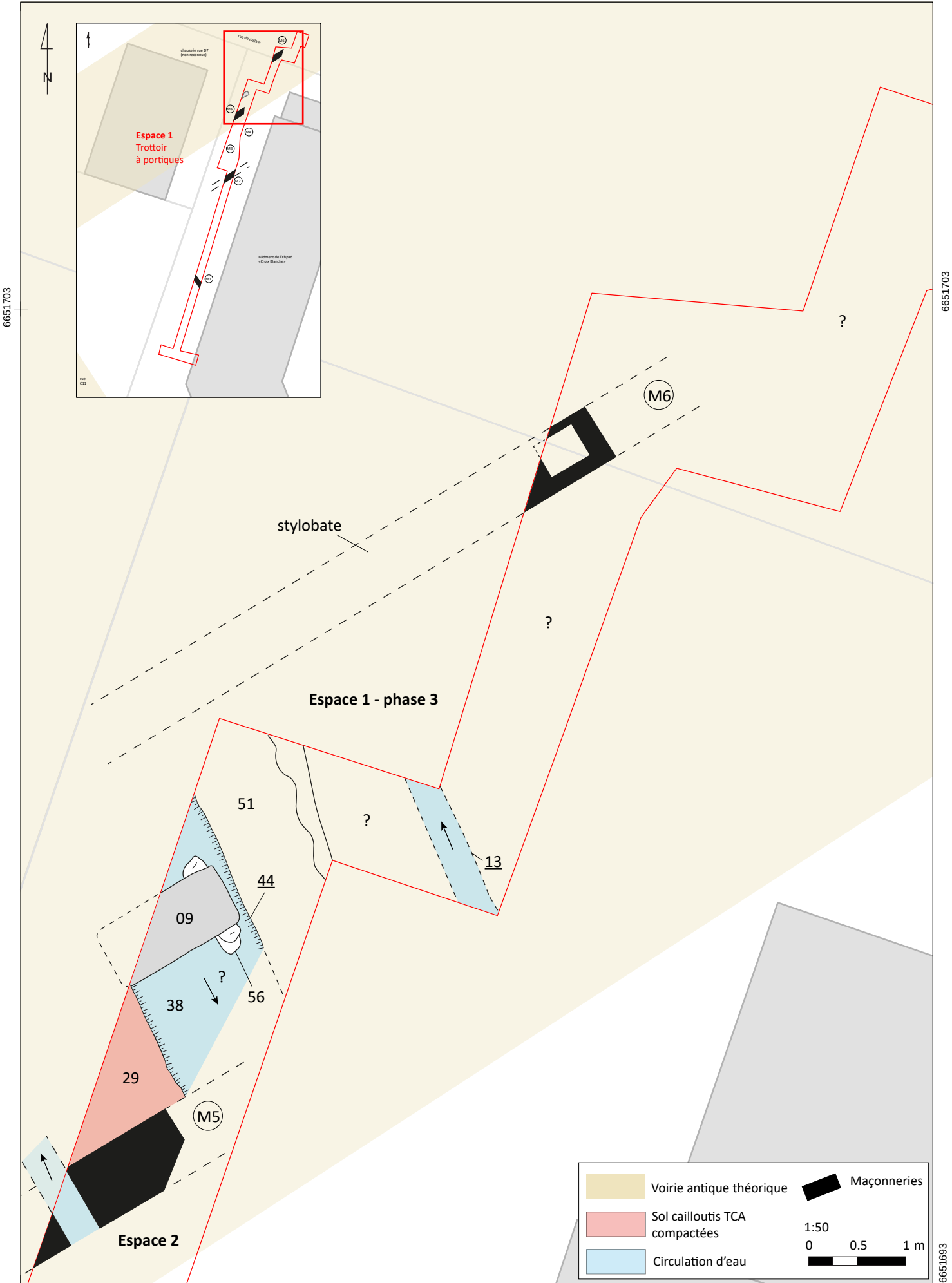
III.1.3. Phase 3 (**fig.18**)

Au cours de cette phase, le petit aqueduc St. 1 est démonté et on récupère les blocs de construction des piédroits, mais peut-être également le système de couverture que l'on imagine composé de grandes dalles de calcaire. La tranchée d'épierrement 44 de cette structure hydraulique, qui mesure environ 1,40 m de largeur pour une quarantaine de centimètres de profondeur, n'a curieusement pas été comblée directement après récupération des matériaux. En effet la tranchée 44 reste manifestement alimentée par une eau stagnante, et s'envase progressivement comme le montre la constitution du dépôt limoneux brun meuble très pauvre en mobilier (**fig. 19**), qui déborde d'ailleurs à l'est assez largement sur la surface du trottoir (51) (**fig. 20**).

Fig. 18 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 1, phase 3. Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

799186



799186



Fig. 19. Espace 1, phase 3. Vue zénithale de la tranchée 44 d'épierrement de St. 1, comblée par le dépôt limoneux 38.

Cliché Yannick Labaune.



Fig. 20. Espace 1, phase 3. Vue zénithale de la dalle 09 couvrant 44. A droite du cliché, dans la coupe, on remarque que le comblement limoneux 38 (stagnation d'eau) déborde largement sur la surface du trottoir (51).

Cliché Yannick Labaune.

C'est dans ce dépôt 38 déjà bien constitué qu'on vient mettre en place le système de calage rudimentaire de la dalle de calcaire de couverture 09, constitué de blocs équarris, fragments de TCA et fragments de placage en roche décorative (56) (**fig. 21**). Cette dalle de dimensions assez imposantes (1,18 x 0,52 x 0,25 m) possède une surface lisse et usée caractéristique d'une circulation piétonne répétée et un revers brut de taille, on imagine qu'elle appartenait au système de couverture de St. 1 au cours de la phase 2. Certainement récupérée lors du démantèlement de St. 1 puis placée transversalement à la tranchée 44, elle assure un rôle de couverture mais permet peut être plus pragmatiquement aux piétons de franchir plus aisément le fossé 44 recoupant le trottoir dans sa largeur (la fenêtre d'intervention étant très étroite il est difficile de savoir si d'autres dalles analogues étaient disposées sur le tracé de 44).



Fig. 21. Espace 1, phase 3. Détail du système de calage rudimentaire de la dalle 09 dans le comblement limoneux 38.

Cliché Yannick Labaune.

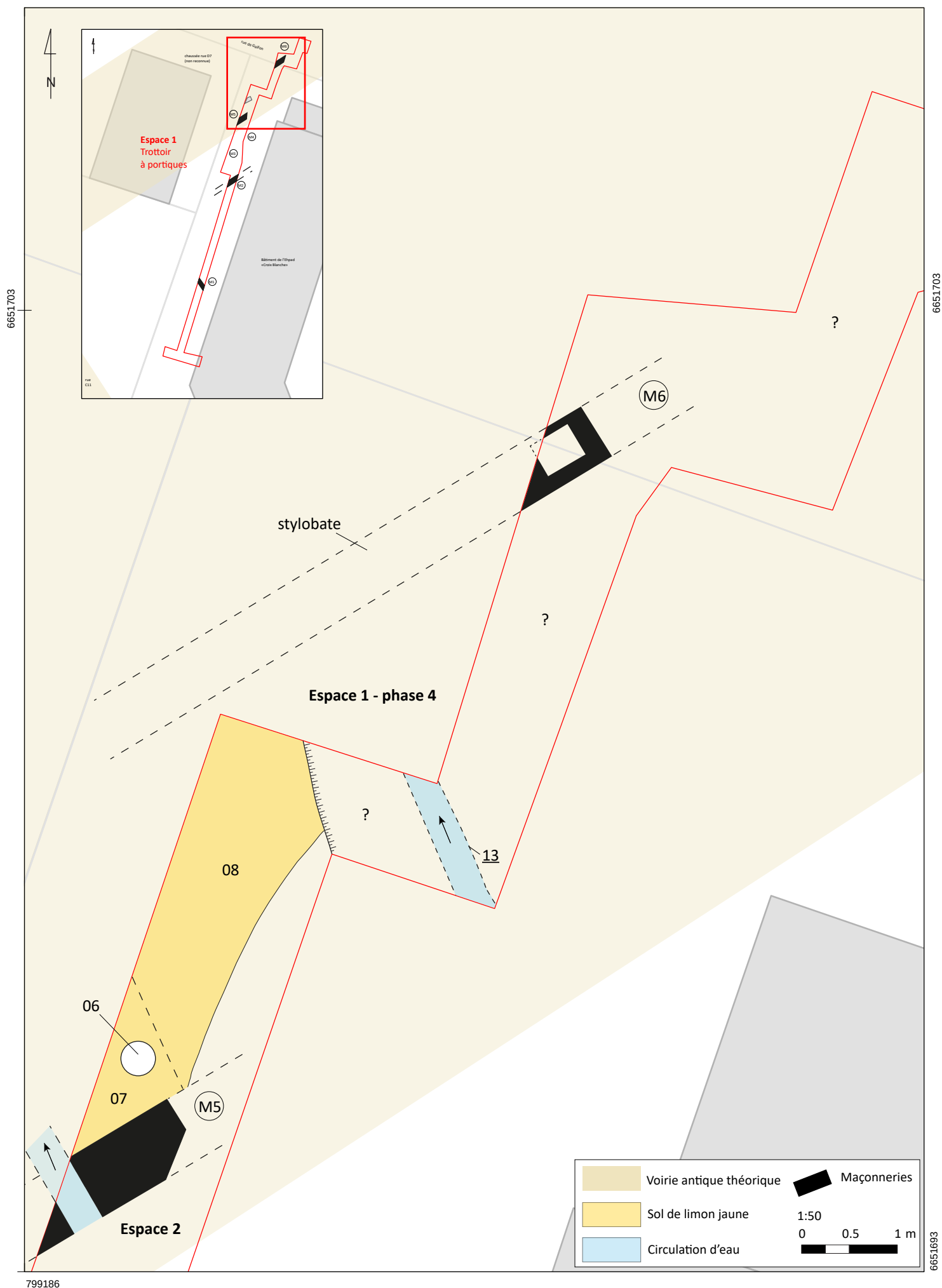
III.1.4. Phase 4 (fig.22)

L'espace de circulation du trottoir, sur le tracé du fossé 44 totalement envasé et de ses débordements de limons 51, est assaini et renforcé par la mise en place d'un très solide sol de circulation 07=08 conservés sur 15 cm d'épaisseur (**fig. 23**). 07 et 08 sont deux couches tassées, très compactes, la première est composée de petits blocs et fragments de TCA centimétriques et la seconde de blocs de granite de plus fort module de 0,15 à 0,25 m de côté. On remarque que 08, plus solide et grossière, s'installe sur le comblement meuble de 44 (38=51) mais vient également sceller la dalle 09, soit un secteur difficilement praticable, et ce certainement dans le but de l'assainir (**fig. 24**).

Fig. 22 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 1, phase 4.
Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

799186



799186

6651693



Fig. 23. Espace 1, phase 4. Vue générale de l'espace et des niveaux de circulation 07=08 en cours de démontage, laissant notamment apparaître le sommet de la dalle 09.
Cliché Yannick Labaune.



Fig. 24. Espace 1, phase 4. Vue de détail de l'espace. A droite du cliché le sol de circulation caillouteux 07 contemporain de la mise en place du tambour de colonne 06 ; à gauche du cliché le sol de circulation plus grossier 08 qui scelle 44 ainsi que la dalle 09.
Cliché Yannick Labaune.

Ces sols, qui culminent vers 306,65 m NGF viennent clairement buter contre la maçonnerie M5 qui marque la façade de l'îlot VII-13. La mise en place de ces solides sols de circulation s'accompagne de la mise en place d'un élément architectural en position secondaire, un tambour de colonne de grès en remploi (06) d'un diamètre de 0,36 m et haut d'une trentaine de centimètres (**fig. 25-26**). La fonction de cet aménagement, implanté sur le trottoir à une trentaine de centimètres du mur de façade de l'îlot, reste indéterminée.



Fig. 25. Espace 1, phase 4. Tambour de colonne 06, vue générale.
Cliché Yannick Labaune.



Fig. 26. Espace 1, phase 4. Tambour de colonne 06, vue de l'extrémité qui était fichée dans le sol munie d'une petite cavité rectangulaire.
Cliché Yannick Labaune.

III.1.5. Phase 5

Cette phase voit la troncature des horizons archéologiques postérieurs à ceux reconnus lors de la phase 4 (absence notamment des horizons de « terres noires ») au moment de la construction du bâtiment de l'Ehpad, combinée à la mise en place d'un système de solides remblais compactés mécaniquement (25 puis 24) qui servent d'assise à la couche d'enrobé actuelle (**fig. 27**).

Elle s'accompagne du creusement d'un ensemble de réseaux enterrés (**fig. 28**).



Fig. 27. Espace 1, phase 5. La troncature des années 1970 liée à la construction de l'Ehpad couplée à l'apport des remblais 24 ,25 qui servent d'assise à la couche d'enrobé actuelle, est bien visible en coupe.
Cliché Yannick Labaune.

III.1.6. Essai de datation absolue des phases reconnues dans l'espace 1

Phase 1

La phase 1 ne peut pas être datée.

Phase 2

La phase 2 ne peut pas être datée.

Phase 3

La vaisselle céramique présente dans le comblement 38 de la fosse 44 oriente la datation à partir de la fin du II^e siècle ap. J.-C. III^e siècle ap. J.-C. ?

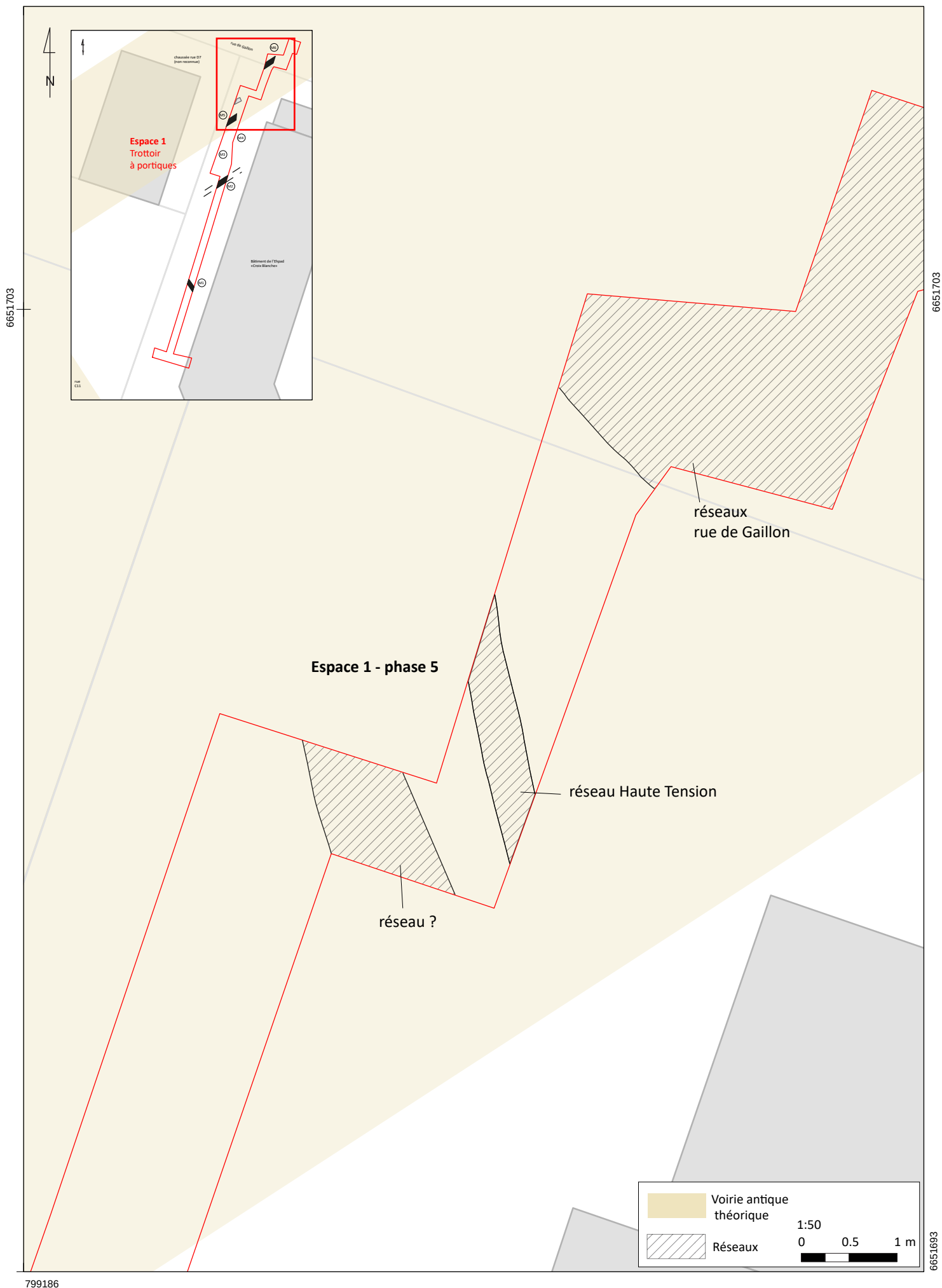
Phase 4

La vaisselle céramique présente dans le sol 08 oriente la datation entre la fin du III^e siècle ap. J.-C. et la première moitié du V^e siècle ap. J.-C. Phase tardo-antique.

Phase 5

La phase 5 peut être datée de la fourchette comprise entre janvier 1970 et septembre 1974, date de construction du bâtiment actuel de l'Ehpad (voir *supra*).

799186



III.2. Espace 2, façade d'îlot VII-13 et zone des ateliers-boutiques

Cet espace (**fig. 8**) possède une stratigraphie très mal conservée. Sa meilleure conservation est assurée à proximité immédiate du mur de façade de l'îlot, avec une puissance stratigraphique de 0,80 m. En revanche dès que l'on s'éloigne en direction du cœur d'îlot, soit le long même du bâtiment de l'Ehpad, les horizons archéologiques sont totalement arasés jusqu'au substrat et seules quelques fondations de maçonneries antiques sont conservées çà et là sur quelques centimètres d'épaisseur.

Six phases ont été reconnues. Quatre phases d'occupation antiques peuvent être distinguées (phases 1 à 4), ainsi qu'une phase vraisemblablement post-antique (phase 5) directement suivie d'une phase contemporaine de la construction de l'Ehpad (phase 6).

III.2.1. Phase 1 (**fig. 29**)

Le substrat, argileux jaune, apparaît vers 305,90 m NGF au niveau du mur de façade d'îlot.

Il est scellé par une couche homogène d'une cinquantaine de centimètres, limoneuse, jaune verdâtre (39), pauvre en mobilier, (**fig. 10**). Il pourrait s'agir d'un remblai de nivellement global du secteur à l'altitude de 306,35 m NGF, déposé au contact même du substrat, préalable à la mise en place d'une première occupation du secteur.

Un trou d'installation d'un poteau de bois, de 0,25 m de diamètre, profond d'une dizaine de centimètres (41) au comblement 42 sombre, riche en charbons de bois / bois dégradé (**fig. 30-31**) s'installe dans 39. Il témoigne de la présence d'une construction en matériau périssable dont la nature nous échappe. La structure semble contemporaine d'une couche d'occupation 40 riche en éléments organiques, mêlé à des fragments de céramiques, qui culmine vers 306,55 m NGF.

III.2.2. Phase 2 (**fig. 32**)

Le seul témoin de cette phase est une fosse dépotoir d'assez grandes dimensions mais partiellement dégagée (43), dont l'ouverture est perceptible dès 306,45 m NGF, aux parois obliques et fond concave, profonde d'une quinzaine de centimètres et qui mesure plus de 2 m de longueur et plus d'un mètre de largeur. La partie de la fosse comprise dans l'emprise de l'intervention a été intégralement fouillée et son comblement argilo-limoneux de couleur sombre (31) est extrêmement riche en charbons de bois voire en cendres, on imagine peut-être un rejet de foyer (**fig. 33-34**).

Le mobilier est abondant en regard du faible volume fouillé et très varié. Il comporte de la vaisselle céramique ainsi qu'une densité importante d'ossements d'animaux et parmi eux quelques rebuts de l'artisanat de la corne, mais aussi de la vaisselle en verre, ornée par ailleurs par un type de décor assez rare dans nos régions (type Isings 33 / AR 50-52 à filet rapporté ?), de plusieurs éléments de quincaillerie domestique (plusieurs maillons en forme de « 8 » d'une chaîne en fer), d'une clochette quadrangulaire en alliage cuivreux complète encore munie de son battant en fer, et enfin d'une monnaie de type sesterce très usée (**fig. 35**).

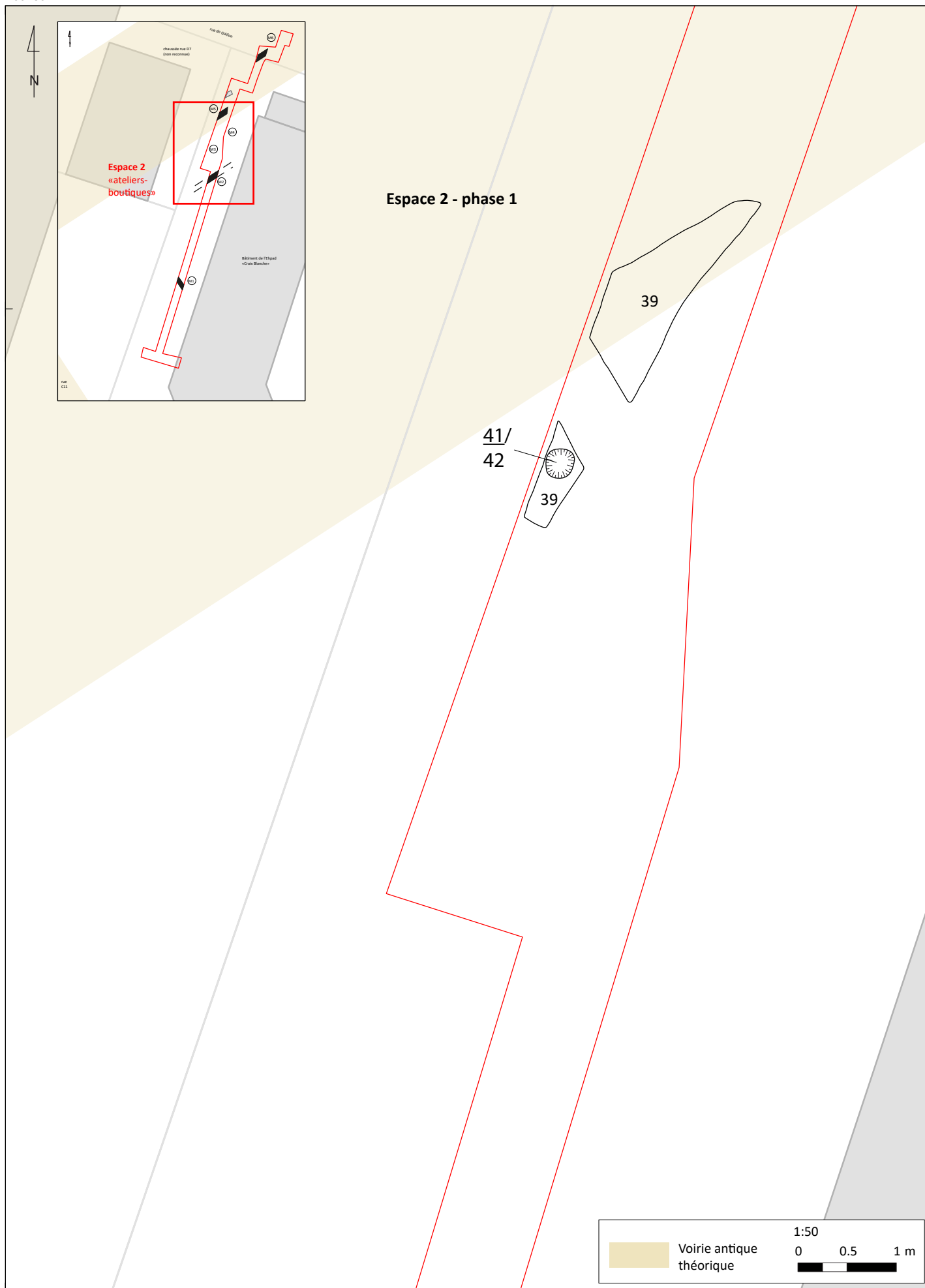
III.2.3. Phase 3 (**fig. 36**)

Au cours de la phase 3, les structures fossoyées des phases 1 et 2, ainsi que les couches d'occupation associées, sont scellées par un remblai assez massif d'une épaisseur d'au moins 0,30 m, constitué d'une argile jaune assez compacte (52, 55), peu riche en mobilier (**fig. 10**). L'épaisseur initiale de ce remblai reste incon nue suite à la troncature opérée à la phase 5. La nature de ce remblai invite à l'interpréter comme un possible remblai de nivellement destiné à assoir une nouvelle occupation dont la nature nous échappe.

Fig. 28 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 1, phase 5.
Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.

799180

6651693



6651693

6651683

799180



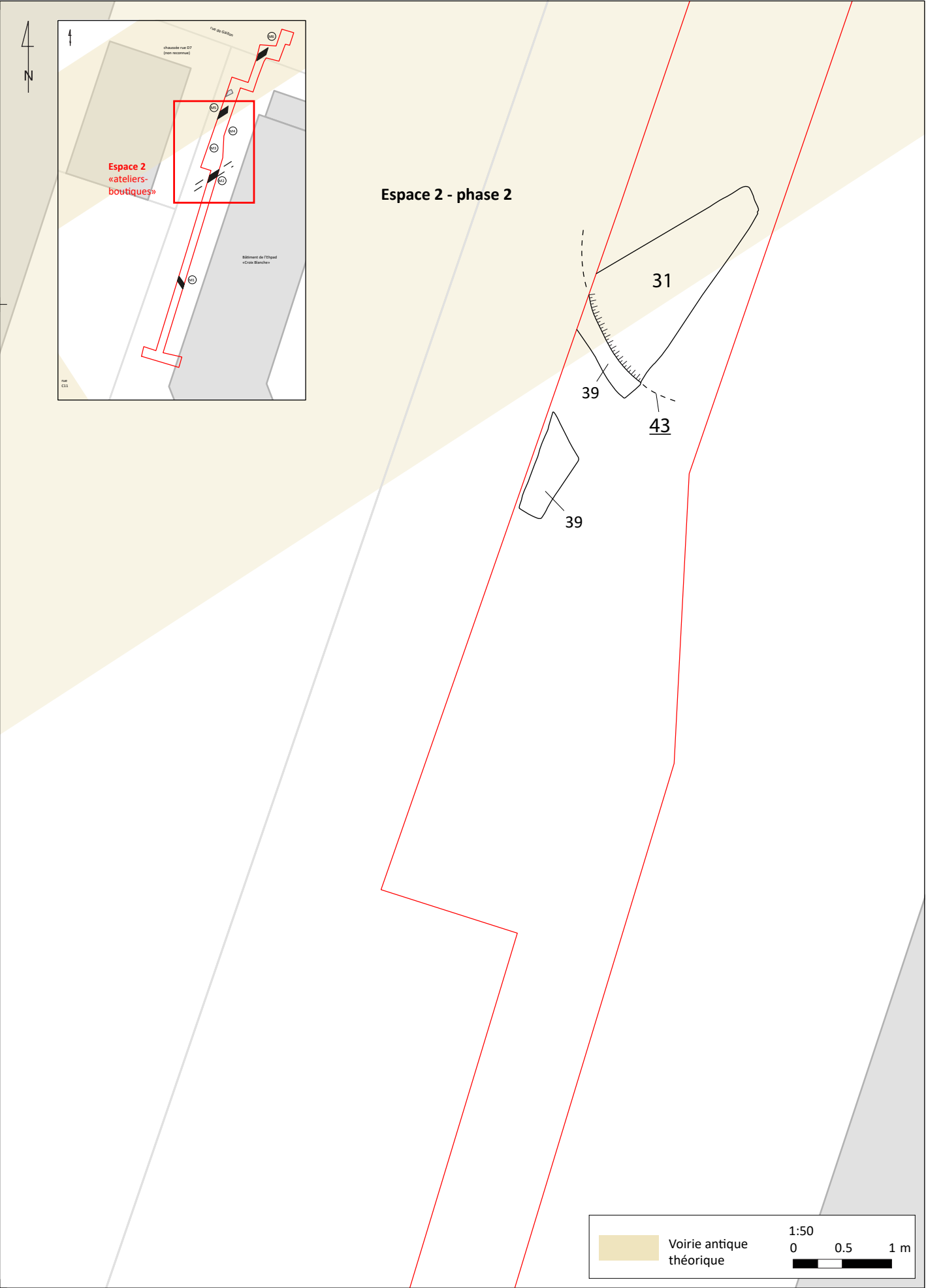
Fig. 30. Espace 2, phase 2.
Trou de poteau 41 après fouille
de son comblement 42.
 Cliché Yannick Labaune.



Fig. 31. Espace 2, phase 2. Trou de poteau 41 avec son comblement 42.
 Cliché Yannick Labaune.

Fig. 29 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 2, phase 1.
 Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.

799180



799180

6651693

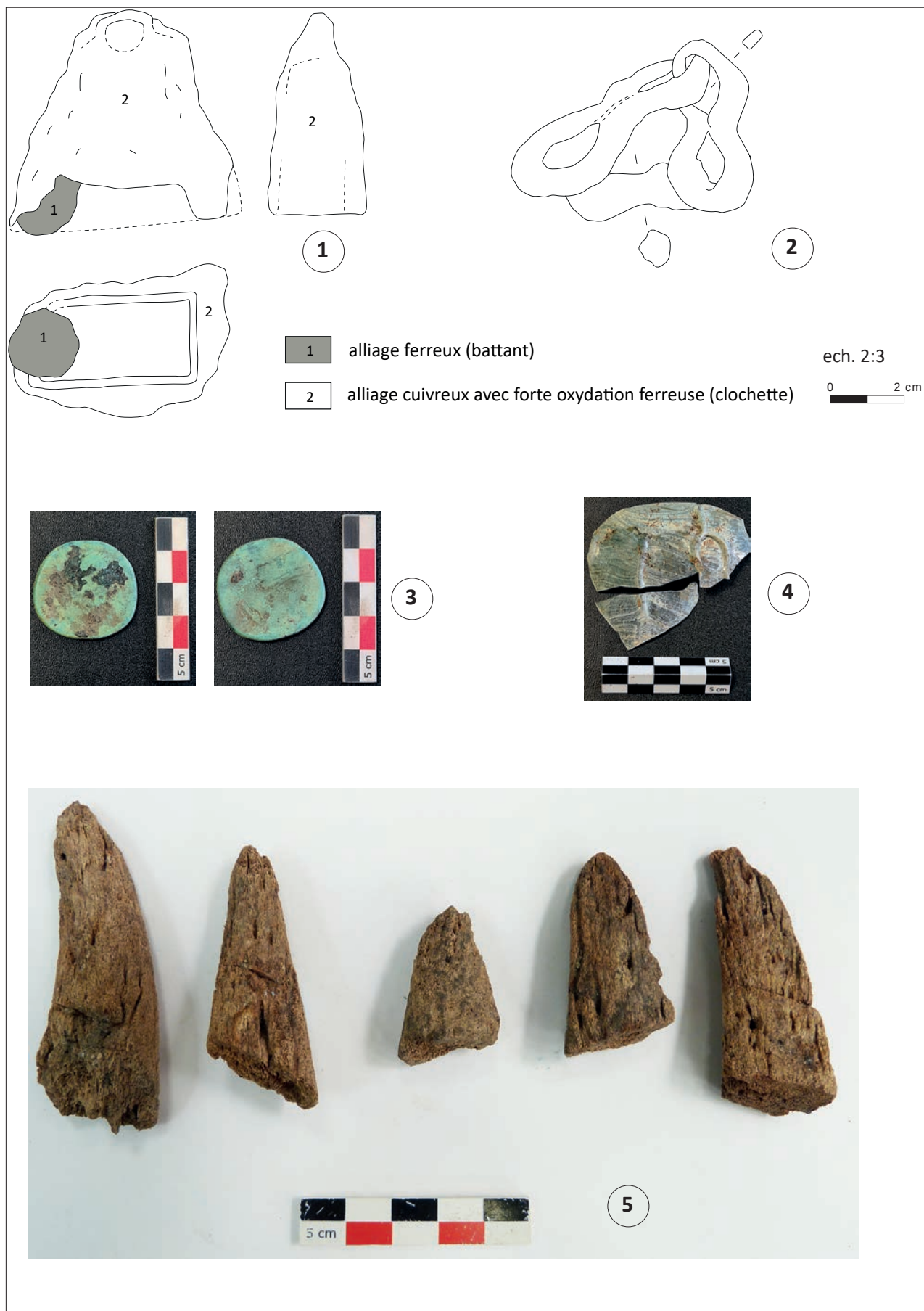


Fig. 33. Espace 2, phase 2. Aspect du comblement 31 de la fosse 43, très riche en charbons de bois.
Cliché Antoine Belot.



Fig. 34. Espace 2, phase 2. Fosse 43 et son fond légèrement concave après la fouille de son comblement 31, très charbonneux, visible dans la coupe.
Cliché Antoine Belot.

Fig. 32 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 2, phase 2.
Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.



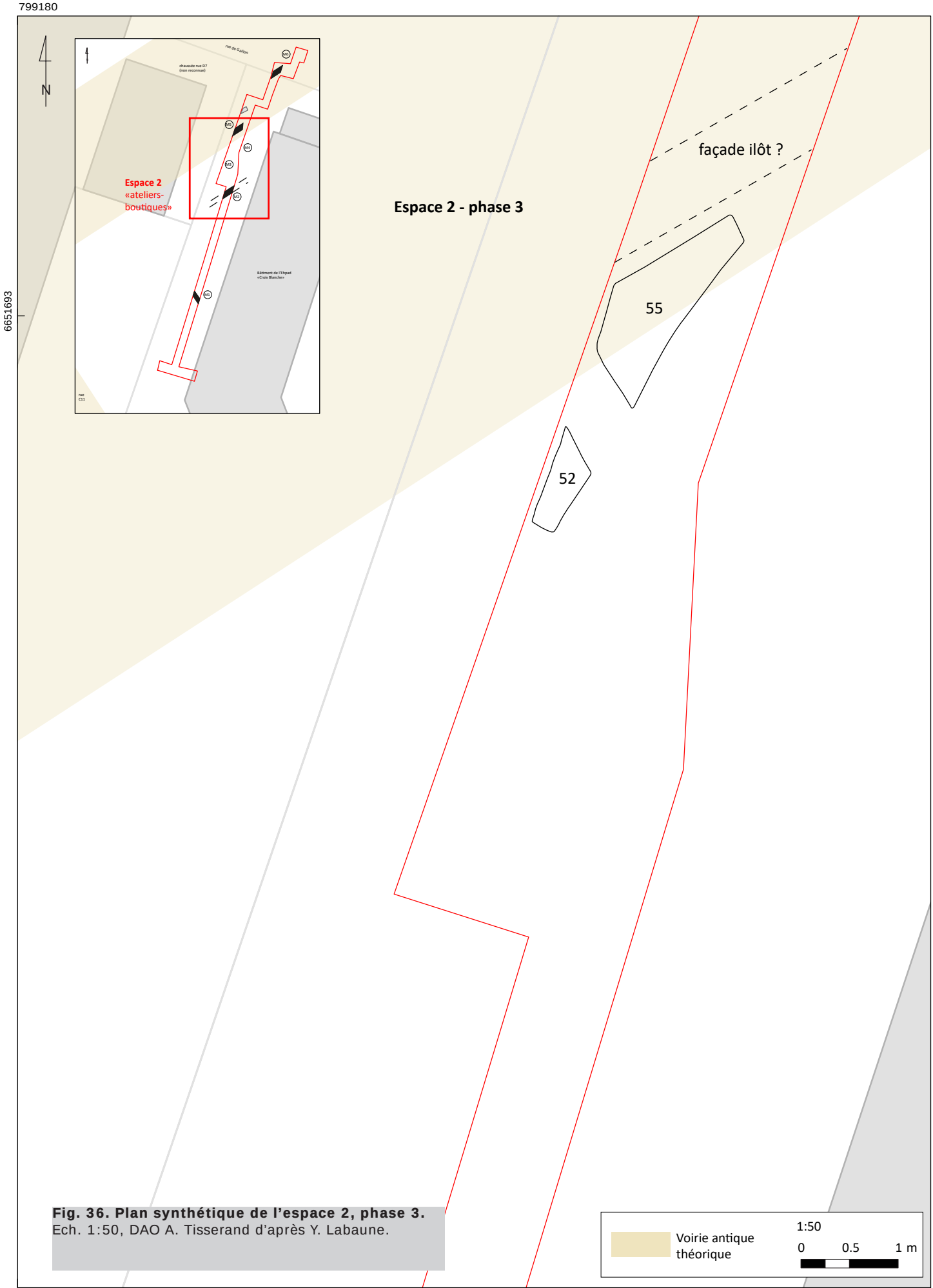


Fig. 36. Plan synthétique de l'espace 2, phase 3.
Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.



III.2.4. Phase 4 (fig. 37)

La phase antique la plus récente reconnue dans ce secteur voit la construction du mur de façade de l'îlot VII-13, M5, dont la tranchée d'installation 34 vient clairement recouper tous les niveaux antérieurs (**fig. 38**). Large de 0,65 m, il est construit en blocs de granite équarris liés à un mortier jaune sableux et pulvérulent (**fig. 39**).

Les sols de circulations de l'espace 2 contemporains de la mise en place du mur de façade d'îlot au cours de la phase 4 sont absents, ils ont malheureusement certainement été écrêtés à date récente lors de la phase 6. Une canalisation 32 / 33 large de 0,50 m traverse M5, elle se caractérise par une interruption dans la maçonnerie. Elle a certainement pour fonction d'évacuer les eaux usées en provenance de l'intérieur de l'îlot, à travers le mur de façade, en direction du trottoir et du collecteur de bord de rue, comme cela est fréquemment attesté à Autun (**fig. 38**).



Fig. 38. Espace 2, phase 4. Fondations légèrement débordantes du mur de façade d'îlot M5 installées dans 31.

Cliché Antoine Belot.

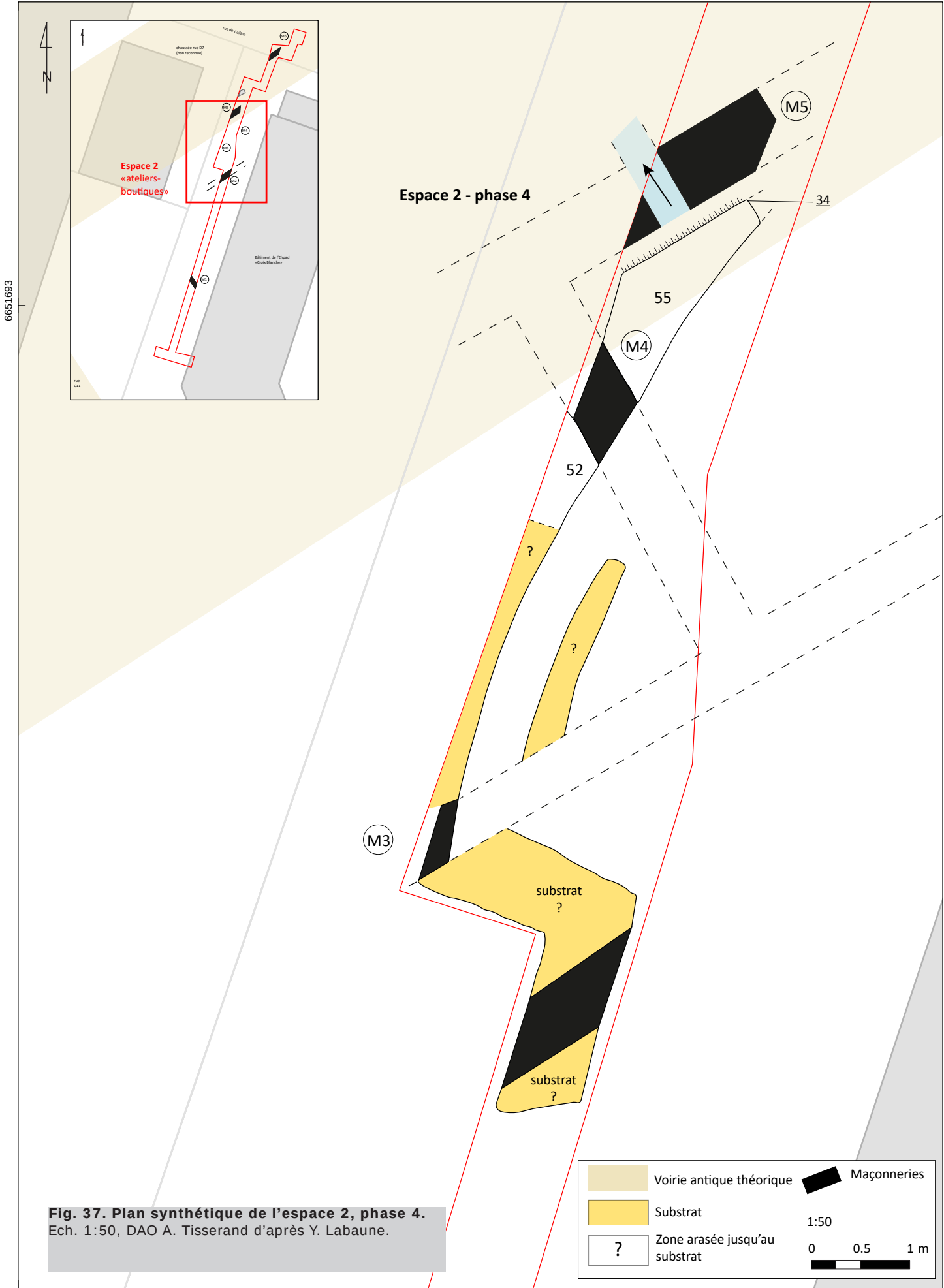


Fig. 39. Vue zénithale du mur de façade d'îlot M5 et son interruption liée au passage de la canalisation 32.

Cliché Antoine Belot.

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

799180



799180

6651683

III.2.5. Phase 5 (fig. 40)

A cette phase se raccroche l'épierrement d'une maçonnerie M4 orientée nord-ouest-sud-est mesurant initialement 0,65 m de largeur, par la mise en place d'une tranchée de récupération 02 qui recoupe les niveaux des phases 1, 2 et 3. Le creusement en partie supérieure de 02 est largement évasé, avec une largeur à l'ouverture d'environ 1,40 m avant de se resserrer à la largeur de 0,65 m et d'adopter des parois parfaitement verticales. Le fond de 02 n'a pas été atteint (**fig. 41**).

La maçonnerie M4 était initialement un mur de refend séparant deux pièces de l'espace 2 de type « ateliers-boutiques ».



Fig. 41. Tranchée d'épierrement 02 et son comblement, partiellement fouillé, constitué d'une alternance de remblais argileux sombres (01, 54) et de remblais jaunâtres riches en mortier détritique (28, 53).
Cliché Yannick Labaune.

III.2.6. Phase 6 (fig. 42)

Cette phase voit la troncature d'une bonne partie des horizons antiques (absence des sols contemporains du mur de façade d'îlot M5 et des horizons postérieurs) au moment de la construction du bâtiment de l'Ehpad, combinée à la mise en place d'un système de solides remblais compactés mécaniquement (25 puis 24) qui servent d'assise à la couche d'enrobé actuelle (se reporter à **fig. 27**).

III.2.7. Essai de datation absolue des phases reconnues dans l'espace 2

Phase 1

La vaisselle céramique présente dans le remblai 39, dans le comblement 42 du trou de poteau 41 et dans la couche d'occupation 42 orientent la datation dans la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

Phase 2

Le verre présent dans le comblement 31 de la fosse 43 oriente la datation à partir de la période flavienne.

Phase 3

La phase 3 ne peut pas être précisément datée en l'absence de mobilier. Le II^e siècle est proposé à titre d'hypothèse.

Phase 4

La vaisselle céramique (métallescente) présente dans le comblement 35 de la tranchée de fondation 34 oriente la datation entre la fin du II^e et le III^e siècle.

Phase 5

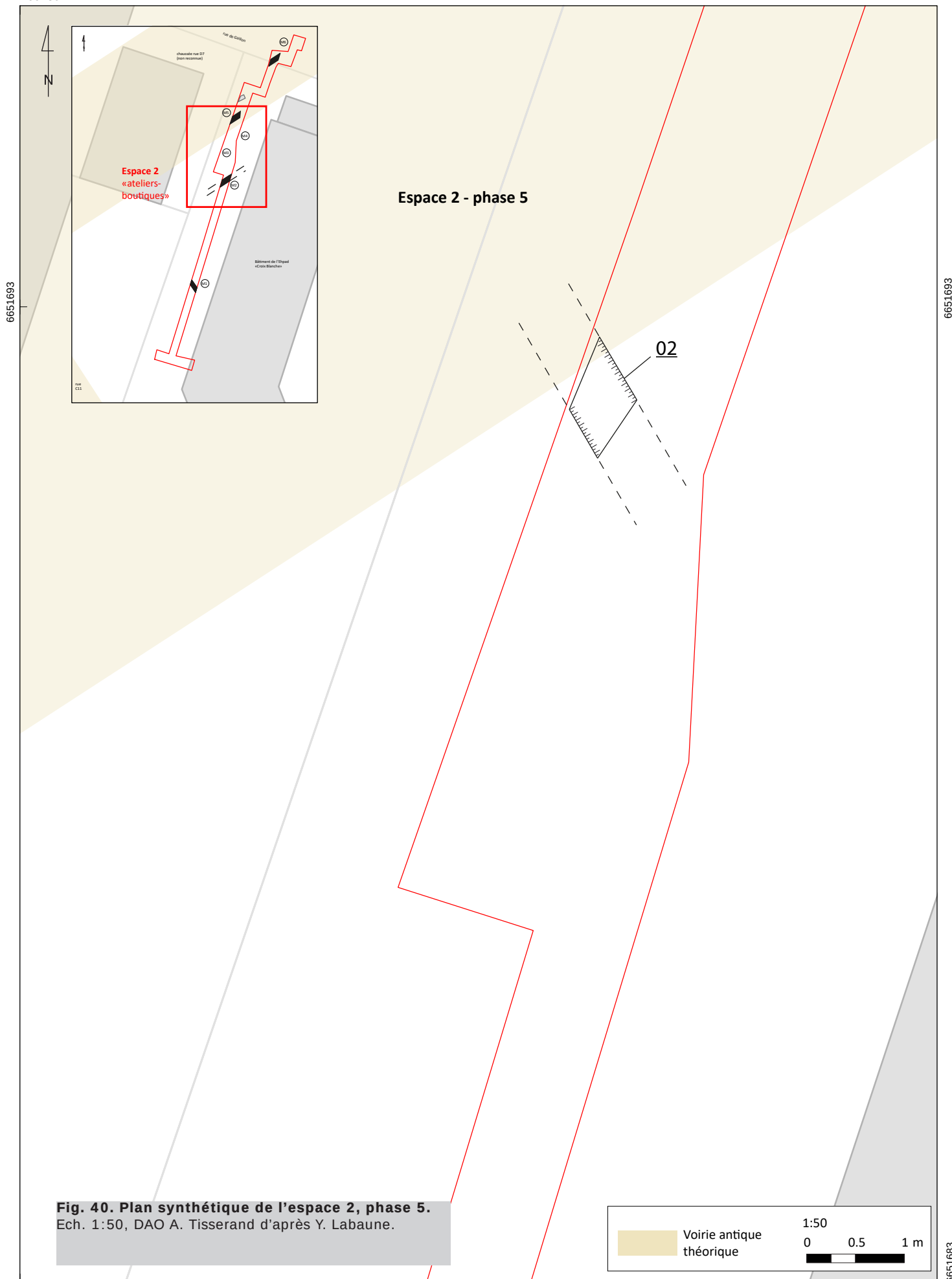
La phase 5 ne peut pas être précisément datée en l'absence de mobilier.

Phase 6

La phase 6 peut être datée de la fourchette comprise entre janvier 1970 et septembre 1974, date de construction du bâtiment actuel de l'Ehpad.

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

799180



799180

6651693

6651683

799180

6651693

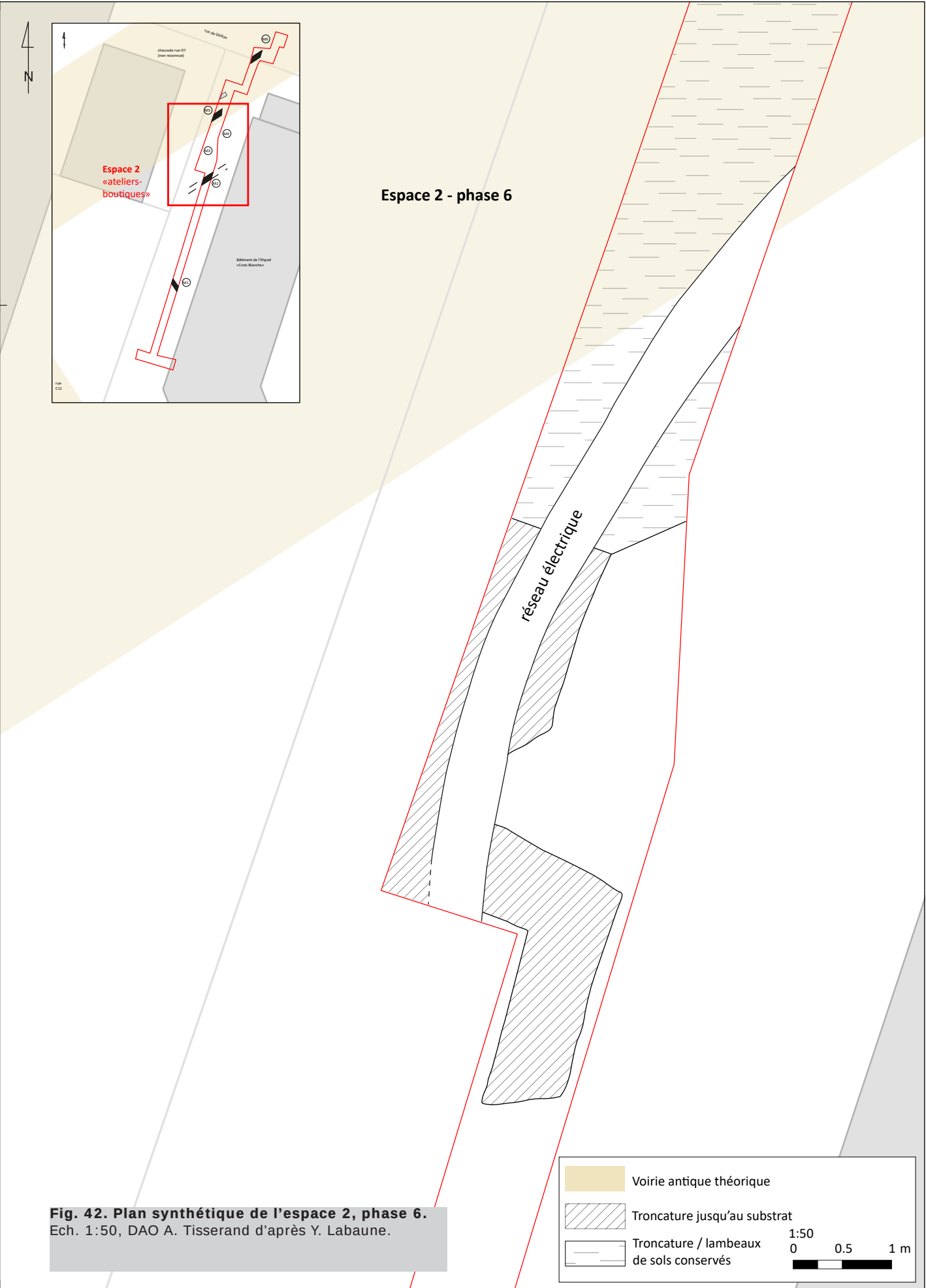


Fig. 42. Plan synthétique de l'espace 2, phase 6.
Ech. 1:50, DAO A. Tisserand d'après Y. Labaune.

	Voirie antique théorique
	Troncature jusqu'au substrat
	Troncature / lambeaux de sols conservés

1:50
0 0.5 1 m

799180

6651693

6651683

III.3. Espace 3, coeur de l'îlot VII-13

Cet espace a été totalement écrêté jusqu'au sol géologique et son toit apparait entre 306,65 et 306,80 m NGF lors de la construction du bâtiment de l'Ehpad entre 1970 et 1974. Seules deux fondations de maçonneries antiques, M1 et M2, sont conservées sur un maximum d'une trentaine de centimètres d'épaisseur (**fig. 10, 43, 44**).

Le substrat est directement scellé par le système de solides remblais compactés mécaniquement (25 puis 24) qui servent d'assise à la couche d'enrobé actuelle reconnu dans les espaces 1 et 2.



Fig. 43. Espace 3. Maçonnerie M1 dont seules les fondations implantées dans le substrat sont conservées.

Cliché Tristan Dessolin.



Fig. 44. Espace 3. Maçonnerie M2 dont seules les fondations implantées dans le substrat sont conservées.

Cliché Candice Gilleron.

IV. Synthèse et mise en perspective des vestiges dans leur environnement archéologique proche

IV.1. Le *decumanus* D7 et son trottoir (espace 1)

IV.1.1. Les aménagements du haut-Empire

La chaussée de la rue décumane D7 n'a pas pu être observée, les niveaux archéologiques étant tronqués ou tout simplement masqués par le passage des réseaux enterrés contemporains sous l'actuelle rue de Gaillon. En revanche un tronçon du trottoir méridional de la rue décumane D7 a pu être dégagé en plan. Les horizons les plus précoces n'ont pas pu être atteints au cours de l'opération et la chronologie de mise en place de la voirie et du trottoir n'a pas pu être précisée. Il est couvert par un portique dont les vestiges se matérialisent sous la forme d'un mur bahut M6, large de 0,65 m, qui intègre des blocs parallélépipédiques de grès comme fondations de la colonnade (la largeur des entraxes n'a malheureusement pas pu être déterminée), cas de figure majoritairement attesté à Autun (**fig. 45**).

De parement à parement, depuis le mur stylobate M6 jusqu'au mur de façade de l'îlot VII-13 (voir *infra*), le trottoir mesure 3,30 mètres de largeur.

L'horizon le plus ancien appréhendé au cours de cette opération, antérieur au milieu du II^e siècle, est un complexe micro stratifié composé d'une succession de sols limoneux indurés jaunes parfaitement horizontaux, assez fragiles, alternant avec de fines couches d'occupation brunes (15) qui viennent au contact même du mur stylobate (**fig. 46**). L'aspect de ce feuilletage témoigne de travaux réguliers d'entretien du trottoir qui se sont accompagnés de multiples ragréages.



Fig. 45. Au premier plan le mur bahut M6 et l'une de ses fondations de colonne sous la forme d'un bloc de grès de grand appareil. Au second plan, le système de sols de circulation 15 qui arrive au contact de M6.

Cliché Y. Labaune.



Fig. 46. Le système de sols de circulation fins et limoneux 15 du trottoir dégagé en plan. L'alternance sols limoneux jaunes et couches d'occupation brunes est visible dans la coupe à gauche du cliché. Cliché A. Belot.

Un canal d'évacuation des eaux usées

Un canal d'évacuation des eaux de pluie et/ou des eaux usées (13), contemporain du complexe de sols micro stratifiés 15, traverse perpendiculairement le trottoir, depuis la façade d'îlot en direction du caniveau longeant la chaussée (**fig. 47**). Il adopte la forme d'une structure fossoyée linéaire d'une dizaine de centimètres de profondeur dont les parois sont renforcées au moyen de fragments de *tegulae* plantées de chant.



Fig. 47. Vue zénithale du drain 13 et de son aménagement en fragments de *tegulae*. Cliché A. Belot.

Un système d'adduction d'eau maçonné de type « aqueduc »

Un petit aqueduc maçonné, St. 1, traverse lui aussi perpendiculairement le trottoir. Le fond et les parois latérales du canal intérieur, large de 0,30 m de largeur, sont tapissés de mortier hydraulique (**fig. 48**). Sa période de construction ne peut pas être précisée, mais il était en fonction entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle. La hauteur initiale de l'aqueduc ne devait pas excéder 0,45 m et il ne devait pas être voûté. Il était en effet très probablement couvert au moyen de grandes dalles de calcaire qui devaient affleurer à la surface du trottoir et sur lesquelles il était possible de circuler. Cette canalisation maçonnée était probablement destinée à amener de l'eau claire depuis l'espace public, en direction de l'intérieur de l'îlot VII-13 et pouvait potentiellement servir à alimenter des dispositifs de type bassin ou fontaine privée.



Fig. 48. Vue zénithale de l'aqueduc St. 1. Au centre du cliché le fil d'eau de la canalisation 50 tapissé de béton de tuileau, de part et d'autre les piédroits 48 et 49 arasés au niveau de leurs fondations. Cliché Y. Labaune.

Ce type de système d'adduction d'eau maçonné de dimensions réduites, est très rare à l'intérieur de l'espace urbain. Le seul exemple de ce type attesté à Autun, de morphologie et dimensions similaires à celui de la rue de Gaillon, a été retrouvé en 2005 à l'occasion d'une surveillance de travaux rue de la Jambé de Bois, dans l'angle nord-est de l'îlot XIV-8 (opération 2005.14, inédite) (**fig. 49**). L'adduction d'eau à Autun semble en effet majoritairement assurée au moyen de tuyaux en bois, en céramique ou en plomb (**Borau 2015**).



Fig. 49. Aqueduc analogue à St. 1, observé en 2005 à l'occasion d'une surveillance de travaux rue de la Jambé de Bois, dans l'angle nord-est de l'îlot XIV-8 (opération 2005.14, inédite). Cliché Y. Labaune.

Les sols de circulation du trottoir contemporains du fonctionnement de l'aqueduc (29, 45, 46, 47) sont bien plus solides que les précédents (15), ils sont composés de blocs, de cailloux et de fragments de TCA compactés. Au cours du III^e siècle, peut-être à la fin de ce siècle, l'aqueduc St. 1 est démantelé, les blocs de construction des piédroits et une partie des dalles de couverture sont récupérés. La tranchée de récupération 44 de l'ouvrage hydraulique reste cependant ouverte et l'eau circule toujours avant que la structure fossoyée ne s'envase progressivement. On imagine que l'une des dalles de couverture (09) couvrant initialement St. 1 est sommairement réinstallée et calée dans les dépôts sédimentaires issus de la stagnation d'eau (38), afin peut-être pragmatiquement de faciliter la circulation piétonne de ce secteur devenu insalubre (**fig. 50**).



Fig. 50. Vue zénithale de la tranchée 44 d'épierrement de St. 1, comblée par le dépôt limoneux 38.
Cliché Y. Labaune

IV.1.2. Les aménagements de l'Antiquité tardive

L'espace du trottoir est définitivement assaini, en particulier sur le tracé de la tranchée de récupération 44, grâce à la mise en place d'un très solide sol de circulation 07=08, composé de blocs et fragments de TCA compactés qui vient sceller la dalle 09 (fig. 51). A proximité du mur de façade d'îlot, ce sol intègre un tambour de colonne en grès en position secondaire (06) pour un usage qui reste indéterminé (fig. 51-52). Ces aménagements relèvent de l'Antiquité tardive comme le suggère la présence dans ces recharges de panses d'amphores, dont un exemplaire d'Almagro 50 qui circule dès l'extrême fin du III^e siècle jusqu'au milieu du V^e siècle. Ces horizons sont malheureusement tronqués par les travaux de construction de l'Ehpad dans les années 1970 ce qui ne permet pas de saisir réellement la nature et l'intensité de l'occupation de ce secteur en façade d'îlot au cours du IV^e siècle.

IV.2. L'îlot VII-13

Du mobilier céramique daté du premier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C. a été découvert dans le comblement 01 de la tranchée d'épierrement 02 de la maçonnerie M4. Ce mobilier résiduel paraît trahir une occupation de l'îlot dès l'époque augusto-tibérienne, sans qu'il soit possible d'en préciser la nature.

IV.2.1. La façade d'îlot VII-13 et l'espace occupé par les « ateliers-boutiques » bordant la rue D7 (espace 2)

Une construction en matériaux périssables au début du I^{er} siècle ap. J.-C.

Les vestiges archéologiques en place les plus précoces relèvent de la première moitié du I^{er} siècle. Il s'agit d'un remblai de nivellement 39 d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur scellant directement le substrat, dans lequel les traces d'une construction en matériaux périssables ont été reconnues sous la forme d'un trou d'installation de poteau (41 / 42) et d'une couche d'occupation associée (40).

Les indices de la présence d'une auberge de l'époque flavienne / début du II^e siècle ap. J.-C. ?

Pour l'époque flavienne (voire le début du II^e siècle ?), les vestiges appréhendés se limitent à une fosse dépotoir 43, qui perfore le remblai 39 et dont les limites débordent largement en dehors de l'emprise de notre fenêtre d'observation. Ses dimensions précises restent inconnues, elle est conservée sur 15 cm d'épaisseur et mesure plus de deux mètres de large et plus d'un mètre de largeur. La partie de la fosse comprise dans l'emprise de l'intervention a été intégralement fouillée et son comblement argilo-limoneux de couleur sombre (31) est extrêmement riche en charbons de bois voire en cendres, on imagine peut-être un rejet de foyer. Le mobilier est très abondant au regard de l'échantillon fouillé. Il comporte une quantité très importante d'ossements d'animaux (754 restes pour un poids d'environ 4,6 kg), de la vaisselle céramique, de la vaisselle en verre, plusieurs éléments de quincaillerie domestique (plusieurs maillons en forme de « 8 » d'une chaîne en



Fig. 51. Vue générale de l'espace et des niveaux de circulation 07=08 en cours de démontage, laissant notamment apparaître le sommet de la dalle 09 et au second plan le tambour de colonne 06.

Cliché Y. Labaune.



Fig. 52. Tambour de colonne 06, vue générale.
Cliché Y. Labaune.

fer), une clochette quadrangulaire en alliage cuivreux complète encore munie de son battant en fer et enfin une monnaie de type sesterce très usée. L'étude de la faune montre que l'assemblage est particulier (pour le détail se référer à l'annexe 2.5, étude de Caroline Lachiche, Inrap). Parmi les ossements, on retrouve en effet principalement des restes de consommation issus de jeunes chevreaux et porcelets âgés pour un grand nombre de moins de 6 mois (**fig. 53-54**). On imagine qu'une quinzaine, voire une vingtaine de jeunes caprinés ainsi qu'une dizaine de jeunes cochons ont été consommés. La quantité d'individus en présence et la qualité gustative de la viande de ces animaux de lait, associée à un peu de volaille et de gibier, suggère de ne pas avoir affaire à un simple dépotoir domestique. Ce type d'assemblage d'ossements animaux (abondance de restes de consommation de jeunes animaux de lait) a été identifié dans les vestiges présumés d'une auberge fouillée en 2012 dans l'agglomération antique d'Entrains-sur-Nohain (information Nicolas Tisserand, Inrap, que je remercie). A titre d'hypothèse, compte tenu du contexte urbain de cet ensemble et de ces comparaisons, nous proposons d'y voir le rejet d'une auberge installée le long de la rue D7. Pour l'instant, les traces d'infrastructures de ce type n'ont pas été identifiées à Autun.

Des indices de l'artisanat de la corne de l'époque flavienne / début du II^e siècle ap. J.-C. ?

Un ensemble de cinq chevilles osseuses de caprinés, tranchées à leur base, probablement lors de la mise en pièces des têtes a été découvert au sein de l'assemblage d'ossements du comblement 31 de la fosse 43 précédemment évoqué. Ces découpes ont été certainement réalisées le but de récupérer l'étui corné à des fins artisanales dans le cadre d'une activité peut-être située à proximité (**fig. 55**). A ce jour, seul un atelier de cornetier a été mis en évidence à Autun dans la pièce 15 de la maison dite aux artisans. Il se situe en périphérie sud-ouest de l'espace urbain et à proximité de l'enceinte, à l'intérieur de l'ilot XIII-3 et aurait fonctionné des années 30 aux années 80 (Rodet Belarbi, Chardon-Picault, 2005, p. 151).

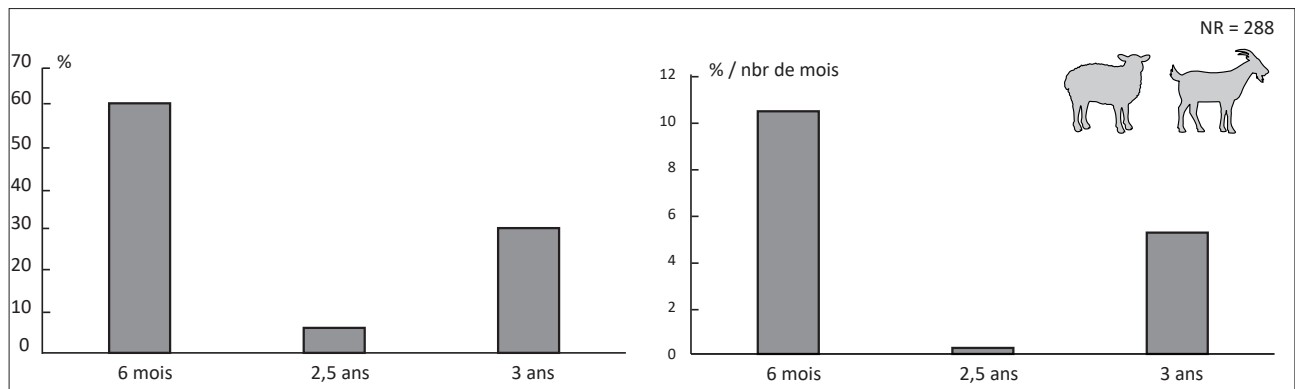


Fig. 53. US 31 ; distribution des âges au décès des caprinés à partir des données ostéologiques par classes, brutes à gauche et divisées par le nombre de mois à droite.
Extrait de l'étude de C. Lachiche, Inrap.

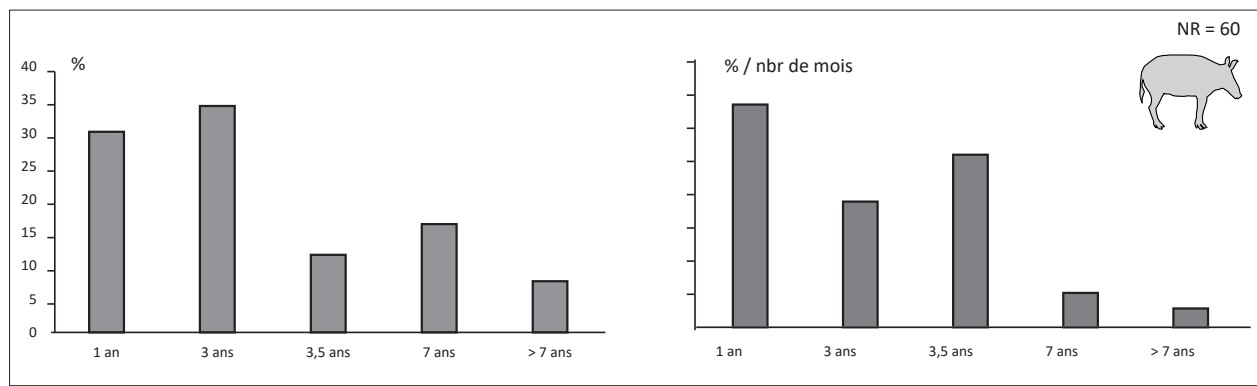


Fig. 54. US 31 ; distribution des âges au décès des porcs à partir des données ostéologiques par classes, brutes à gauche et divisées par le nombre de mois à droite.
Extrait de l'étude de C. Lachiche, Inrap.



Fig. 55. US 31 ; cliché de chevilles osseuses de caprinés marquées par le couperet pour la récupération des étuis cornés.
Cliché C. Lachiche, Inrap.

Réfection de la façade d'îlot entre la fin du II^e s. et la première moitié du III^e siècle ap. J.-C.

La tranchée d'installation 34 de M5, le mur de façade de l'îlot VII-13, vient clairement recouper la fosse 43 précédemment évoquée de la fin du I^{er} siècle / début II^e siècle ap. J.-C., ainsi qu'un lambeau de stratigraphie (US technique 18) comportant du mobilier compris entre 150 et 250. La chronologie relative et la présence de céramique à revêtement argileux métallescent dans le comblement 35 de la tranchée 34 datent la construction de M5 de la fin du II^e ou du courant de la première moitié du III^e siècle ap. J.-C. Ces vestiges trahissent une réfection de la façade d'îlot à la fin du Haut-Empire dont la chronologie précise et l'ampleur sont difficiles à mesurer.

La partie supérieure des horizons antiques, postérieure à la fin du II^e siècle, a été tronquée dans les années 1970 sans accompagnement archéologique lors de la construction du bâtiment accueillant l'Ehpad de la Croix-Blanche.

IV.2.2. L'intérieur de l'îlot VII-13 (espace 3)

Les travaux entrepris dans les années 1970 sans accompagnement archéologique ont intégralement détruit les vestiges antiques de l'îlot VII-13 situés dans l'emprise de notre fenêtre, à l'exception de rares lambeaux de stratigraphie scellant le substrat et de quelques fonds de fondations de maçonnerie antiques. La largeur des maçonneries observées, modeste et n'excédant pas 0,50 à 0,65 m, semble exclure tout aménagement monumental et suggère d'avoir plutôt affaire à un îlot d'habitation. La chronologie des lambeaux de stratigraphie conservée (23) n'excède pas le courant du II^e siècle ap. J.-C.

IV. 3. Conclusion

La nature et la chronologie d'occupation de l'îlot VII-13, qui n'avait pas bénéficié d'observations sérieuses jusqu'à présent, n'ont malheureusement pas pu être précisées significativement au cours de cette opération. Tout juste peut-on dire qu'il s'agit probablement d'un îlot d'habitat, occupé dès l'époque augusto-tibérienne mais sa date d'abandon est impossible à préciser. Pour l'instant aucun indice objectif ne permet de caractériser le niveau social de cet habitat présumé.

En revanche, l'apport de l'opération se révèle intéressant sur la bordure d'îlot et cela à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, le tracé projeté de la rue D7 envisagé à partir d'un seul tronçon découvert rue du 22e BMNA en 1998 est en parfaite adéquation, au mètre près, avec la position des vestiges découverts rue de Gaillon.

Ensuite, la fosse dépotoir 43, comportant une très grande quantité de restes de consommation d'animaux de lait, pourrait trahir la présence d'une auberge à la fin du I^{er} ou début du II^e siècle ap. J.-C. en bordure de cette rue D7, à l'emplacement des « ateliers-boutiques » situées en façade d'îlot, type d'infrastructure qui n'a pour l'instant pas été rencontrée à Autun.

Un ensemble de cinq chevilles osseuses de caprinés, tranchées à leur base a également été découvert dans le comblement de la fosse 43. Elles ont probablement été sciées lors de la mise en pièces des têtes pour récupérer l'étui corné à des fins artisanales, suggérant la présence également en bordure de cette rue D7 d'un atelier de la corne en fonction à la fin du I^{er} ou début du II^e siècle ap. J.-C.

Il a également été possible de mettre en évidence la présence d'un petit aqueduc maçonné St. 1 en fonction à la fin du II^e et au début du III^e siècle, acheminant de l'eau claire depuis l'espace public à l'intérieur de l'îlot, au bénéfice peut-être de fontaines ou bassins d'agrément privés, un type de structure assez rarement attesté en contexte urbain, en particulier à Autun.

Toujours à la fin du II^e et au début du III^e siècle le mur de façade de l'îlot VII-13 est reconstruit, trahissant une réfection de la façade d'îlot dont l'ampleur et la chronologie précise dans la fin du Haut-Empire sont difficiles à mesurer.

Enfin les indices à notre disposition suggèrent un réaménagement plutôt conséquent du trottoir durant l'Antiquité tardive et une poursuite de l'occupation au IV^e et au début du V^e siècle, qui n'est pas sans rappeler un ensemble d'occupations tardo-antiques mises en évidence en dehors de l'enceinte du *castrum*, en façade des îlots situés dans le secteur de la porte Saint-André, que ce soit sur le site du Clos Jovet ou bien du centre commercial Leclerc (Kasprzyk, Labaune, à paraître).

Bibliographie sommaire

Borau 2015

Boreau (L.) - Topographie, urbanisme et gestion des réseaux d'eau à Autun/*Augustodunum* (Saône-et-Loire) : une nouvelle image de la capitale de cité, *Gallia* 72-2, p. 143-203.

Chardron-Picault, Pernot 1999

Chardron-Picault (P.), Pernot (M.) - Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône et Loire), Document d'Archéologie Française, 76, éd. Maison des Sciences de l'Homme, 1999.

Collectif, CAG 71/2 (atlas archéologique), 1993.

Kasprzyk, Labaune, à paraître

Kasprzyk (M.), Labaune (Y.), avec la collaboration de Alix (S.), Tisserand (A.) - Autun dans l'Antiquité tardive : naissance d'une ville multipolaire ?, dans : Elizagoyen (V.), Kasprzyk (M.) dir., Les villes de l'Antiquité tardive en Gaule et dans les régions mitoyennes : des sites multipolaires ?, actes du colloque de Bordeaux, 7-9 décembre 2023, à paraître

Kasprzyk 2005

Kasprzyk (M.) - *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*. Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

Labaune, Kasprzyk 2008

Labaune (Y.), Kasprzyk (M.) - Les rues d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) du I^{er} au IV^e siècle : un bilan, Actes du colloque de Poitiers « LA RUE DANS L'ANTIQUITE : DEFINITION, AMENAGEMENT ET DEVENIR, Poitiers, 7-9 septembre 2006 », 2008, p. 259-273.

Rebourg 1998

Rebourg (A.) - L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

Rebourg 1993

Rebourg (A.) - Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.

Rodet Belarbi, Chardron-Picault, 2005

Rodet Belarbi (I.), Chardron-Picault (P.) - L'OS ET LE BOIS DE CERF À AUTUN-AUGUSTODUNUM (SAÔNE-ET-LOIRE) : productions et consommation d'un *instrumentum*, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 54-2005, p. 149-209

Roidot-Deléage et Fontenay 1872

Roidot-Deléage (J.) et Fontenay (H. de) - Légende détaillée du plan d'*Augustodunum*, *MSE*, I, 1872.

Table des illustrations

Fig. 1. Localisation de l'opération sur la carte IGN.....	11
Fig. 2. Localisation de notre opération menée en bordure méridionale de la rue D7 (n° 1) et du seul tronçon de la rue D7 observé par le passé dans le cadre d'une opération archéologique (n° 2).....	13
Fig. 3. Contexte archéologique immédiat de l'intervention. 1 : maçonneries antiques (surveillance A. Demongeot, 1972) ; 2 : inhumations (découverte fortuite, 1908)	13
Fig. 4. Extrait du cliché IGN de janvier 1970 montrant que les bâtiments de l'Ehpad de la Croix-Blanche n'étaient pas encore construits à cette époque, et la parcelle vierge de toutes constructions	14
Fig. 5. Extrait du cliché IGN du 5 septembre 1974 montrant que les bâtiments de l'Ehpad de la Croix-Blanche et du « village de la Croix-Blanche » sont construits à cette époque	14
Fig. 6. Vue générale de la tranchée ayant fait l'objet d'un suivi archéologique, à l'endroit où la stratigraphie antique était la mieux conservée.....	15
Fig. 7. Vue générale de la tranchée et du raccordement au réseau de chaleur situé rue de Gaillon	15
Fig. 8. Plan général de l'intervention, report des maçonneries antiques et des espaces concernés.....	16
Fig. 9. Plan du secteur avec stratigraphie antique bien conservée qui a focalisé l'attention de cette opération, réalisé en fin d'intervention.....	18
Fig. 10. Coupe stratigraphique A-E de référence. La localisation de la coupe est située sur la figure 9.	19
Fig. 11. Plan synthétique de l'espace 1, phase 1.....	20
Fig. 12. Espace 1, phase 1. Le système de sols de circulation fins et limoneux 15 du trottoir dégagé en plan. L'alternance sols limoneux jaunes et couches d'occupation brunes est visible dans la coupe à gauche du cliché	21
Fig. 13. Espace 1, phase 1. Vue zénithale du drain <u>13</u> et de son aménagement en fragments de <i>tegulae</i>	21
Fig. 14. Espace 1, phase 1. Au premier plan le mur bahut M6 et l'une de ses fondations de colonne sous la forme d'un bloc de grès de grand appareil. Au second plan, le système de sols de circulation 15 qui arrive au contact de M6	22
Fig. 15 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 1, phase 2.....	22
Fig. 16. Espace 1, phase 2. Vue zénithale du sol de circulation 29. Il arrive au contact de M5 (à gauche du cliché). La fosse d'implantation lors de la phase 4 du tambour de colonne 06 visible sur ce cliché recoupe clairement le sol 29.....	24
Fig. 17. Espace 1, phase 2. Vue zénithale de l'aqueduc St. 1. Au centre du cliché le fil d'eau de la canalisation 50 tapissé de béton de tuileau, de part et d'autre les piédroits 48 et 49 arasés au niveau de leurs fondations.....	24
Fig. 18 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 1, phase 3.....	24
Fig. 19. Espace 1, phase 3. Vue zénithale de la tranchée <u>44</u> d'épierrement de St. 1, comblée par le dépôt limoneux 38.....	26
Fig. 20. Espace 1, phase 3. Vue zénithale de la dalle 09 couvrant <u>44</u> . A droite du cliché, dans la coupe, on remarque que le comblement limoneux 38 (stagnation d'eau) déborde largement sur la surface du trottoir (51)	26
Fig. 21. Espace 1, phase 3. Détail du système de calage rudimentaire de la dalle 09 dans le comblement limoneux 38.....	26
Fig. 22 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 1, phase 4.....	26
Fig. 23. Espace 1, phase 4. Vue générale de l'espace et des niveaux de circulation 07=08 en cours de démontage, laissant notamment apparaître le sommet de la dalle 09.....	28

Fig. 24. Espace 1, phase 4. Vue de détail de l'espace. A droite du cliché le sol de circulation caillouteux 07 contemporain de la mise en place du tambour de colonne 06 ; à gauche du cliché le sol de circulation plus grossier 08 qui scelle 44 ainsi que la dalle 09.....	28
Fig. 25. Espace 1, phase 4. Tambour de colonne 06, vue générale	28
Fig. 26. Espace 1, phase 4. Tambour de colonne 06, vue de l'extrémité qui était fichée dans le sol munie d'une petite cavité rectangulaire.....	28
Fig. 27. Espace 1, phase 5. La troncature des années 1970 liée à la construction de l'Ehpad couplée à l'apport des remblais 24 ,25 qui servent d'assise à la couche d'enrobé actuelle, est bien visible en coupe.	29
Fig. 28 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 1, phase 5.....	31
Fig. 29 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 2, phase 1.....	33
Fig. 30. Espace 2, phase 2. Trou de poteau 41 après fouille de son comblement 42	33
Fig. 31. Espace 2, phase 2. Trou de poteau 41 avec son comblement 42.....	33
Fig. 32 (ci-contre). Plan synthétique de l'espace 2, phase 2.....	35
Fig. 33. Espace 2, phase 2. Aspect du comblement 31 de la fosse 43, très riche en charbons de bois.....	35
Fig. 34. Espace 2, phase 2. Fosse 43 et son fond légèrement concave après la fouille de son comblement 31, très charbonneux, visible dans la coupe	35
Fig. 35. Espace 2, phase 2. Planche de synthèse du mobilier présent dans le comblement 31 de la fosse 43 autre que la vaisselle céramique: 1: clochette en alliage cuivreux, 2: maillons de chaîne en forme de «8», 3: sesterce très usé, 4: vaisselle en verre (forme Isings 33 / AR 50-52 à filet rapporté ?), 5: rebuts d'artisanat de la corne	36
Fig. 36. Plan synthétique de l'espace 2, phase 3.....	37
Fig. 37. Plan synthétique de l'espace 2, phase 4.....	39
Fig. 38. Espace 2, phase 4. Fondations légèrement débordantes du mur de façade d'îlot M5 installées dans 31.....	38
Fig. 39. Vue zénithale du mur de façade d'îlot M5 et son interruption liée au passage de la canalisation 32 ...	38
Fig. 40. Plan synthétique de l'espace 2, phase 5.....	41
Fig. 41. Tranchée d'épierrement 02 et son comblement, partiellement fouillé, constitué d'une alternance de remblais argileux sombres (01, 54) et de remblais jaunâtres riches en mortier détritique (28, 53)	40
Fig. 42. Plan synthétique de l'espace 2, phase 6.....	42
Fig. 43. Espace 3. Maçonnerie M1 dont seules les fondations implantées dans le substrat sont conservées	43
Fig. 44. Espace 3. Maçonnerie M2 dont seules les fondations implantées dans le substrat sont conservées	43
Fig. 45. Au premier plan le mur bahut M6 et l'une de ses fondations de colonne sous la forme d'un bloc de grès de grand appareil. Au second plan, le système de sols de circulation 15 qui arrive au contact de M6.....	44
Fig. 46. Le système de sols de circulation fins et limoneux 15 du trottoir dégagé en plan. L'alternance sols limoneux jaunes et couches d'occupation brunes est visible dans la coupe à gauche du cliché.....	45
Fig. 47. Vue zénithale du drain 13 et de son aménagement en fragments de <i>tegulae</i>	45
Fig. 48. Vue zénithale de l'aqueduc St. 1. Au centre du cliché le fil d'eau de la canalisation 50 tapissé de béton de tuileau, de part et d'autre les piédroits 48 et 49 arasés au niveau de leurs fondations.....	46
Fig. 49. Aqueduc analogue à St. 1, observé en 2005 à l'occasion d'une surveillance de travaux rue de la Jambe de Bois, dans l'angle nord-est de l'îlot XIV-8 (opération 2005.14, inédite)	46

Fig. 50. Vue zénithale de la tranchée <u>44</u> d'épierrement de St. 1, comblée par le dépôt limoneux 38.....	47
Fig. 51. Vue générale de l'espace et des niveaux de circulation 07=08 en cours de démontage, laissant notamment apparaître le sommet de la dalle 09 et au second plan le tambour de colonne 06	48
Fig. 52. Tambour de colonne 06, vue générale	48
Fig. 53. US 31 ; distribution des âges au décès des caprinés à partir des données ostéologiques par classes, brutes à gauche et divisées par le nombre de mois à droite.....	49
Fig. 54. US 31 ; distribution des âges au décès des porcs à partir des données ostéologiques par classes, brutes à gauche et divisées par le nombre de mois à droite	49
Fig. 55. US 31 ; cliché de chevilles osseuses de caprinés marquées par le couperet pour la récupération des étuis cornés	49

Annexes

Annexe 1. Unités stratigraphiques, maçonneries, fait / structure

1.1 Les Unités Stratigraphiques

01

Comblement : 02, sous : 24, 25

Argile brune assez foncée, meuble, avec nombreux petits morceaux de mortier détritique.

Espace 2, phase 5

02

Comblé par : 01, coupe : 05

Larg : 0,65 m, prof. Sup. à 0,60 m

Tranchée linéaire suivant l'orientation de la trame antique, possiblement tranchée d'épierrement d'une maçonnerie M4. Fond non atteint, épaisseur sup. à : 0,60 m

Espace 2, phase 5

03

Comblé par : 04, équivalente à 19/20

Tranchée d'installation d'un réseau contemporain (électrique)

04

Comblement : 03

Argile compacte et grillage avertisseur rouge

05

Sous : M5, 18, coupé par 02, sous : 24, 25

Horizon antique qui apparaît directement sous la troncature contemporaine (24, 25).

Remblai hétérogène, meuble, brun plutôt foncé, riche en charbons de bois et en céramique antique.

Espace 2, phase 2

06

Sous : 07, 24, 25

Diam : 0,36 m, haut : 0,28 m

Fût de colonne (?) en grès, lit d'attente supérieur lisse visible, qui apparaît directement sous la troncature contemporaine (24, 25). Trou de forme carré sur la face inférieure : 8 x 9 cm x ep. : 2 cm.

Élément architectural en position secondaire, enchâssé dans un sol de cailloutis extérieur (07). Sa fonction en remploi reste indéfinie (base ?).

Espace 1, phase 6

07

Sous : 26, 27, sur : 06, contre ou équivalent : 08

Ep. : 0,15 m

Couche tassée, très compacte, composée de petits blocs et fragments de TCA centimétriques.

Cailloutis qui correspond à un sol de circulation extérieur.

Sol de circulation du trottoir

Espace 1, phase 4

08

Sous : 26, 27, sur : 09, 10, contre ou équivalent : 07

Ep. : 0,15 m

Couche tassée, très compacte, composée de blocs de granite de 0,15 à 0,25 m de côté. Vient sceller l'horizon 10 mais aussi le bloc de calcaire 09.

Cailloutis plus grossier que 07, mais qui semble également correspondre à un sol de circulation extérieur, ou à sa préparation sous forme de radier.

Sol de circulation du trottoir

Espace 1, phase 4

09

Sous : 26, 27, 08, appartient à St. 1

Long : 1,18 m, larg. : 0,52 m, haut : 0,25 m

Bloc de calcaire dur, de forme quadrangulaire, allongée scellé par le cailloutis 08

La surface du bloc est lisse et cet aspect de surface suggère une position affleurante, dans une zone de passage.

Dalle de couverture St. 1 dans son état tardif

10

Coupé par : 11, 12 et 21, 22, sous : 26, 27

Horizon argilo-sableux jaune, à la surface irrégulière.

Sol de circulation du trottoir ou sa préparation

11

Sous : 26, 27, coupe : 10, comblé par : 12

Long : ?, larg : 0,40 m, prof. : 0,10 m

Structure aux limites mal définies, oblongue, parois obliques à fond en cuvette.

11 / 12 est indéfinie : véritable structure fossoyée ou simple creux piégeant des blocs ? Sablière ?

12

Comblement : 11

Quelques blocs mêlés à une argile jaune très compacte.

13

Coupe : 15, comblé par : 14, sous : 24, 25

Structure fossoyée linéaire avec fragments de *tegulae* plantées de chant tapissant la paroi Est. La paroi Ouest est scellée aménagements contemporains (24, 25) et n'a pas pu être appréhendée.

Probable drain d'évacuation des eaux sales et des eaux de toiture depuis la façade d'ilot jusqu'au caniveau de bord de voie, traversant l'espace de trottoir.

Espace 1, phase 1

14

Comble : 13

Limon sombre, hétérogène, meuble.

15

Sous : 24, 25, contre : M6, coupé par : 13, 16

Horizon limoneux à dominante jaune microstratifié, alternant des fines couches indurées jaunes et des couches d'occupation sombres.

Recharges régulières de sols de circulation du trottoir de bord de rue, la surface de chaque couche est parfaitement plane.

Espace 1, phase 1

16

Comblé par : 17, coupe : 15, sous : 24, 25

Tranchée d'installation d'un réseau contemporain (haute tension).

17

Comble : 16

Sable et câble haute tension

18

Sur : 05, sous : M5

Lambeau de stratigraphie antique dans laquelle est installé M5 (US technique)

19

Comblé par : 20, coupe : substrat, sous : 24, 25

Equivalent : 03

20Comblement : 19

Equivalent : 04

21

Coupe : 08, 13, comblé par : 22, sous : 24, 25

Perturbation linéaire contemporaine vaguement linéaire, tranchée de réseau ?

22Comblement : 21

Couche très hétérogène et compacte, avec des plaques d'enrobés plantées de chant.

23

Sous : 24, 25, coupé par : M1

Lambeau de stratigraphie qui scelle le substrat tronquée par les aménagements contemporains 24, 25

24

Sous : enrobé actuel, sur : 25

Ep. : 0,50 m

Remblai de fragments de calcaire blanc compacté.

Couche d'installation de l'enrobé actuel qui se retrouve sur l'intégralité du secteur sondé.

Espace 1, phase 5

25

Sous : 24, sur : toit d'apparition des horizons antiques + substrat là où les horizons antiques ont été intégralement tronqués

Ep. : 0,15 à 0,20 m

Couche extrêmement compacte, sombre, hétérogène, très riche en mobilier d'époque romaine. Troncature des horizons antiques lors des travaux de nivellement liés à la construction du bâtiment accueillant l'Ehpad + compactage mécanique.

Espace 1, phase 5

26

Comblé par : 27, coupe : 07

Larg : 0,40 m, prof : 0,10 m

Perturbation contemporaine qui longe M5.

27Comblement : 26

Analogue à 25.

28Comblement : 02, sous 01

Ep. Sup. : 0,40 m

Limon sableux jaunâtre à brunâtre, riche en blocs et fragments de mortier détritique, meuble.

Comblement intermédiaire 02**29**

Sous : 07, 09, sur : 38, 47

Ep. : 5 cm

Sol extérieur en cailloutis composé de petits blocs, de nombreux fragments de TCA centimétriques et de limon sableux compacté.

Sol de circulation du trottoir

Espace 1, phase 2

30

Sur : 38, équivalent : 08

31

Sous : 05, comblement : 43

Limon argileux sombre, très riche en charbons de bois et en ossements d'animaux.

Comblement de la fosse dépotoir 43

Espace 2, phase 2

32

Comblé par : 33

Interruption dans M5 (pour laisser passer une infrastructure comme une canalisation) ou perturbation. Non fouillé.

33

Comblement : 32

Argileux brun foncé, très compact, mobilier antique assez abondant

34

Coupe : 05, 18, 43, comblé par : 35

Déborde de M5 d'environ 0,20 m (du côté sud-est de M5)

Tranchée de fondation de M5

Espace 2, phase 4

35

Comblement : 34

Blocs de grès, mortier jaune tenace et sédiment argileux verdâtre, très compact.

Espace 2, phase 4

36

Equivalent : 29, sous : 07, 09, sur : 38, 47

Ep. : 5 cm

Sol extérieur rougeâtre en cailloutis composé de petits blocs, de nombreux fragments de TCA centimétriques et de limon sableux compacté.

Sol de circulation du trottoir

37

Equivalent : 47, sous : 38

Ep. : 7 à 10 cm

Sol extérieur jaune composé de cailloux centimétriques et de quelques blocs d'env. 10 cm liés à un sable extrêmement compacté + mortier.

Sol de circulation du trottoir

38

Comblement : 44, sur : 37, 48, 49, 50, sous : 09, 51

Limon fin gris assez meuble, assez pauvre en mobilier. Dépôt sédimentaire lié à la stagnation d'eau.

Comblement et engorgement de St. 1 à la fin de sa période de fonctionnement

Espace 1, phase 4

39

Sous : 05, 18, 31, sur : substrat ?, coupé par : 43, 02

Epaisseur : 0,45 m

Limon fin jaune verdâtre, assez homogène, pauvre en mobilier.

Remblai d'installation.

Espace 2, phase 1

40

Sur : 05, sous : 25, coupé par : 02

Ep. : 20 cm

Couche limoneuse, meuble, beige verdâtre avec charbons de bois et fragments céramique

Remblai ? Couche d'occupation ?

Espace 2, phase 2

41

Coupe : 05, comblé par : 42. La relation avec 40 n'est pas claire.

Diam. : 25 cm, ép. : 10 cm

Fosse circulaire, parois verticales, fond légèrement concave.

Trou d'installation d'un poteau en bois.

Espace 2, phase 2

42

Comblement : 41

Sédiment argileux brun, très riche en fragments de charbons de bois

Espace 2, phase 2

43

Coupe : 39, scellé par : 05, 18, coupé par : 34, comblé par : 31

Long. : sup. à 2 m, larg. : sup. à 1 m, prof. : 15 cm en moyenne

Fosse dépotoir partiellement dégagée

Espace 2, phase 2

44

Comblé par : 38, sous : 09, coupe : 10, 45

Fosse linéaire de récupération des piédroits 48 et 49 de St. 1. La structure fossoyée n'est cependant pas comblée immédiatement et semble poursuivre une fonction hydraulique (alimentation en eau ?) avant un envasement complet.

Espace 1, phase 4

45

Sur : 48 (contemporains ?), sous : 29, 38, 46, 47

Empierrement très solide composé de blocs de grès pulvérulents gris liés à un mortier sableux jaune, semble fonctionner de manière contemporaine à St. 1 dans sa phase primitive (canalisation avec enduit hydraulique 48-49-50).

Sol de circulation du trottoir

Espace 1, phase 2

46

Sous : 29, 38, 47, sur : 45

Ep. : 5 cm

Cailloutis composé de blocs centimétriques compactés

Sol de circulation du trottoir

Espace 1, phase 2

47

Equivalent : 37, sous : 29, 38, sur : 46

Ep. : 10 cm

Quelques blocs de 10-15 cm et cailloux centimétriques mêlés au mortier

Sol de circulation du trottoir

Espace 1, phase 2

48

Sous 38, 50, contemporain : 49

Larg. : 0,25 m, ép. : ?

Piédroit de la canalisation St. 1, analogue à 49, démonté jusqu'au fil d'eau.

Espace 1, phase 2

49

Sous 38, 50, contemporain : 48

Larg. : 0,25 m, ép. : ?

Piédroit de la canalisation St. 1, analogue à 48, démonté jusqu'au fil d'eau.

Espace 1, phase 2

50

Sur : 48, 49, sous : 38

Larg. : 0,30 m

Béton de tuileau soigneusement lissé correspondant au fond de St. 1 et amorce de revêtement sur les piédroits 48 et 49.

Espace 1, phase 2

51

Sur : 38, sous : 24, 25

Ep. : 15 à 20 cm

Limon gris beige à marron ferrugineux, plutôt meuble, pauvre en mobilier, ressemble à 38 mais clairement micro-stratifié.

Dépôts alluvionnaires qui semblent déborder assez largement de St. 1

Espace 1, phase 4

52

Sous : 24, 25, sur : 40, coupé par : 02

Horizon argileux jaunâtre.

Remblai antique, uniquement observé en coupe.

Espace 2, phase 3

53

Comblement : 02, sur : 01

Argile jaune graveleux.

54

Comblement : 02, sur : 01

Argile brun, fragments de TCA et mortier détritique.

55

Sous : 24, 25, sur : 31, coupé par : 02, 34

Horizon argileux jaunâtre.

Remblai antique, uniquement observé en coupe.

Espace 2, phase 3

56

Sous : 09, sur : 38, 49

Calage sommaire permettant de caler la dalle 09 à l'intérieur de 44, blocs, placage de roche décorative et fragments de TCA.

Espace 1, phase 3

1.2 Les maçonneries

M1

Coupe : substrat, 23, sous : 24, 25

Larg : 0,50 m, haut cons. : 0,35 m

Blocs de granite équarris, fragments de TCA, liés au mortier jaune sableux

Fondation de mur antique installé dans le substrat, recoupe un lambeau de stratigraphie antique (23) scellant le substrat avant troncature contemporaine (24, 25).

M2

Coupe : substrat, sous : 24, 25

Larg : 0,65 m, haut cons. : ?

Blocs de granite équarris liés à un mortier jaune sableux

Fondation de mur antique installé dans le substrat, directement sous la troncature contemporaine (24, 25), absence d'horizon antique en lien avec cette maçonnerie.

M3

Coupe : substrat, sous : 24, 25

Larg : 0,50 m, haut : 0,25 m

Blocs de grès gris équarris, sur chant, sans mortier de liaison.

Radier de fondation d'une maçonnerie antique directement sous la troncature contemporaine (24, 25), absence d'horizon antique en lien avec cette maçonnerie.

M4

Equivalent : 01, 02

Larg : 0,65 m, prof. : sup. à 0,60 m

Maçonnerie épierrée

M5

Coupe : 05, 18, sous : 24, 25

Larg : 0,65 m, haut : sup. 0,50 m, fond non atteint.

Blocs de granite équarris liés à un mortier jaune sableux et pulvérulent

Fondation de mur de façade d'îlot antique directement sous la troncature contemporaine (24, 25).

M6

Sous : 15, 24, 25

Larg : 0,65 m, haut : sup. 0,70 m

Blocs de granite équarris intégrant un bloc de grès parallélépipédique en grès (0,40 x 0,40 x 0,20 m).

Le bloc quadrangulaire a certainement eu une fonction initiale de base de colonne, puis a été scellé par des blocs de granite témoignant peut être d'une modification du projet.

Mur bahut, stylobate de portique de bord de rue directement sous la troncature contemporaine (24, 25).

1.3 Les faits / structures

St. 1

US correspondantes : 09, 48, 49, 50, 44, 38, 51

Canalisation composée dans une première phase de deux piédroits maçonnés 48 et 49 larges chacun d'env. 0,25 m, qui forment une conduite de 0,30 m de largeur. Le fond de la conduite (50) est tapissé d'un enduit hydraulique en béton de tuileau qui couvriraient initialement semble-t-il les parois intérieures (48 et 49). La hauteur initiale de cette canalisation, ainsi que sa couverture (en dalles comme 09 ?) est inconnue car elle a été tronquée jusqu'au fil d'eau (44).

Après troncature, dans une seconde phase, la structure paraît encore fonctionnelle peut-être sous forme d'un simple fossé (?) et s'envase probablement progressivement (38). Pour permettre son franchissement il semblerait qu'une ou plusieurs dalles aient été utilisées comme couverture, l'une d'elles était conservée (09), sa surface supérieure très lisse suggère une usure répétée liée à la circulation, à la manière d'un seuil de porte. La dalle semble installée à un moment où le phénomène d'envasement était déjà amorcé, son calage le long des parois de 44 est comme « bricolé », assuré au moyen de blocs équarris et fragments divers (TCA, placage de marbre).

Dans une troisième phase l'envasement est complet et on note même un débordement des dépôts sédimentaires bien au-delà des limites de la structure fossoyée 44 (51).

Annexe 2. Etudes spécialisées

2.1. La vaisselle céramique (S. Mouton-Venault, Inrap)

Dans le cadre de l'expertise, compte tenu de l'indigence du mobilier, seul un tableau de comptage et d'identification des marqueurs chronologiques a été réalisé.

US		Arguments chronologiques	Datation	Remarques	NR	NMI
1	C5	Pot du type AUT P1 et P6 (IA) ; un bord de pot (ansé, cf US 31) en commune claire grossière tournassée une panse de Terra Nigra, panses de commune sombre et une panse en pâte claire indéterminée	1-30/40		8	3
4	C16	Une panse de commune sombre (aut Gp4)			1	1
5	C9	Une panse de Drag 37 brûlée (TSC ?) ; un fond de gobelet en CRA métallescente ((5NR) (IId-III) ; une marmite AUT J14 (Ib-c) et une jatte AUT J5 (1/40) ; panse d'amphore indéterminée	I-III	Hétérogène TPQ IId	18	3
7	C19	Un jeton en commune sombre	-	-	1	1
7	C2	Profil proche de l'US 5 avec un gobelet en CRA métallescente ((4NR) (IId-III) , un fond de Drag 37 (phase 7 de Lezoux) TPQ Id (160/170) ; deux pots du type AUT P11 ; un bord de plat en EIR AUT PI3 et des panses en commune sombre , panses en commune claire dorée au mica et amphores dont une almagro 50 (TPQ 280) circule jusqu'au milieu du Ve s. et une panse d'africaine	IIB-IIIId (VA)	Hétérogène	41	6
				TPQ vers 280 mais mobilier du dernier quart du IIe		
US		Arguments chronologiques	Datation	Remarques	NR	NMI
8	C6	Bord mouluré de petit module (IA) ; un bord de PF ind et panse de commune sombre ; une panse de cruche à engobe rouge	Ier	-	4	2
10	C13	Col de cruche en pâte claire (Aut Gp 10)	-	-	1	1
12	C7	Une panse en commune sombre	-	-	1	1
18	C4	Le répertoire des communes sombres s'illustre surtout par des formes de la seconde moitié du II et de la première moitié du IIIe s. : un pot var du P11 ansée, un pot var ; du P17 un gobelet ESN 20 ; panse d'une amphore à pâte rougeâtre et surface lie de vin à brun ; panses de gobelet en paroi fine	150-250 ?		31	4

ANNEXES

US		Arguments chronologiques	Datation	Remarques	NR	NMI
23	C1	Jatte AUT J22 (Id-II) , jatte Drag 37 (TPQ 80) ; fond de TN , un pot doré au mica var du type AUT P9 ; un bord de plat en EIR (II) ; panses amphores importées (bétique)	TPQ 80		31	6
			(Id-II)			
23	C20	Un jeton en commune sombre très usé, lissé par l'usage			1	1
27	C11	Pot AUT P5 (Ib-Ic) ; panse de TN et panses de commune claire et sombre	40-70/80		5	1
31	C18	AUT P11 et panses de PF et métallescente comme dans les US 5 et 7. Deux panses témoignent d'un collage avec le pot ansé de l'US 1. Panses de commune sombre et panses de cruche	II-III		34	collage possible car US 1 = comblement d'une tranchée qui recoupe 31
33	C17	Panse de Drag 18 en TSS (10-160) ; panse de drag 37 (phase 4+ de Lezoux) 90/110 ; un fragment de jatte en CRA métallescente (IId-IIIa)	Id-IIIa	Hétérogène ?	4	
US		Arguments chronologiques	Datation	Remarques	NR	NMI
35	C14	Une panse de cruche et une panse de gobelet métallescent identique à l'US 5	II		2	comblement tranchée qui recoupe US 5
38	C8	Une panse de gobelet Dech 68 à décor végétal réalisé à la barbotine (IIB) ; une panse de Drag 33 (phase 5 de Lezoux (110-150) , un bord de mortier ; panses de commune sombre et claire ; un objet modelé très fragmentaire. Il pourrait s'agir d'un support de vase.	II (IIB)		11	2
39	C10	Panses d'un pot AUT P8 ? (IA)	IA ?		2	-
40		Pot du type AUT P7 (CHAL P1) de petit module (diam ouverture de 8 cm)	IA (Ia)		1	1
42	C12	Panses d'un pot AUT P8 ? (IA)	IA ?		6	-
					203	34

2.2. La vaisselle en verre, élément remarquable (Y. Labaune)

US 31

Verre incolore, filandres blanchâtres

Haut. : 62 mm x larg. : 58 mm, poids : 15,2 g

Fragment de panse avec décor de filets rapportés en verre incolore.

La forme du récipient est inconnue. L'un des filets rapporté forme une petite boucle ovale de 15 x 15 mm environ. Ce type de décor à filets rapportés rappelle celui que l'on rencontre sur les gobelets en verre de type Isings 33 / AR 50-52, que l'on rencontre à l'époque flavienne (**Cabard 2003, p. 12**).

La vaisselle en verre avec ce type de décor semble manifestement peu répandue dans le Centre Est de la Gaule, les découvertes restant très peu nombreuses en bibliographie et dans les études universitaires récentes (**Colombier-Gougouzian 2014**). Il s'agit de mobilier d'importation.



Fig. 1. Fragment de récipient en verre, n° d'inventaire V-044307-1-1.

Cliché Y. Labaune

Cabard 2003

Cabard (H.), Aide-mémoire du verre archéologique, SAC, bulletin 2003/2 fasc. B, 2003.

Colombier-Gougouzian 2014

Colombier-Gougouzian (A.), Le verre gallo-romain en Gaule du II^e s. av. n. è. au IV^e s. de n. è. Production, circulation, usages en contexte urbain et rural, thèse dirigée par Matthieu Poux et Danièle Foix, Université de Lyon II, juin 2014.

2.3. La numismatique (Y. Labaune, d'après K. Charrier, Inrap)

US 31

Alliage cuivreux

Diam : 32 mm, ép. : 3 mm, poids : 22,1 g

Monnaie de type sesterce.

L'usure est très importante, les contours du buste se devinent à peine et le revers est complètement lisse. Il pourrait peut-être s'agir d'Hadrien, à titre d'hypothèse.

Datation: Haut-Empire, la chronologie pouvant peut-être être resserrée, avec une grande prudence, à la fourchette 69-260.

Cette première identification a été réalisée par Kevin Charrier, que nous remercions, à partir de clichés. Elle devra être confirmée par un examen direct.

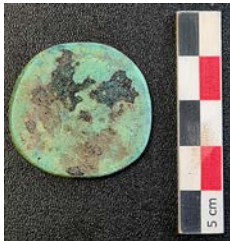


Fig. 1. Monnaie, n° d' inventaire M-044307-31-10, avers.
Cliché Y.Labaune



Fig. 2. Monnaie, n° d' inventaire M-044307-31-10, revers.
Cliché Y. Labaune

2.4. Le « petit mobilier », éléments remarquables (Y. Labaune)

US 07

Céramique commune sombre

Diam. : 29 mm, ép. : 5 mm, poids : 5,7 g

Jeton de jeu ou de calcul retaillé dans un morceau de vaisselle céramique commune sombre, bords légèrement facettés.



**Fig. 1. Jeton, céramique,
n° d'inventaire M-044307-7-19.**

Cliché Y. Labaune

US 18

Alliage à base de cuivre

Diam int. : 19 mm, larg. : 4 mm, ép. : 1 mm, poids : 1,7 g

Bague fermée à jonc plat (section rectangulaire). Décor incisé de chevrons encadrés par deux lignes parallèles aux bords du jonc.

Ce type de décor, très commun, se rencontre durant tout le haut Empire.



**Fig. 2. Bague, alliage cuivreux,
n° d'inventaire M-044307-18-12.**

Cliché Y. Labaune



US 23

Céramique commune sombre

Diam. : 37 mm, ép. : 6 mm, poids : 11,7 g

Jeton de jeu ou de calcul retaillé dans un morceau de vaisselle céramique commune sombre.

Pour cet objet, on note le soin particulier porté à la finition (bords taillés puis soigneusement polis, forme quasiment circulaire)



**Fig. 3. Jeton, céramique,
n° d'inventaire M-044307-23-20.**

Cliché Y. Labaune

US 25

Alliage à base de cuivre, étamage (?)

Haut. : 59 mm, larg. : 19 mm, ép. : 7 mm, poids : 34,2 g

Support de vaisselle métallique.

La forme générale de l'objet, sa taille et sa massivité, rappellent les supports de vaisselle de type SPV-4007 (Feugère 2024) et plus particulièrement d'un exemplaire découvert à Aoste (Chavot 2016, Aoste, Musée des Antiquités Gallo-Romaines, inv. D965.1.13 et AO629)

Ni le type de récipient auquel ce support appartient (une situle ?), ni la chronologie (I^{er}-III^e s.) ne sont clairement établis.



Fig. 4. Support de vaisselle, alliage cuivreux étamé, n° d'inventaire M-044307-25-11.

Cliché Y. Labaune

Chavot 2016

Chavot (Cl.), Étude du petit mobilier des collections du Musée d'Aoste (Isère) (Mém. Master 2, dir. M. Feugère, M. Poux), Université Lumière - Lyon 2, 2016.

Feugère 2024

Feugère (M.), coll. Bourrieau (Y.), Chavot (C.), Support vessel (Artefacts : SPV-4007) (<https://artefacts.mom.fr/result.php?id=SPV-4007>), page consultée le 10/04/2024.

US 31

Alliage ferreux

Haut. : 65 mm, larg. : 50 mm, Poids : 56,2 g

Ensemble constitué par deux maillons de chaîne en fer, en forme de 8, en lien fonctionnel, associés à un troisième élément en fer indéterminé. Ensemble très corrodé.

Les maillons en fer en forme de 8 sont communs dans la quincaillerie antique, on les retrouve communément durant le haut-Empire dans les dispositifs domestiques, de type chaînes de suspension de chaudrons par exemple.

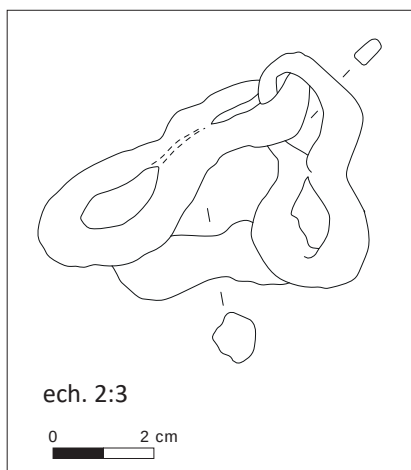


Fig. 5. Fragment de chaîne comportant deux maillons en forme de 8 et un élément indéterminé, alliage ferreux, n° d'inventaire M-044307-31-14.

Dessin Y.Labaune, DAO A. Tisserand

2.5. Les ossements d'animaux (C. Lachiche, Inrap)

I. Méthodologie

La détermination et l'enregistrement des ossements se sont déroulés au centre Inrap de Besançon à l'aide d'une petite collection ostéologique et de manuels de référence (Barone 1976 ; Fernandez 2001 ; Hillson 1992 ; Schmid 1972 ; Pales et Lambert 1971). Les résultats sont exposés sous forme de tableaux utilisant des abréviations classiques : NR (nombre de restes), MR (masse des restes), NRT (nombre de restes total), MRT (masse des restes totale), NRD (nombre de restes déterminés), MRD (masse des restes déterminés), MM (masse moyenne des restes), et NMI (nombre minimum d'individus).

L'estimation des âges d'abattage des animaux de rente permet d'envisager les objectifs économiques des élevages. Les animaux tués avant ou au moment de leur meilleur rendement en viande sont élevés pour la boucherie, tandis que ceux maintenus en vie plus longtemps fournissent des produits dérivés, travaillent aux champs (bœufs et chevaux) et assurent la pérennité des troupeaux. Cette analyse repose sur les observations dentaires et les stades de soudure des épiphyses aux diaphyses (Grant, 1982 ; Payne 1973 et 1987 ; Schmid 1972 ; Barone, 1976).

L'analyse d'un assemblage osseux par région anatomique permet de saisir les indices de l'utilisation finale de l'animal par l'homme (rejets bouchers ou de consommation). Couplée à l'observation des traces de découpe, cette approche permet d'entrevoir certaines étapes de la découpe et de la consommation, ainsi que de rendre compte des quartiers de viande préparés.

2. Introduction

Le diagnostic réalisé rue Gaillon à Autun a permis la collecte de 825 restes animaux, représentant environ 5,3 kg. Ces restes sont déconnectés et sont d'origine alimentaire. Ils sont répartis sur 11 US, avec des quantités variables allant de 1 à 754 ossements pour l'US 31, la plus riche. Elle correspond au comblement de la fosse dépotoir 43, datée du I^{er} siècle après J.-C. (**fig. 1**).

3. Conservation

Les ossements sont majoritairement bien conservés et 92,5 % ont pu être déterminés (**fig. 2**). Quelques-uns sont enregistrés comme étant moyennement conservés (14,8 % du NRT) et ceux en mauvais état de conservation sont rares (5 % du NRT ; **fig. 3**). La majorité des restes ne portent aucune atteinte spécifique et constituent 82,9 % de l'assemblage. Quelques-uns présentent un état de surface corrodé, indiquant un séjour à l'air libre avant l'enfouissement (16 % du NRT). Cinq restes ont un aspect minéralisé, deux ont été exposés au feu, peut-être lors de préparations culinaires, et deux présentent des fractures récentes (**fig. 4**).

4. Présentation générale des résultats

À l'exception d'un reste de lièvre découvert dans l'US 31, tous les autres os déterminés appartiennent à des espèces domestiques. Les mammifères d'élevage représentent 98 % de l'échantillon. Parmi ces espèces, les caprinés sont majoritaires, constituant 74,2 % du NRD et 50,1 % de la MRD. L'espèce n'a pas pu être déterminée pour tous les ossements, principalement en raison de leur jeune âge, mais il semble que les caprins étaient plus fréquents que les ovins. Le porc arrive en deuxième position avec 16,3 % du NRD et 31,9 % de la MRD, tandis que le bœuf se classe troisième avec 7,5 % du NRD et 17,4 % de la MRD. Les restes de coq, au nombre de 14, occupent la quatrième position. De plus, un os de pigeon biset ainsi qu'un os d'oiseau indéterminé complètent la faune aviaire (**fig. 4**).

4.1 L'US 31 de la fosse dépotoir 43 (1^{er} siècle apr. J.-C.)

Le remplissage de l'US 31 a révélé un abondant lot d'ossements animaux comprenant 754 restes et totalisant environ 4,6 kg. L'échantillon est bien préservé, avec 94,4 % des restes déterminés (FIG. 5). Comme pour l'ensemble de l'échantillon, celui de l'US 31 est principalement composé de restes de mammifères d'élevage, dominés par les caprinés, représentant 82,2 % du NRD et 65,4 % de la MRD. Le porc arrive en deuxième position avec 15,7 % du NRD et 34 % de la MRD. Le bœuf se classe troisième avec 6,6 % du NRD et 11,2 % de la MRD. Le coq représente 1,8 % du NRD, tandis que le pigeon biset et le lièvre sont représentés chacun par un seul reste.

ANNEXES

n° US	espèces	Nbr de restes	Nbr de fgts	masse en g.
1	bœuf	2	3	37,1
1	caprinés	2	2	14,4
1	porc	4	4	28,6
1	indétermi- nés	5	5	8,6
1	TOTAL	13	14	88,7
5	caprinés	5	7	27,7
7	bœuf	2	2	58
7	chèvre	1	1	9,5
7	caprinés	1	1	3,6
7	porc	1	1	1,8
7	indétermi- nés	3	3	9,7
7	TOTAL	8	8	82,6
8	porc	1	1	6,8
14	porc	1	1	4,5
18	bœuf	1	1	25,4
18	chèvre	2	6	20,8
18	caprinés	15	17	48,1
18	porc	4	5	44,5
18	indétermi- nés	4	4	17,7
18	TOTAL	26	33	156,5
23	bœuf	2	2	59,5
23	caprinés	1	1	19,3
23	porc	1	1	33,3
23	coq	1	1	4,3
23	indet	1	1	1
23	TOTAL	6	6	117,4
28	caprinés	1	1	12,1
31	bœuf	47	50	509
31	chèvre	24	26	280,2
31	caprinés	514	517	2176,7
31	porc	112	114	1540,6
31	coq	13	13	25,3
31	pigeon	1	1	0,6
31	oiseau	1	1	0,2
31	lièvre	1	1	2,3
31	indétermi- nés	41	41	52,6
31	TOTAL	754	764	4587,5
33	indétermi- nés	2	2	3,7
38	bœuf	1	1	208,4
38	indétermi- nés	2	2	13
38	TOTAL	3	3	221,4
42	bœuf	2	2	7,7
42	indétermi- nés	3	3	6,3
42	TOTAL	5	5	14
TOTAL général		825	845	5322,9

Fig. 1. Inventaire des US ayant livré des restes animaux avec les décomptes par espèce.

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

espèces	noms latins	NR	% NR	MR	% MR	MM
bœuf	Boeuf taurus	57	7,5	905,1	17,4	15,9
chèvre	Capra hircus	27	3,5	310,5	6	11,5
caprinés	Caprinae	539	70,6	2301,9	44,2	4,3
total caprinés		566	74,2	2612,4	50,1	4,6
porc	Sus domesticus	124	16,3	1660,1	31,9	13,4
coq	Gallus gallus	14	1,8	29,6	0,6	2,1
pigeon biset	Columbia livia	1	0,1	0,6	—	0,6
lièvre	Lepus europaeus	1	0,1	2,3	—	2,3
total déterminés		763	92,5	5210,1	97,9	6,8
oiseau		1	0,1	0,2	0,0	0,2
pm		23	2,8	36,2	0,7	1,6
GM		6	0,7	30,7	0,6	5,1
indet		32	3,9	45,7	0,9	1,4
total indéterminés		62	7,5	112,8	2,1	1,8
total général		825		5322,9		6,5

Fig. 2. Liste des espèces et décomptes généraux.

conservation	Nbr de restes	% Nbr de restes	Masse en g.	% Masse
bon	662	80,2	4266,2	80,1
moyen	122	14,8	918,8	17,3
mauvais	41	5	137,9	2,6
TOTAL	825		5322,9	

Fig. 3. Décomptes des restes en fonction de l'état de conservation.

Atteintes	Nbr de restes	% Nbr de restes	Masse en g.	% Masse
corrodé	132	16	870,1	16,3
minéralisé	5	0,6	59,5	1,1
brûlé à faible degré de t°C	2	0,2	13,9	0,3
cass fraîche	2	0,2	59,7	1,1
sans atteinte	684	82,9	4319,7	81,2
TOTAL	825		5322,9	

Fig. 4. Décomptes des restes en fonction des atteintes taphonomiques.

espèces	noms latins	NR	% NR	MR	% MR	MM
bœuf	Boeuf taurus	47	6,6	509	11,2	10,8
caprinés	Caprinae	514	72,2	2176,7	48	4,2
chèvre	Capra hircus	24	3,4	280,2	6,2	11,7
Total caprinés		585	82,2	2965,9	65,4	
porc	Sus domesticus	112	15,7	1540,6	34	13,8
coq	gallus gallus	13	1,8	25,3	0,6	1,9
pigeon biset	Columbia livia	1	0,1	0,6	—	0,6
lièvre	Lepus europaeus	1	0,1	2,3	0,1	2,3
Total déterminé		712	94,4	4534,7	98,8	
oiseaux indéterminés		1	0,1	0,2	—	0,2
indéterminés		41	5,4	52,6	1,1	1,3
Total général		754		4587,5		6,1

Fig. 5. US 31 ; liste des espèces et décomptes généraux.

4.1.1 Les caprinés

Les caprinés sont représentés par 585 restes totalisant environ 2,9 kg. Les chèvres, identifiables notamment par leurs chevilles osseuses, semblent être plus nombreuses que les moutons. Les humérus droits, représentés par les parties proximales, permettent l'établissement d'un NMI de 14 caprinés. Ces animaux étaient jeunes, abattus avant l'âge de 3 ans. Les parties distales des humérus gauches indiquent également la présence de 14 caprinés tués vers l'âge de 4 mois. Les analyses par classes d'âge révèlent que plus de la moitié des caprinés de l'US 31 ont été abattus avant l'âge de 6 mois (62,5 % du nombre total de restes de caprinés). Quelques individus ont été maintenus en vie au-delà de 2,5 ans, mais aucun n'a dépassé les 3 ans. De plus, les données dentaires indiquent la présence d'un infantile de moins de 3 mois, de neuf individus de moins de 6 mois, ainsi qu'un juvénile de 8 mois. Ainsi, l'assemblage osseux des caprinés montre une diversité d'individus, de l'infantile à l'immature (**fig. 6**).

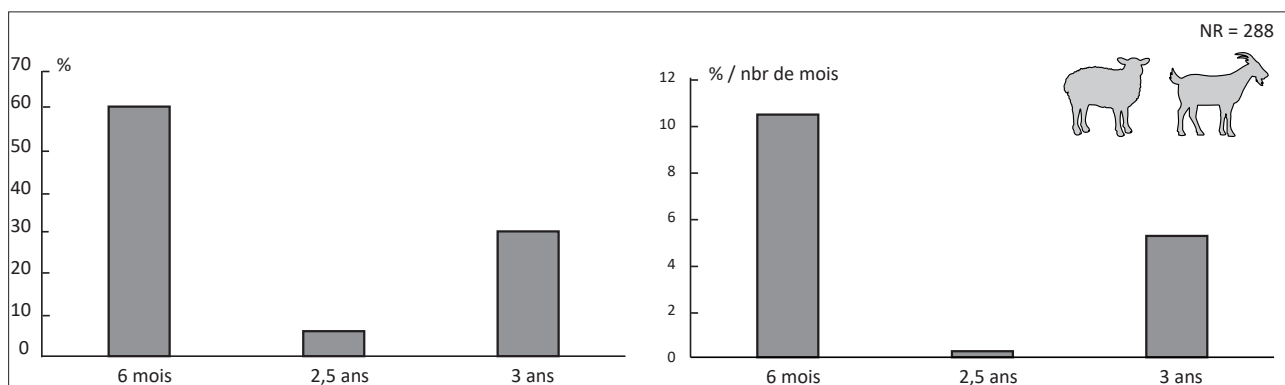


Fig. 6. US 31 ; distribution des âges au décès des caprinés à partir des données ostéologiques par classes, brutes à gauche et divisées par le nombre de mois à droite.

L'analyse par répartition anatomique révèle une sélection anthropique des parties charnues : les épaules (scapulas et humérus), les cuisses (fémurs) et les jarrets (radius, ulnas et tibias), correspondant à des rejets de consommation (**fig. 7**). Plusieurs traces de découpe confirment la préparation et la consommation de viande. Parmi les 585 restes de caprinés trouvés dans le remplissage 31, 136 présentent des traces de découpe, soit 23,2 % du total des caprinés. En outre, 5 chevilles osseuses ont été tranchées à leur base, probablement lors de la mise en pièces des têtes et pour récupérer l'étui corné à des fins artisanales (**fig. 8**).

Ensuite, trois fragments de crânes appartenant à la région occipitale ont été découverts. Leurs processus jugulaires ont été sectionnés à l'aide d'un couperet, probablement pour séparer les mandibules et démanteler les crânes. En outre, huit vertèbres cervicales et 18 lombaires ont été tranchées au couperet pour séparer les colliers et les arrières-trains. Les 98 côtes ont été sectionnées en deux parties égales pour être mises en pièces. Une scapula a été coupée à la base lors de la désarticulation ou de la découpe en quartiers. De plus, un fémur présente de nombreuses entailles dans sa partie proximale, faites au couteau lors de la préparation de la viande (**fig. 9**). Enfin, un métapode et un os du tarse montrent des stries laissées par un couteau, probablement lors du dépouillement de l'animal.

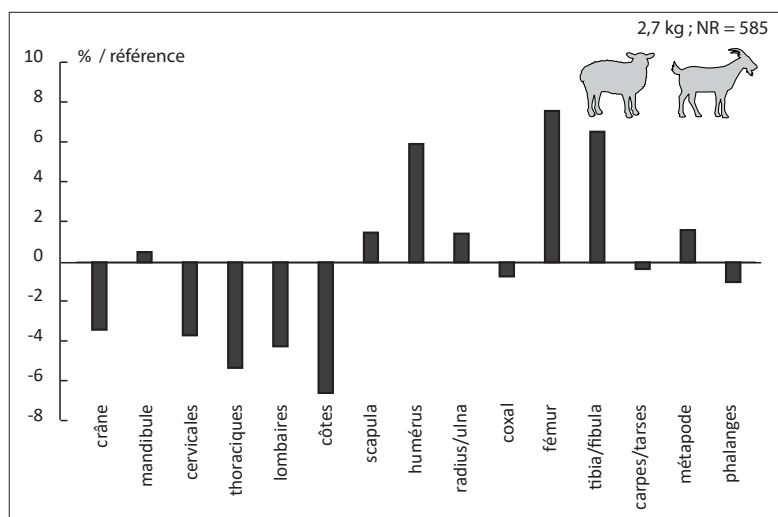


Fig. 7. US 31 ; répartition des restes de caprinés par région anatomique et comparée à une référence.



Fig. 8. US 31 ; cliché de chevilles osseuses de caprinés marquées par le couperet pour la récupération des étuis cornés.



Fig. 9. US 31 ; cliché d'un fémur de caprinés portant des stries parallèles laissées par le passage d'un couteau.

4. 1. 2 Le porc

Le porc, avec 112 restes, est la deuxième espèce la mieux représentée. Comme pour les caprinés, les humérus droits, représentés par leur partie proximale, permettent d'établir un NMI de 11 porcs. Parmi eux, quatre bêtes ont été abattues entre 1 et 3,5 ans, deux avant 3,5 ans, et cinq après 3,5 ans. L'analyse des os, en fonction des données épiphysaires, appuie cette distribution : 30,2 % sont tués avant 1 an, 34 % avant 3 ans, les autres, maintenus en vie au-delà de 3,5 ans, certainement pour la reproduction, sont assez rares (**fig. 10**). L'analyse par répartition anatomique met en évidence une sélection de pièces de viande issues des humérus, des radius et des ulnas correspondant aux épaules et aux jarrets (**fig. 11**). Contrairement aux caprinés, les traces de découpe sont peu nombreuses, mais, comme pour les caprinés, les côtes, au nombre de 34, ont été débitées en tronçons.

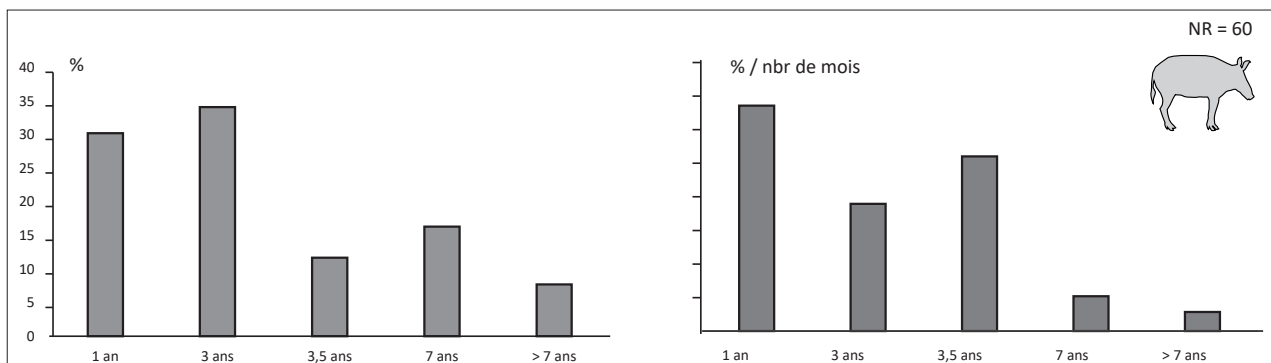


Fig. 10. US 31 ; distribution des âges au décès des porcs à partir des données ostéologiques par classes, brutes à gauche et divisées par le nombre de mois à droite.

4.1.3. Le bœuf

Le bœuf est représenté par 47 restes appartenant à diverses régions. Vingt-cinq fragments appartiennent à la tête, huit sont des fragments de vertèbres, onze restes appartiennent à la région des membres et trois aux extrémités des membres. On dénombre également 27 dents et fragments osseux appartenant à des veaux de moins de 6 à 8 mois. Plus de la moitié des bœufs ont été abattus très jeunes. Quelques traces de découpe ont été repérées. Une scapula a été tailladée à l'aide d'un couteau, certainement pour récupérer la chair. Un os coxal a été tranché au moyen d'un couperet dans la zone centrale, certainement lors de la mise en pièce de la cuisse, puis une vertèbre lombaire a également subi l'action du couperet lors de la découpe du quartier de l'arrière-train.

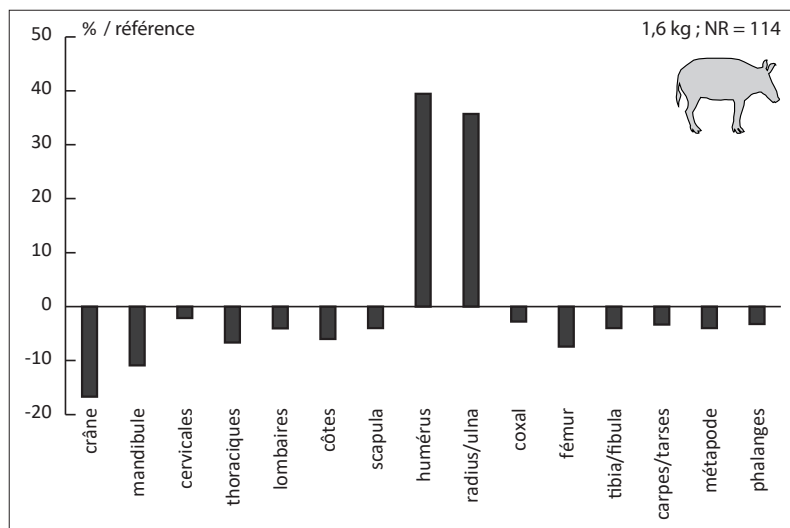


Fig. 11. US 31 ; répartition des restes de caprinés par région anatomique et comparée à une référence.

4.1.4. Les autres espèces

Dans cette US, le coq est attesté par 13 restes. Plusieurs régions anatomiques sont représentées : le bassin avec trois fragments d'os coxaux et deux de sacrum, le sternum par un fragment, les membres postérieurs avec deux fémurs et trois tibias, un os de l'aile avec une ulna, et deux os des extrémités : un carpométacarpe et un tarsométatars, ce dernier appartenant à un mâle comme l'indique la présence de l'ergot. Tous ces os appartiennent à des poules qui ont terminé leur croissance. La présence d'os porteurs de chair : les blancs pour le sternum, l'aile et la cuisse, semble indiquer que ces restes correspondent à des rejets de consommation. Le pigeon est quant à lui représenté par un humérus et le lièvre par une vertèbre lombaire. La faiblesse des effectifs concernant ces espèces est aussi à mettre en relation avec la fragilité de leurs os. Ici, la volaille et le gibier sont certainement des apports alimentaires secondaires témoignant d'une certaine qualité.

5. Conclusion

Le diagnostic mené rue Gaillon à Autun a permis de mettre en évidence une fosse dépotoir contenant un nombre conséquent de restes animaux. La constitution de ce dépôt semble s'être réalisée sur un temps assez court et résulte très certainement d'un événement unique. On y retrouve principalement des restes de consommation issus de jeunes chevreaux et porcelets âgés pour un grand nombre de moins de 6 mois. On imagine alors qu'une quinzaine, voire une vingtaine de jeunes caprinés ainsi qu'une dizaine de jeunes cochons ont été sacrifiés et consommés dans le cadre d'un repas communautaire ; un banquet accueillant un nombre relativement important de convives. Celui-ci, par la qualité gustative de la viande d'animaux de lait associée à la volaille, indique des moyens socio-économiques élevés (Biotti-Mache, 2019 ; Esposito 2015 ; Lassus 2017 ; Vössing 2012 ; Lachiche 2011 ; Lepetz, Van Andringa 2008 ; Méniel 2009 ; 2001).

Bibliographie non exhaustive

BIOTTI-MACHE (F.) 2019

BIOTTI-MACHE (F.) - « Banquets funéraires et derniers repas de quelques aspects historiques ». *Études sur la mort* 152, n° 2, 2019, pp. 13-38. <https://doi.org/10.3917/eslm.152.0013>.

BARONE (R.) 1976

BARONE (R.) - *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, Tome 1 Ostéologie, Éditions Vigot frères, Paris 1976, p. 762.

ESPOSITO (A.) 2015

ESPOSITO (A.) Dir. - Autour du «banquet» : modèles de consommation et usages sociaux. Éditions universitaires de Dijon, 443, 2015, 443 p. (halshs-01215140) <https://calenda.org/207254>.

GRANT (A.) 1982

GRANT (A.) – « The use of tooth wear as a guide to the age of domestic ungulates. » In. WILSON (B.), GRIGSON (C.), PAYNE (S.), Éd. - *Ageing and Sexing animal bones from archaeological sites*. BAR British Series 109, Oxford, 1982, pp. 91-108.

LACHICHE (C.) 2011

LACHICHE (C.) – « Les Restes de Banquets du Sanctuaire de Mazeroie, Naix-Aux-Forges, Meuse (I^{er} s. Av. - I^{er} s. Apr. J.-C.). » In. REDDÉ (M.) - Aspects de la romanisation dans l'est de la Gaule, Glux- en- Glenne : centre archéologique du Mont-Beuvray , 2011, p. 633- 638.
https://www.academia.edu/94148700/Les_restes_de_banquets_du_sanctuaire_de_Mazeroie_Naix_aux_Forges_Meuse_Ier_s_av_Ier_s_apr_J_C_.

LASSUS (P. de) 2017

LASSUS (P. de) – « Marseille. Les secrets du banquet antique » In. « Les banquets dans l'Antiquité | *Archéologia*, n° 551, 2017, pp. 30-37.
<https://www.faton.fr/archeologia/numero-551/banquets-l-antiquite.4644.php>.

LEPETZ (S.) 2008

LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.) (Dir.) - Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires, Éditions Mergoïl, 2008, 306 p.
<https://www.editions-mergoil.com/fr/archeologie-des-plantes-et-des-animaux/5-archeologie-du-sacrifice-animal-en-gaule-romaine-rituels-et-pratiques-alimentaires-9782355180.html>.

MENIEL (P.) 2009

MENIEL (P.) - « Étude archéologique des pratiques religieuses impliquant des animaux en Europe occidentale à l'âge du fer et au début de l'époque romaine ». *École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques. Livret-Annuaire*, n° 140, 2009, pp. 80-83. <https://doi.org/10.4000/ashp.653>.

MENIEL (P.) 2001

MENIEL (P.) - *Les Gaulois et les animaux: élevage, repas et sacrifices*. Collection des Hespérides. Paris: Errance, 2001, 128 p.

HILLSON (S.) 1992

HILLSON (S.) - *Mammal bones and teeth. An introductory guide to methods of identification*, London: Institute of Archaeology, 1992, 64 p.

PALES (L.), LAMBERT (C.) 1971

PALES (L.), LAMBERT (C.) - *Atlas ostéologique pour servir à l'identification des mammifères du quaternaire*, Editions du CNRS, Paris, 1971.

PAYNE (S.) 1987

PAYNE (S.) - « Reference codes for wear states in the mandibular cheek teeth of sheep and goats ». *Journal archaeological science*, 14, 1987, pp. 609-614.

PAYNE (S.) 1973

PAYNE (S.) - « Kill-off patterns in sheep and goats: the mandibles from Asvan Kale. » *Anatolian Studies*, North Holland 1973, pp. 7-17.

SCHMID (E.) 1972

SCHMID (E.) - *Atlas of animals bones for Prehistorians, Archaeologists and Quaternary Geologists*, Amsterdam, Elsevier, 1972, 161 p.

VÖSSING (K.) 2012

VÖSSING (K.) - « Les banquets dans le monde romain : alimentation et communication ». *Dialogues d'histoire ancienne. Supplément* 7, n° 1, 2012, pp. 117-31. <https://doi.org/10.3406/dha.2012.3532>.

Annexe 3. Inventaires

3.1. Inventaire du mobilier

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2024/97
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2024/130
CODE INSEE	71014		N° OA :	044307
LIEU-DIT	AD 124, domaine public		RO :	Y.Labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	02 avril-12 avril 2024			

Catégorie / N° d'opération / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Numéro de parcelle	Stockage	Lieu de conservation	Curver
C	/	044307	/	23	/	1	céramique	926	30	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	7	/	2	céramique	665	42	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	31	/	3	céramique	689	123	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	18	/	4	céramique	299	32	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	1	/	5	céramique	55	9	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	8	/	6	céramique	20	5	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	12	/	7	céramique	3	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	38	/	8	céramique	153	12	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	5	/	9	céramique	231	18	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	39	/	10	céramique	17	2	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	27	/	11	céramique	87	5	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	42	/	12	céramique	24	6	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	10	/	13	céramique	32	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	35	/	14	céramique	6	2	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	40	/	15	céramique	58	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	4	/	16	céramique	11	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	33	/	17	céramique	12	4	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	31	/	18	céramique	211	35	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	7	/	19	jeton	4	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
C	/	044307	/	23	/	20	jeton	12	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	1
CP	/	044307	/	7	/	1	scorie	9	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
F	/	044307	/	23	/	1	faune	999	10	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	7	/	2	faune	87	9	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	18	/	4	faune	159	35	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2

ANNEXES

Catégorie / N° d'opération / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Numéro de parcelle	Stockage	Lieu de conservation	Curver
F	/	044307	/	28	/	5	faune	13	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	1	/	6	faune	90	15	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	8	/	7	faune	5	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	10	/	8	faune	7	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	14	/	9	faune	4	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	5	/	10	faune	10	3	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	38	/	11	faune	231	3	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	42	/	12	faune	13	5	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
F	/	044307	/	33	/	13	faune	4	2	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	2
M	/	044307	/	18	/	1	fer	8	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	7	/	2	fer clou	60	4	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	1	/	3	fer tige	4	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	12	/	4	fer clou	6	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	38	/	5	fer tige	31	2	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	14	/	6	fer clou	12	2	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	5	/	7	fer	40	2	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	33	/	8	fer	4	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	31	/	9	fer	152	12	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	31	/	10	monnaie bronze	22	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	25	/	11	soutien marmite bronze	34	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	18	/	12	bague bronze		1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	31	/	13	clochette fer	74	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
M	/	044307	/	31	/	14	chaîne fer	54	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
MC	/	044307	/	23	/	1	tuiles	869	3	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
MC	/	044307	/	7	/	2	tuiles	273	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
MC	/	044307	/	18	/	3	enduit peint	40	3	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
MC	/	044307	/	5	/	4	enduit peint	49	2	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
MC	/	044307	/	31	/	5	enduit peint	379	23	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
PR	/	044307	/	18	/	1	charbon de bois sur bloc	813	1	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3
PR	/	044307	/	31	/	2	charbons	9	4	AD 124 et Domaine Public	curver	SAVA	3

3.2. Inventaire de la documentation primaire

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2024/97
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2024/130
CODE INSEE	71014		N° OA :	044307
LIEU-DIT	AD 124, domaine public		RO :	Y.Labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	02 avril-12 avril 2024			

Code	n° inventaire	Type	Nature	Support	Format	Description	Echelle	Auteur
G	044307-1	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	plan zoom St.1	1/20	Y.Labaune
G	044307-2	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupe ABC	1/20	Y.Labaune
G	044307-3	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupe DE	1/20	Y.Labaune
G	044307-4	minute	dessin	papier	A3	mobilier	ech.1/1	Y.Labaune
E	044307-1	minute		papier	A4	description des structures et unités stratigraphiques		Y.Labaune

3.3. Inventaire des clichés

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2024/97
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2024/130
CODE INSEE	71014		N° OA :	044307
LIEU-DIT	AD 124, domaine public		RO :	Y.Labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	02 avril-12 avril 2024			

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN/044307/1	P1310125	1	fosse 2	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/2	P1310126	1	fosse 2	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/3	P1310127	1	fosse 2	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/4	P1310128	1	fosse 2	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/5	P1300889	1	Us 05 façade	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/6	P1310139	1	tronçon de colonne 06 dans US 07	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/7	P1310140	1	tronçon de colonne 06 dans US 07	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/8	P1310141	1	tronçon de colonne 06 dans US 07	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/9	P1310142	1	tronçon de colonne 06 dans US 07	nord	S.A.V.A.
PN/044307/10	P1310143	1	tronçon de colonne 06 dans US 07	nord	S.A.V.A.
PN/044307/11	P1310144	1	tronçon de colonne 06 dans US 07	nord	S.A.V.A.
PN/044307/12	P1310145	1	tronçon de colonne 06 dans US 07	nord	S.A.V.A.
PN/044307/13	P1310151	1	tronçon de colonne 06	face supérieure	S.A.V.A.
PN/044307/14	P1310152	1	tronçon de colonne 06	face supérieure	S.A.V.A.
PN/044307/15	P1310153	1	tronçon de colonne 06	vue de côté	S.A.V.A.
PN/044307/16	P1310154	1	tronçon de colonne 06	vue de côté	S.A.V.A.
PN/044307/17	P1300886	1	US 07 - 08	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/18	P1300887	1	US 07 - 08	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/19	P1300885	1	dalle US 09	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/20	P1310182	1	Us 09 sous la dalle	ouest	S.A.V.A.
PN/044307/21	P1310183	1	Us 09 sous la dalle	ouest	S.A.V.A.
PN/044307/22	P1310184	1	dalle après dégagement de l'US 09	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/23	P1310185	1	dalle après dégagement de l'US 09 - détail du calage	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/24	P1310186	1	dalle après dégagement de l'US 09 - détail du calage	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/25	P1310187	1	dalle après dégagement de l'US 09 - détail du calage	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/26	P1310188	1	dalle après dégagement de l'US 09 - détail du calage	ouest	S.A.V.A.
PN/044307/27	P1300866	1	US 15	nord	S.A.V.A.
PN/044307/28	P1300867	1	US 15	nord	S.A.V.A.
PN/044307/29	P1300868	1	US 15	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/30	P1300869	1	US 15	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/31	P1300870	1	vue en coupe des niveaux sur US 15	est	S.A.V.A.
PN/044307/32	P1300871	1	vue en coupe des niveaux sur US 15	est	S.A.V.A.
PN/044307/33	P1300872	1	vue en coupe des niveaux sur US 15	est	S.A.V.A.
PN/044307/34	P1300873	1	vue en coupe des niveaux sur US 15	est	S.A.V.A.
PN/044307/35	P1300874	1	US 15	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/36	P1300875	1	US 15	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/37	P1300876	1	US 15	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/38	P1300877	1	US 15	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/39	P1300878	1	vue en coupe des niveaux sur US 15	est	S.A.V.A.
PN/044307/40	P1300879	1	vue en coupe des niveaux sur US 15	est	S.A.V.A.

ANNEXES

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN/044307/41	P1300850	1	vue en coupe US 23	est	S.A.V.A.
PN/044307/42	P1300851	1	vue en coupe US 23	est	S.A.V.A.
PN/044307/43	P1300852	1	vue en coupe US 23	est	S.A.V.A.
PN/044307/44	P1300853	1	vue en coupe US 23	est	S.A.V.A.
PN/044307/45	P1300133	1	vue en plan de l'US 29	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/46	P1300134	1	vue en plan de l'US 29	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/47	P1310135	1	vue en plan de l'US 30	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/48	P1310136	1	vue en plan de l'US 30	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/49	P1310137	1	vue en plan de l'US 30	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/50	P1310146	1	vue en plan de l'US 31	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/51	P1310147	1	vue en plan de l'US 31	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/52	P1310148	1	vue en plan de l'US 31	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/53	P1310149	1	vue en plan de l'US 31	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/54	P1310150	1	vue en plan de l'US 31	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/55	P1310192	1	vue en coupe de l'US 35	nord	S.A.V.A.
PN/044307/56	P1310193	1	vue en coupe de l'US 35	nord	S.A.V.A.
PN/044307/57	P1310194	1	vue en coupe de l'US 35	nord	S.A.V.A.
PN/044307/58	P1310155	1	vue en plan de l'US 36	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/59	P1310156	1	vue en plan de l'US 36	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/60	P1310157	1	vue en plan de l'US 36	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/61	P1310158	1	vue en plan de l'US 36	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/62	P1310173	1	vue en plan de l'apparition la fosse 41	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/63	P1310174	1	vue en plan de l'apparition la fosse 41	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/64	P1310175	1	vue en plan de la fosse 41 après fouille	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/65	P1310176	1	vue en plan de la fosse 41 après fouille	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/66	P1310189	1	vue en plan de l'US 43	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/67	P1310190	1	vue en plan de l'US 43	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/68	P1310191	1	vue en plan de l'US 43	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/69	P1310195	1	vue en coupe des US sur 43	ouest	S.A.V.A.
PN/044307/70	P1310196	1	vue en coupe des US sur 43	ouest	S.A.V.A.
PN/044307/71	P1310197	1	vue en coupe des US sur 43	ouest	S.A.V.A.
PN/044307/72	P1310198	1	vue en coupe des US sur 43	ouest	S.A.V.A.
PN/044307/73	P1310177	1	vue en plan de l'US 44 sous la dalle	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/74	P1310178	1	vue en plan de l'US 44 sous la dalle	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/75	P1310179	1	vue en plan de l'US 44 sous la dalle	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/76	P1310180	1	vue en plan de l'US 44 sous la dalle	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/77	P1310181	1	vue en plan de l'US 44 sous la dalle	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/78	P1300857	1	niveau d'apparition du mur M1	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/79	P1300858	1	mur M1 dégagé	nord-est	S.A.V.A.
PN/044307/80	P1300859	1	mur M1 dégagé	nord-est	S.A.V.A.
PN/044307/81	P1300860	1	mur M1 dégagé	nord-est	S.A.V.A.
PN/044307/82	P1300861	1	mur M1 dégagé	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/83	P1300862	1	mur M1 dégagé	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/84	P1300863	1	mur M1 dégagé	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/85	P1310110	1	niveau d'apparition du mur M2	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/86	P1310111	1	niveau d'apparition du mur M2	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/87	P1310112	1	niveau d'apparition du mur M2	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/88	P1310113	1	niveau d'apparition du mur M2	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/89	P1310114	1	apparition du mur M3 dans la coupe du sondage 1	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/90	P1310115	1	apparition du mur M3 dans la coupe du sondage 1	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/91	P1310116	1	apparition du mur M3 dans la coupe du sondage 1	nord-ouest	S.A.V.A.

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

Número d'inventaire	Autre numéro	Sondage	Description	Vue vers	Auteur
PN/044307/92	P1310117	1	apparition du mur M3 dans la coupe du sondage 1	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/93	P1300889	1	niveau d'apparition du mur M4	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/94	P1310166	1	vue en coupe de la tranchée d'épierrement de M4 après fouille	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/95	P1310167	1	vue en coupe de la tranchée d'épierrement de M4 après fouille	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/96	P1310168	1	vue en coupe de la tranchée d'épierrement de M4 après fouille	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/97	P1310169	1	vue en coupe de la tranchée d'épierrement de M4 après fouille	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/98	P1310170	1	vue en coupe de la tranchée d'épierrement de M4 après fouille	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/99	P1310171	1	vue en coupe de la tranchée d'épierrement de M4 après fouille	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/100	P1310172	1	vue en coupe de la tranchée d'épierrement de M4 après fouille	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/101	P1300888	1	niveau d'apparition du mur M5	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/102	P1310118	1	vue de l'élévation de M5	nord	S.A.V.A.
PN/044307/103	P1310119	1	vue de l'élévation de M5	nord	S.A.V.A.
PN/044307/104	P1310120	1	vue de l'élévation de M5	nord	S.A.V.A.
PN/044307/105	P1310121	1	vue de l'élévation de M5	nord	S.A.V.A.
PN/044307/106	P1310129	1	vue en plan de M5 dégagé	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/107	P1310130	1	vue en plan de M5 dégagé	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/108	P1310131	1	vue en plan de M5 dégagé	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/109	P1310132	1	vue en plan de M5 dégagé	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/110	P1300891	1	élévation du mue M6	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/111	P1300892	1	élévation du mue M6	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/112	P1300893	1	élévation du mue M6	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/113	P1300894	1	élévation du mue M6	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/114	P1300895	1	élévation du mue M6	nord-ouest	S.A.V.A.
PN/044307/115	P1300896	1	élévation du mue M6	ouest	S.A.V.A.
PN/044307/116	P1310199	1	vu en plan de St. 1 en fin de fouille	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/117	P1310200	1	vu en plan de St. 1 en fin de fouille	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/118	P1310201	1	vu en plan de St. 1 en fin de fouille	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/119	P1310202	1	vu en plan de St. 1 en fin de fouille	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/120	P1310203	1	vu en plan de St. 1 en fin de fouille	zénithale	S.A.V.A.
PN/044307/121	P1310204	1	vu en plan de St. 1 en fin de fouille	zénithale	S.A.V.A.

Annexe 4. Listing des points topographiques

n° point	X	Y	Z	nature
ST1	799190.4587	6651703.2217	307.1143	station
1	799176.2679	6651661.5907	307.3636	limite haute tranchée
2	799181.3252	6651660.0937	307.2707	limite haute tranchée
3	799181.7214	6651661.4872	307.2943	limite haute tranchée
4	799179.1893	6651662.0742	307.2662	limite haute tranchée
5	799181.8510	6651670.7026	307.2936	limite haute tranchée
6	799184.3830	6651678.9681	307.2049	limite haute tranchée
7	799187.2468	6651688.3946	307.3245	limite haute tranchée
8	799187.3991	6651691.3372	307.3423	limite haute tranchée
9	799189.6336	6651697.8266	307.2194	limite haute tranchée
10	799191.3291	6651697.2611	307.1476	limite haute tranchée
11	799191.9715	6651699.1715	307.1325	limite haute tranchée
12	799192.7911	6651701.3803	307.1058	limite haute tranchée
13	799193.1091	6651701.8636	307.0553	limite haute tranchée
14	799194.8288	6651701.4362	306.9544	limite haute tranchée
15	799195.6911	6651703.7105	306.8193	limite haute tranchée
16	799196.2603	6651703.5804	306.8046	limite haute tranchée
17	799196.8239	6651705.2706	306.8516	limite haute tranchée
18	799195.2197	6651705.7540	306.8803	limite haute tranchée
19	799194.4339	6651703.4719	306.8445	limite haute tranchée
20	799192.2516	6651703.6497	306.8501	limite haute tranchée
21	799191.7589	6651701.6834	307.1212	limite haute tranchée
22	799190.6610	6651698.5516	307.1428	limite haute tranchée
23	799188.4754	6651699.2833	307.2165	limite haute tranchée
24	799186.7035	6651694.0846	307.3259	limite haute tranchée
25	799184.2659	6651687.1083	307.3336	limite haute tranchée
26	799185.6524	6651686.6694	307.2845	limite haute tranchée
27	799182.5805	6651676.5182	307.2569	limite haute tranchée
28	799179.9194	6651667.8341	307.2958	limite haute tranchée
29	799178.2273	6651662.3532	307.2657	limite haute tranchée
30	799176.5805	6651662.8952	307.3375	limite haute tranchée
31	799177.2119	6651662.3792	306.3298	limite haute tranchée
32	799178.2082	6651662.2989	306.3393	limite basse tranchée
33	799179.7857	6651666.9224	306.2305	limite basse tranchée
34	799181.2480	6651671.8215	306.2711	limite basse tranchée
35	799183.4287	6651678.9499	306.2609	limite basse tranchée
36	799185.7260	6651686.5979	306.3105	limite basse tranchée
37	799184.4393	6651687.2128	306.3391	limite basse tranchée
38	799185.2450	6651689.5943	306.3175	limite basse tranchée
39	799186.6288	6651693.6830	306.4056	limite basse tranchée
40	799187.6433	6651696.6176	306.5862	limite basse tranchée
41	799188.6107	6651698.7997	306.4706	limite basse tranchée
42	799190.5076	6651698.5309	306.5120	limite basse tranchée
43	799190.8193	6651698.6814	306.2099	limite basse tranchée
44	799191.1110	6651699.4752	306.1816	limite basse tranchée
45	799191.9315	6651701.9793	306.0249	limite basse tranchée
46	799192.6040	6651703.6011	306.1876	limite basse tranchée
47	799193.1233	6651703.7401	306.0487	limite basse tranchée

ANNEXES

n° point	X	Y	Z	nature
48	799194.5520	6651703.3593	305.4706	limite basse tranchée
49	799195.3328	6651705.5614	306.0386	limite basse tranchée
50	799196.7016	6651705.1943	306.1805	limite basse tranchée
51	799196.1067	6651703.6829	306.1189	limite basse tranchée
52	799195.6384	6651703.6947	305.2606	limite basse tranchée
53	799195.0738	6651702.5061	305.9911	limite basse tranchée
54	799193.1752	6651702.4483	306.1178	limite basse tranchée
55	799192.6722	6651701.6724	306.1295	limite basse tranchée
56	799191.8428	6651699.1448	306.2012	limite basse tranchée
57	799191.2510	6651697.6276	306.1795	limite basse tranchée
58	799189.6293	6651697.9180	306.5592	limite basse tranchée
59	799188.8817	6651697.0479	306.6516	limite basse tranchée
60	799187.8107	6651694.5239	306.6524	limite basse tranchée
61	799186.9609	6651692.2118	306.4092	limite basse tranchée
62	799185.6691	6651687.7892	306.3621	limite basse tranchée
63	799186.7509	6651687.2447	306.2943	limite basse tranchée
64	799184.6369	6651680.5232	306.2681	limite basse tranchée
65	799182.9197	6651674.8251	306.2771	limite basse tranchée
66	799180.8465	6651668.0515	306.2851	limite basse tranchée
67	799179.5637	6651663.7291	306.2024	limite basse tranchée
68	799178.9661	6651661.9113	306.2095	limite basse tranchée
69	799180.4630	6651661.5686	306.4290	limite basse tranchée
70	799181.0005	6651661.4680	306.4481	limite basse tranchée
71	799180.8858	6651660.4136	306.4068	limite basse tranchée
72	799176.9338	6651661.5928	306.3203	limite basse tranchée
73	799187.6964	6651692.0248	307.2833	point photogrammétrie
74	799188.2617	6651693.7533	307.2600	point photogrammétrie
75	799191.5484	6651697.6044	307.1236	point photogrammétrie
76	799190.5969	6651698.8347	307.1479	point photogrammétrie
77	799187.6437	6651697.1789	307.2754	point photogrammétrie
78	799187.0547	6651694.5986	306.7216	point photogrammétrie
79	799188.3114	6651695.9881	306.6754	point photogrammétrie
80	799187.5878	6651695.6590	306.7309	centre et sommet de 06
81	799187.4622	6651696.0227	306.6312	sommet de 07
82	799187.6419	6651696.6336	306.6537	dalle 09
83	799187.9825	6651697.4202	306.5866	dalle 09
84	799188.4160	6651697.6072	306.5274	dalle 09
85	799188.6215	6651697.1321	306.4902	dalle 09
86	799188.3452	6651697.7897	306.6004	sommet de 08
87	799188.8851	6651698.6886	306.4598	sommet de 10
88	799190.8800	6651698.4763	306.2247	apparition de 13
89	799191.0290	6651698.5458	306.2129	sommet de 15
90	799191.8270	6651699.1467	306.1923	sommet de 15
91	799191.9133	6651702.0607	306.6421	sommet M6
92	799186.6310	6651693.7793	306.7552	contour superieurs M6
93	799186.9321	6651694.6732	306.7090	contour superieurs M6
94	799187.8825	6651695.1478	306.4768	contour superieurs M6
95	799187.8216	6651694.4969	306.6451	contour superieurs M6
96	799186.9579	6651693.5319	306.3458	sommet de 05
97	799186.0070	6651691.7537	306.3479	apparition de 02
98	799186.3765	6651692.2228	306.0778	02 en cours de fouille

2024.2 - RUE DE GAILLON, RACCORDEMENT DE L'EHPAD DE LA CROIX BLANCHE AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

n° point	X	Y	Z	nature
99	799184.5982	6651687.6829	306.7244	haut de M3
100	799184.6147	6651687.6420	306.4149	fond de M3
101	799186.6558	6651686.8034	306.2846	contour de M2
102	799185.5958	6651686.0923	306.3110	contour de M2
103	799185.2742	6651685.1232	306.2398	contour de M2
104	799186.2732	6651685.7904	306.3000	contour de M2
105	799181.7627	6651670.8315	306.6809	contour de M1
106	799182.0090	6651671.4002	306.6246	contour de M1
107	799181.1309	6651671.7665	306.6450	contour de M1
108	799181.3578	6651672.3621	306.5917	contour de M1
109	799182.2793	6651672.4269	306.8178	toit substrat
110	799178.1083	6651662.3755	306.7689	toit substrat
111	799185.0815	6651684.0340	306.6536	toit substrat
112	799184.4435	6651687.3676	306.6243	toit substrat
113	799185.3116	6651689.4125	306.3232	toit substrat

Annexe 5. La documentation administrative

Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

DALKIA
36, rue Croix Clément
71530 Chamforgeuil

Contact aménageur :

valentin.brochot@dalkia.fr

Dossier de saisine :

Déposé par Dalkia, reçu en Préfecture de Région, Service Régional de l'Archéologie le 23 janvier 2024

Nature des travaux :

Raccordement EHPAD Croix-Blanche au réseau de chauffage urbain passant rue de Gaillon

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2024/97 du 12 février 2024
Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch
Date d'envoi SRA : 13 février 2024
Date de réception au SAVA : 14 février 2024

Nature de l'opération :

Diagnostic

Modalité particulière d'intervention :

Diagnostic en accompagnement des travaux de raccordement

Terrain concerné :

Adresse : rue de Gaillon
Cadastre : section AD, parcelle 124 et domaine public (rue de Gaillon)

Emprise : 65 m² estimés

Vestiges attendus : îlot antique d'habitat à proximité de la porte Saint-André, occupation longue possible (I^{Ve}, V^e s. ...)

Données projet

Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle mécanique et modalités d'évacuation des déblais prises en charge par la société retenue par le maître d'ouvrage.

Contraintes :

- Si possible retenir une société qui a l'habitude de travailler avec les archéologues (Réolon, Sntpam...)
- Décapage au godet lisse en mode rétro

Phase terrain :

Durée totale terrain : 7 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 7 jours
- ✓ Tech. Terrain 3 : 7 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Vestiges attendus : vestiges de bâti post-antique (médiéval – moderne) au nord de la Prison, détectés par prospections géophysiques

Phase étude :

Durée étude : 10 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 10 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 3 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (traitement photogrammétrie, DAO) : 3 jours
- ✓ Tech. Etude 3 (étude archive, saisie faits et US) : 3 jours
- ✓ Céramologue (si besoin) : 3 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour
- ✓ PAO : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2024/97 du 12 février 2024
portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 23-56 BAG du 16 mars 2023 de Monsieur Franck ROBINE, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, directrice régionale des affaires culturelles de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté publié le 27 mars 2023 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier de saisine déposé par DALKIA pour le projet de raccordement de l'EHPAD de la Croix Blanche au réseau de chauffage urbain localisé à AUTUN (71), Rue de Gaillon, parcelle AD124 et domaine public, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 23 janvier 2024 ;

Vu le courriel du 24/01/24 du service archéologique de la Ville d'Autun ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (rue et quartier d'habitation de la ville antique d'*Augustodunum*/Autun) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre concomitamment à la réalisation du projet de raccordement de l'EHPAD de la Croix Blanche au réseau de chauffage urbain sis en :

RÉGION : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

DÉPARTEMENT : Saône-et-Loire

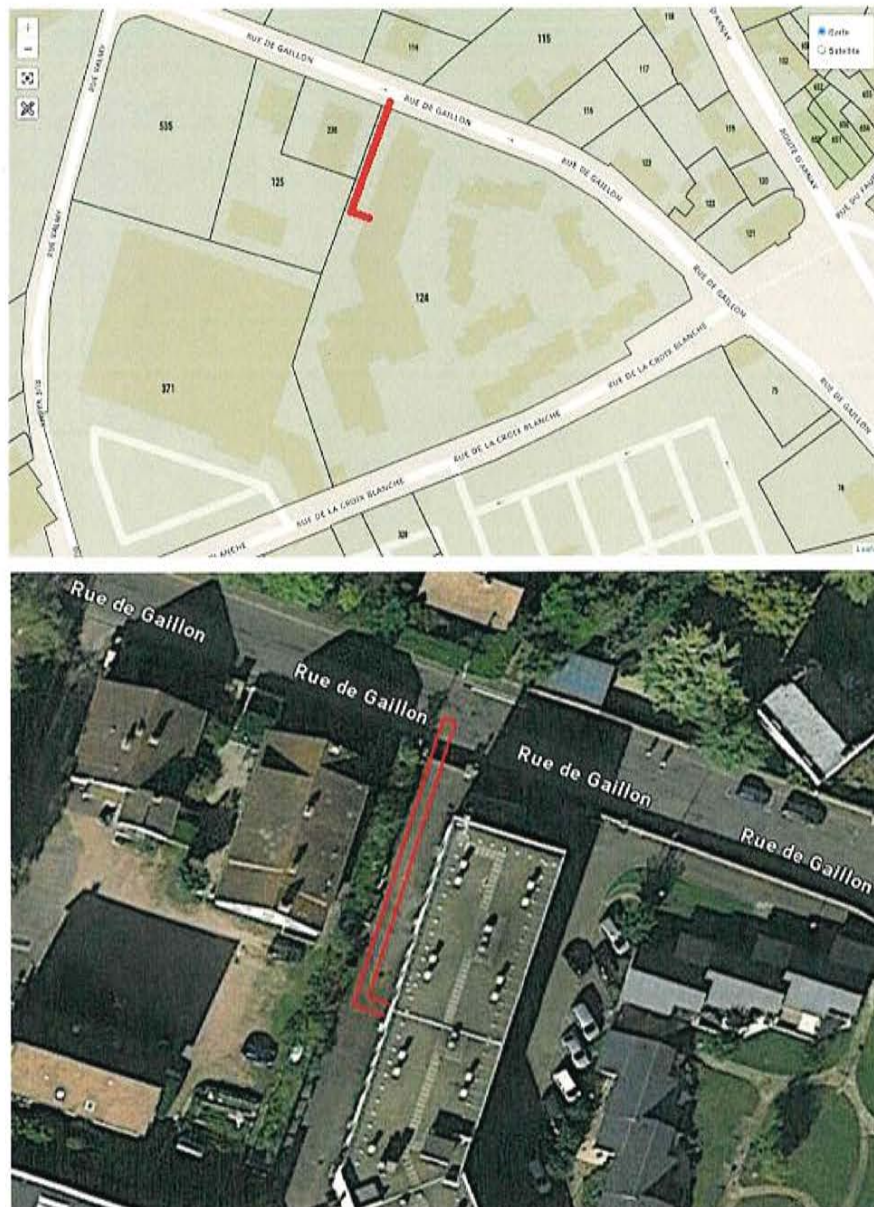
COMMUNE : AUTUN

Lieu-dit ou adresse : Rue de Gaillon

Cadastre : Section : AD, Parcelle : 124 et domaine public

Réalisé par : DALKIA

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie indicative estimée à **65 m²**, est figurée sur le plan cadastral et la photographie aérienne ci-dessous (emprise signalée en rouge).



Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - La réalisation du diagnostic prescrit par le présent arrêté est attribuée au service archéologique de la Ville d'Autun, opérateur habilité pour ce type d'opération.

Article 3 - Le service archéologique de la Ville d'Autun soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 4 et 5 du

présent arrêté.

Article 4 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le diagnostic visera plus particulièrement ici à identifier les éléments structurants participant à l'organisation spatiale de la ville antique (phénomène de terrasse, rue, quartier d'habitat, ...) et à préciser leur profondeur d'apparition ainsi que leur état de conservation dans l'emprise du projet.

Le projet de diagnostic élaboré par le service archéologique de la Ville d'Autun pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par le service archéologique de la Ville d'Autun devra être rendu en 5 exemplaires reliés ainsi qu'une version numérique (PDF). Autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers distincts de l'aménageur seront prévus en cas de prélèvement de mobilier archéologique.

Article 5 - Principes méthodologiques

Compte tenu des spécificités des travaux projetés (raccordement d'un EHPAD au réseau de chauffage urbain) et des contraintes qui leur sont liées (accès pompier et livraison, domaine public), le diagnostic consistera dans l'accompagnement archéologique des travaux : il s'agira, pour l'équipe archéologique, d'intervenir pendant les terrassements prévus par le maître d'ouvrage pour la réalisation de son projet, afin de documenter les niveaux et vestiges archéologiques significatifs rencontrés et de prélever les mobiliers signifiants.

Les décapages mécaniques seront effectués par l'entreprise retenue par le maître d'ouvrage au godet lisse et en mode rétro sous le contrôle régulier du service archéologique de la Ville d'Autun qui pourra à tout moment interrompre les terrassements pendant le temps nécessaire aux observations archéologiques.

L'enregistrement des données archéologiques sera effectué par unités stratigraphiques.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie (DRAC). Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin.

Article 6 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique sont inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation et dans la note diffusée par le Service régional de l'archéologie (« *protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques* ») consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national est soumise à autorisation écrite préalable.

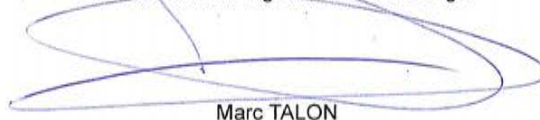
Article 7 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier de la qualification suivante : **antiquisant**, adaptée aux périodes ou vestiges que ce diagnostic est présumé rencontrer.

Article 8 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à DALKIA et au service archéologique de la Ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 12 février 2024

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

A large, stylized signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned above the name Marc TALON.

Marc TALON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : L.D/JP/2024/438

**Direction régionale
des affaires culturelles**

DALKIA
36 Rue Croix Clément
71530 CHAMPFORGEUIL

Affaire suivie par M. Valentin BROCHOT
valentin.brochot@dalkia.fr

Dijon, le 13 février 2024

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate à un opérateur

Références : **AUTUN (71), Rue de Gaillon, raccordement de l'EHPAD de la Croix Blanche au réseau de chauffage urbain**
Vos courriels du 23/01/24 et du 25/01/24
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2024/97 du 12 février 2024 portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive

Monsieur,

J'accuse réception, en date du 23 janvier 2024, de votre projet de travaux visé en référence.

Après examen, il apparaît que ces travaux, par leur localisation et leurs caractéristiques, risquent de porter atteinte à des vestiges archéologiques. Par conséquent, j'ai décidé de prescrire la réalisation d'un diagnostic qui permettra d'identifier et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique éventuellement présents.

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint relatif à la prescription de ce diagnostic et à l'attribution de sa réalisation au service archéologique de la Ville d'Autun. Je vous informe que cet opérateur est également destinataire de cette décision et qu'il dispose d'un délai de deux mois, à compter de sa réception, pour vous adresser un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic.

Compte tenu des spécificités de vos travaux et des contraintes qui leur sont liées (accès pompier/livraison, domaine public), ce diagnostic sera réalisé par le service archéologique de la Ville d'Autun en accompagnement de vos travaux.

Je rappelle qu'il vous appartient d'obtenir l'accord des propriétaires des terrains préalablement à la mise en œuvre de l'opération archéologique et que l'exécution des mesures d'archéologie préventive prescrites constitue un préalable obligatoire à la réalisation de vos travaux.

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Marc TALON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2024/ **623**

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Service archéologique de la Ville d'Autun
Centre d'archéologie et du patrimoine A.Rebourg
5 Rue Bouteiller
71400 AUTUN
servicearcheologique@autun.com

Dijon, le **05 MARS 2024**

Objet : Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Références : **AUTUN (71), Rue de Gaillon, raccordement de l'EHPAD de la Croix Blanche au réseau de chauffage urbain**
Arrêté n° 2024/97 du 12 février 2024 portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive
Livres V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2024/130 du 01 mars 2024 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

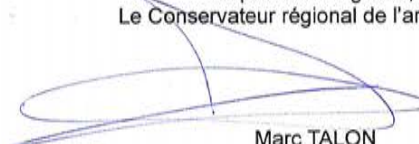
J'ai l'honneur de vous informer que, par l'arrêté ci-joint, Monsieur Yannick LABAUNE a été désigné en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 2024/97 du 12 février 2024.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre de votre projet d'intervention, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause cette désignation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Marc TALON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Décision n° 2024/130 du 01 mars 2024
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 23-56 BAG du 16 mars 2023 de Monsieur Franck ROBINE, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, directrice régionale des affaires culturelles de la région Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté publié le 27 mars 2023 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2024/97 du 12 février 2024 portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, Rue de Gaillon, raccordement de l'EHPAD de la Croix Blanche au réseau de chauffage urbain) ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par le service archéologique de la Ville d'Autun, reçu le 19 février 2024, approuvé le 26 février 2024 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par le service archéologique de la Ville d'Autun ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Yannick LABAUNE est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2024/97 du 12 février 2024 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code Patriarche : **044307**.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à DALKIA et au service archéologique de la Ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 01 mars 2024

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

